

473 A

1814

1814

Ex Legato J. Equitis
Ant. Francisci de
Marmis

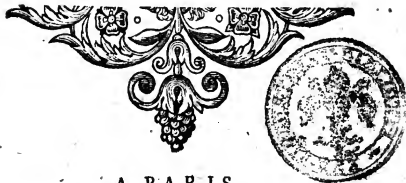


LES
HOMMES
ILLUSTRES

QUI ONT PARU EN FRANCE
PENDANT LE XVII. SIECLE,

PAR MR. PERRAULT,
de l'Academie Françoise.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER,
ruë Saint Jaques.

M. D. C. C. I.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

530 SOUTH EAST ASIAN AVENUE

CHICAGO, ILLINOIS 60607

TEL: 773-936-3700

FAX: 773-936-3700

WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

PHYSICS 101

LECTURE 1



AVERTISSEMENT.



VOY que j'aye declaré dans la Preface de la premtiere partie des Hommes Illustres qui ont paru en France pendant ce Siecle, que je ne pretendois pas estre assez habile dans le choix que j'en allois faire pour ne pas, en oublier plusieurs, qui peut-estre meritoient mieux d'y avoir place que quelques-uns de ceux que l'on y trouveroit, je croy estre obligé d'en avertir encore icy; parce que m'estant borné au nombre de cent, dont voicy les cinquante derniers, on ne peut pas esperer de voir paroistre dans un Tome suivant ceux qu'on esperoit peut-estre de rencontrer en celui-cy. On doit considerer que le merite des hommes, quelque distingué qu'il soit, n'est pas toujours connu également

Avertissement.

de tout le monde, & que le bruit de leur reputation ne retentit pas de la même force dans tous les endroits où il se fait entendre. On-peut encore faire cette reflexion, que le siècle a esté si abondant en hommes d'un merite singulier, que tant d'occasions & dans la Guerre & dans la Paix se sont présentées de faire éclater les dons que le Ciel leur avoit départis, & qu'enfin les liberalitez du Prince ont formé tant de grands hommes dans les Sciences & dans les beaux Arts, par la louïable & noble émulation qu'elles ont mise dans tous les Esprits, qu'il n'a pas esté possible de les renfermer tous dans un aussi petit nombre que celui d'une centaine.

Jene desespere pas que quelqu'un touché du tort que j'ay fait, quoy qu'innocemment, à tant d'excellens hommes que j'ay obmis, n'en compose un nouveau Recueil, comme une espece de Supplément, pour leur rendre la justice qui leur est deuë. Il n'est gueres de Livres plus utiles que ceux qui proposent des modelles dignes d'estre imitez, & qui conduisent à la vertu par la voye des exemples, sur tout quand ces modelles sont pris sur des hommes

Avertissement.

mes que nous avons connus. Il semble qu'estant plus proches de nous par le temps où ils ont vescu, il nous est plus facile d'approcher de leur merite, & de nous rendre semblables à eux en imitant leurs bonnes qualitez que nous avons veuës.

On me reproche d'avoir meslé des Artisans avec des Princes & des Cardinaux; Il est vray que dans le mesme Livre il y a des Eloges de Princes, de Cardinaux & d'Artisans, mais il n'est point vray que je les aye meslez ensemble, & ils sont dans des classes toutes separées les unes des autres. Comme mon intention principale a esté de faire honneur à nostre siecle, j'ay crû que le genie & la capacité extraordinaire des Ouvriers qu'il a produits estoit un avantage que je ne devois point negliger, & que ces excellens hommes ne contribuoient gueres moins en leur maniere à la gloire du siecle où ils ont vescu, que les grands hommes d'Etat & les grands Capitaines. Il est certain que les noms de Phidias & d'Apelle, mis après celuy d'Alexandre mesme, ne font point de honte ny à Alexandre ny à son siecle; on trouve au contraire qu'ils y a-

Avertissement.

joûtent un nouvel éclat, par le concours des differens dons précieux que le Ciel a répandus sur toutes sortes d'hommes en même temps. Il est vray que cette objection n'a pas de fondement raisonnable; mais comme elle a esté avancée avec un certain air de hauteur, qui a pû imposer aux personnes peu instruites de la nature de ces sortes d'ouvrages, j'ay esté conseillé d'y répondre, quoy que ma Preface y eust satisfait abondamment.



LES



LES
HOMMES
ILLUSTRES

Qui ont paru en France pendant
le XVII. Siecle.

Jacques Davi du Perron, Cardinal.



OMME le Public a vû avec plaisir le Cardinal de Richelieu à la teste des Hommes Illustres de ce siecle dans le premick volume que nous en avons donné, on croit qu'il ne sera pas fâché de voir le Cardinal du Perron occuper la même place dans ce second volume. Ce sont deux personnages d'un merite très éminent, & qui seront toujours distinguez pour

les services qu'ils ont rendus à leur Prince, à leur Patrie, & à la Religion.

Jacques Davi du Perron, étoit issu des nobles maisons du Perron Creteville & de Lanquerville, dans la basse Normandie. Il naquit le 25. Novembre 1556. de parens Calvinistes, qui pour n'estre pas troublez dans l'exercice de leur Religion se retirerent à Geneve, & s'établirent ensuite dans les Estats de Berné. Son Pere Gentilhomme de beaucoup d'esprit & fort sçavant, luy apprit luy-même la langue Latine & les Mathématiques jusqu'à l'âge de dix ans. Le jeune du Perron apprit ensuite tout seul & de luy-même la Langue Grecque, & la Philosophie, ayant commencé cette double étude en même temps par la Logique d'Aristote. De là il passa aux Orateurs & aux Poëtes qu'il se rendit très-familiers, & dont la lecture augmenta merveilleusement les talens extraordinaires qu'il avoit pour l'Eloquence & pour la Poësie. Ensuite il s'appliqua à la langue Hébraïque, qu'il apprit seul jusqu'à la lire sans points avec facilité. La paix ayant été faite en France il y revint avec ses parens. Son mérite luy gagna d'abord l'amitié de Philippe Desportes Abbé de Tyron, excellent Poëte, qui le fit connoître à la Cour & au Roy même. Dans ce temps du Perron ayant lû avec application la Somme de Saint Thomas, les Peres de l'Eglise, & particulièrement Saint Augustin, il reconnut les erreurs de la Religion qu'il professoit, il en fit aussi-tôt abjuration, & quelque temps après il embras-

sa l'état Ecclesiastique. Ces deux démarches luy attirerent de grands reproches de la part des Calvinistes ; mais dans toutes les conférences qu'il eut avec eux il les confondit toujours, & écrivit contre eux plusieurs ouvrages qui luy acquirent une grande réputation. Il avoit une superiorité de genie, qui joint à la bonté de la cause qu'il deffendoit, le rendoit toujours victorieux. Le Roy le choisit pour faire l'Oraison funebre de l'illustre Reine d'Ecosse Marie Stuart. Il tira des larmes de toute l'assemblée, Son éloquence avoit déjà paru dans l'Oraison funebre de Ronsard, qu'il prononça au College de Boncour. La Chapelle où l'action se devoit faire, se trouva si pleine d'auditeurs quand il y arriva, qu'il ne put y entrer. Il prit le parti de parler dans la Cour de dessus le perron qui monte à la Chapelle. Il parla l'épée au côté, car il n'étoit pas encore engagé dans les ordres sacrez. Sa voix étoit si nette & si sonore, que de dessus les toits mêmes où il y avoit des Auditeurs, on n'en perdoit presque pas une seule parole. Cette Oraison funebre est imprimée avec les œuvres de Ronsard, où elle recoit un nouvel éclat par la comparaison qu'on ne peut s'empêcher d'en faire avec les ouvrages de ce Poëte. On ne peut comprendre comment un homme du temps de Ronsard a pû parler comme on parle aujourd'huy, & se saisir par avance d'un style qui ne devoit estre tout-à-fait en usage que plus de soixante ans après.

Henry III. estant mort, il se retira auprès du Cardinal de Bourbon, où son occupation

principale étoit de convertir ses freres errans, en leur faisant voir comment il avoit été trompé luy-même. Henry Sponde, depuis Evêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes. Cette conversion fut suivie de plusieurs autres, & couronnée par celle de Henry IV. qui luy est presque dûë toute entiere. Le Roy l'envoya à Rome pour le reconcilier avec le Saint Siege.

A son retour en France ayant lû le Livre de du Plessis-Mornay contre la Messe, il y remarqua un tres-grand nombre d'erreurs, & les cotta toutes, s'offrant d'en convaincre ceux qui voudroient soutenir le contraire. Le Roy qui oûit parler de cette proposition du Cardinal, & qui jugea que la preuve en seroit très-utile à l'Eglise, ordonna une conference qui se fit à Fontainebleau l'an 1600. en presence de sa Majesté, entre le Cardinal seul d'une part, & du Plessis-Mornay de l'autre, soutenu de douze Ministres les plus habiles de ce temps là: Il ne se trouva pas un seul passage du petit nombre qu'ils choisirent où il n'y eût une heresie ou une falsification très-évidente. Du Plessis-Mornay qui n'avoit presque d'autre part dans son Livre que d'avoir mis en œuvre & en beau langage ce qui luy avoit été fourni par des Ministres, ne put soutenir la confusion où on le jettoit à tous momens; de sorte qu'il se retira à Saumur sans en donner avis à l'assemblée: Surquoy l'on dit assez plaisamment qu'il avoit abandonné tous les passages de l'Ecriture sainte pour conserver celui de Saumur.

Le

Le Cardinal du Perron qui avoit reçu le chapeau de la main de Clement VIII. en l'année 1604 retourna à Rome pour assister à la creation d'un nouveau Pape, qui fut Paul cinquième. Ce Pape avoit tant de déference pour les sentimens du Cardinal du Perron, & se trouvoit toujours si touché des raisons dont il les appuyoit, qu'il disoit souvent aux Cardinaux qui entroient le plus dans sa confiance; Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal du Perron, car il nous persuadera tout ce qu'il luy plaira.

Sur la fin de sa vie il se retira à sa Maison de Bagnolet proche Paris. Ce fut là qu'il mit la dernière main à tous ses ouvrages, dont les principaux sont, le Traité de l'Eucharistie contre du Plessis-Mornay, la Replique à la Réponse du Roy de la Grande Bretagne, la Conférence de Fontainebleau, plusieurs autres Traitez de Controverses, des Lettres, des Harangues, & plusieurs autres ouvrages tant en Prose qu'en Vers; tous d'une force & d'une beauté qui ne se trouve guère ailleurs. Il avoit une Imprimerie dans cette maison de campagne, où il faisoit imprimer ce qu'il composoit, dans la vûe seulement de le mettre au net, & afin, disoit-il, de le pouvoir lire à la lumière de l'impression; il ap. elloit ainsi la facilité que l'impression donne à la lecture d'un ouvrage. C'estoit aussi pour en donner des copies à un petit nombre d'amis dont il souhaitoit d'avoir les sentimens. Il mourut le cinquième Septem.
bre

bre 1618. âgé de soixante & un an, neuf mois & onze jours.

Le Cardinal d'Osat.

LE Cardinal dont je vais parler, étoit véritablement fils de ses œuvres, comme parlent les Espagnols, puisqu'il s'est fait luy-même tout ce qu'il a été. Il naquit à Cassagnabere, petit Village du Comté d'Armagnac au Diocèse d'Auch, & son pere Marchal ferrant mourut si pauvre, qu'il ne laissa pas de quoy se faire enterrer. Arnauld d'Osat son fils qui n'avoit alors que neuf ans, ne sçachant où se retirer, trouva heureusement un Gentilhomme du même Diocèse nommé Antoine de Marca, qui le prit en affection, & le mit auprès du jeune Seigneur de Castelnau Magnoac son neveu & son pupille, pour faire leurs études ensemble. Ces deux orphelins si inégaux en biens, ne le furent pas moins en esprit; le pauvre avança beaucoup plus que le riche, & la différence fut si grande, que trois ou quatre ans après Arnauld fut en état de servir de Precepteur à son jeune Maître & à ses freres qu'on luy donna encore à conduire.

D'Osat alla à Bourges étudier le Droit Civil sous le celebre Cujas, & revint à Paris se faire recevoir Avocat. Il fut admiré dans le Barreau, & il auroit apparemment fait une for-

fortune considerable dans cette profession, si la Providence ne l'avoit pas appellé à quelque chose de plus utile & de plus grand. Il composa en ce temps-là une dissertation sur la Methode, en faveur de Ramus Professeur en Eloquence, contre Jacques Charpentier Docteur en Medécine, & Professeur en Philosophie, qui ne luy répondit que par des injures indignes de son caractere. Paul de Foix Archevêque de Toulouse, que le Roy Henry III. envoyoit Ambassadeur à Rome, l'engagea à l'accompagner en qualité de Secrétaire. Il s'acquitta de cet employ d'une maniere qui luy acquit l'entiere bienveillance de son Maître, & une très-grande reputation à la Cour de Rome. Cet Ambassadeur étant mort peu de temps après, Monsieur de Villeroy Secrétaire d'Etat fit continuer d'Offat dans le maneiement des affaires, persuadé que c'étoit luy qui avoit écrit & minuté toutes les Lettres de son Maître; le Cardinal d'Este protecteur à Rome de la Nation Françoisé, qui l'aimoit fort pour son grand merite, & parce qu'il étoit son Diocésain (car ce Cardinal étoit Archevêque d'Auch) luy offrit sa maison, où il demeura jusqu'à son decés. Ce Cardinal luy legua une somme de quatre mille écus, & luy offrit un diamant qui en valloit vingt mille, pour le garder jusqu'à ce qu'il fût payé de cette somme par ses Exécuteurs Testamentaires. Mais il ne voulut jamais accepter ce gage, quelque instance que luy en fit le Cardinal; & lorsque cette somme luy fut payée treize ans après,

prés, il la reçut comme une grâce très singulière. Et en effet ce payement luy vint très à propos en la première année de son Cardinalat, car sans ce secours il auroit donné du nez en terre, comme il le dit luy-même en propres termes.

Le Roy envoya luy offrir, à Rome une charge de Secrétaire d'Etat, mais il la refusa la croyant incompatible avec le Sacerdoce dans lequel il étoit engagé, & aimant mieux vivre avec un peu plus de repos que n'en permet l'exercice d'une telle Charge. Ce refus fut la cause de sa fortune; car s'il fût venu en France, le malheur des affaires l'auroit perdu, ou du moins l'auroit empêché de rendre à la France les grands services qu'il luy a rendus.

Le Roy Henry IV. étant parvenu à la Couronne, il fut chargé d'obtenir du Pape l'absolution de ce Prince. Cette affaire avoit des difficultés qui paroissent insurmontables, soit de la part des Espagnols, soit de la part des Princes de la Maison de Lorraine, soit de la part des Huguenots, qui à la vérité étoient fort affectionnez à la personne de Henry IV. mais qui ne vouloient point le voir s'affermir dans le sein de l'Eglise Romaine. Il sceut si bien démeller toutes ces intrigues, & satisfaire de telle sorte aux scrupules du Pape, quoy que très défiant, que l'affaire étoit déjà toute résolue & sur le point de son exécution, lors que Monsieur du Perron arriva à Rome, où il ne fit presque autre chose que de la signer, & luy don-

donner du relief par la grande dépense qu'il fit en cette Cour. Le Roy en reconnoissance d'un si grand service luy donna l'Evêché de Rennes, dont les Bulles luy furent accordées gratuitement par le Pape.

Au mois de Septembre 1597. il fut honoré d'une place de Conseiller d'Etat, & le Chancelier de Chiverni, à qui il appartenoit de recevoir le serment pour cette charge, trouva bon qu'il le prêtât entre les mains du Duc de Luxembourg, alors Ambassadeur à Rome.

En l'année 1599. le 13. de Mars il fut nommé Cardinal, avec l'applaudissement de tout le sacré College. Il refusa le carosse, les chevaux, & le lit de damas rouge que le Cardinal de Joyeuse luy envoya trois semaines après, car, dit-il, dans une Lettre qu'il écrit à M. de Villeroy, *quoy que je n'aye point tout ce qu'il me faudroit pour soutenir cette dignité, si est-ce que je ne veux point pour cela renoncer à l'abstinence & à la modestie que j'ay toujours gardée, ny m'obliger de sans à autre Seigneur ou Prince qu'au Roy.* Il reçut les visites du sacré College dans l'appartement même du Cardinal de Joyeuse. Au mois d'Avril de l'année suivante ce Cardinal etant retourné en France, il fut fait Vice-Protecteur de la Nation Françoise, & en cette qualité il rendit toute sorte de bons offices à ceux qui eurent besoin de son entremise. Le Roy luy donna l'Evêché de Bayeux, qu'il resigna trois ans après, parce qu'il ne vit aucun moyen d'y pouvoir résider.

der. La dernière affaire importante qu'il traita avec le Pape, & qu'il crut la plus difficile de toutes celles qu'il avoit maniées, fut la dispense du Mariage du Duc de Bar fils du Duc de Lorraine, avec la sœur du Roy, qui étoit encore engagée dans l'hérésie.

Il y travailla néanmoins avec tant d'adresse & tant de succès qu'il en vint à bout, & donna au Roy & à la Princesse la sœur une des plus grandes satisfactions qu'ils eussent jamais reçues. Il mourut à Rome le 13. jour de Mars 1604. âgé de 67. ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Louis, où l'on voit son tombeau. Le Pere Tarquinio Gallucci fit son Oraison funebre. Le Cardinal d'Osset a fait plusieurs Ouvrages, dont il ne nous reste que le volume de ses Lettres; elles sont si belles, si sensées, & si pleines d'excellentes maximes, qu'on ne peut s'en former une trop grande idée. C'étoit un homme d'une pénétration incroyable, d'une application si attentive à toutes les choses qu'il conduisoit, & sur tout d'un sens si droit à prendre son party dans les affaires, qu'il est presque impossible de remarquer une fausse démarche dans le nombre presque infini de ses négociations. Ces Lettres ont fait la principale étude des Politiques qui sont venus depuis.

Nicolas Coeffeteau, Evêque de Dardanie, & nommé à l'Evêché de Marseille.

LE lieu de la naissance de celui dont je vais parler, n'est pas certain. Les uns estiment qu'il est né au château du Loir, & les autres assurent qu'il a reçu le jour à Saint Calais, situé sur la mesme rivière. Cette circonstance est commune à beaucoup d'autres grands personnages, parce qu'on ne manque point, dès le moindre jour que l'on en a, d'attirer à soy l'honneur qu'ils font au pais où ils naissent. Il vint au monde en l'année 1574. & en 1588. il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de Saint Dominique, où son mérite l'éleva en peu de temps aux premières charges; il étoit Docteur de Sorbonne, on le fit Professeur en Theologie, Prieur & Vicaire General; & dans un Chapitre tenu à Rome en 1608. il fut élu Definiteur General de France. La Reine Marguerite, qui avoit un goût & un discernement admirable pour les hommes d'esprit, le choisit pour son Predicateur, & dans cette fonction il donna d'illustres marques du bon sens, de l'éloquence, & de la pureté

du langage, qui brillent dans tous les excellens livres qu'il nous a laissez.

Le Roy Henry le Grand le chargea, à la sollicitation du Cardinal du Perron, de répondre au livre du Roy de la 'Grand' Bretagne sur l'Eucharistie; ce qu'il fit avec beaucoup de force, de même qu'à celui de du Pleffis-Mornay sur la même matiere. Le Pape Gregoire XV. se servit de sa plume pour écrire contre Marc-Antoine de Dominis, qu'il terrassa par deux Traitez très excellens, l'un intitulé, *De sacrâ Monarchiâ*, & l'autre, *Adversus Rempublicam Marci Antonii de Dominis*. Dans tout ce qu'il écrivit contre les Héretiques, il usa toujours d'une telle moderation, qu'il n'avança jamais rien qui les blessast en leur personne, n'ayant en vûë que de combattre leur erreur, en quoy il ne suivoit pas seulement les regles d'une exacte morale, mais les plus fins preceptes de l'Eloquence, qui ne permet jamais les injures, dont l'effet naturel est de soulever l'auditeur contre celui qui les dit, & de le rendre favorable à celui à qui elles sont dites.

Il fit l'Oraison funebre d'Henry IV. avec une elegance digne de son sujet. Nous avons de luy le Tableau de la penitence de la Magdelaine, & le Tableau des Passions, l'Hydre abbatuë par l'Hercule Chrétien, la Marguerite Chrétienne, qu'il dédia à la Reine Marguerite, dont il étoit le Predicateur. Il a laissé aussi plusieurs belles Paraphrases, & plusieurs Poësies très-ingenieuses.

Il fut le plus excellent Traducteur de son temps ; l'élegance & la pureté de son style sont incomparables ; c'est le témoignage qu'en rend Monsieur de Vaugelas , le meilleur Juge que nous ayons sur cette matiere. Il propose ses traductions comme les vrais modèles du beau langage. Un mot ou une phrase, quelque hardie qu'elle soit, est bonne, selon luy, dès qu'elle se rencontre dans les écrits de Monsieur Coeffeteau ; & il n'y en a gueres qui ne luy soient suspectes, quand il remarque que Monsieur Coeffeteau ne s'en est jamais servi dans ses Ouvrages. Il a traduit Florus & toute la suite de l'Histoire Romaine, avec une telle exactitude & une telle majesté, que bien loin que l'éloquence de ces grands Historiens souffre quelque déchet dans sa traduction, elle semble y recevoir une nouvelle grace, ou du moins est-on persuadé que ces hommes originaux auroient parlé comme luy, s'ils avoient écrit leur Histoire en nôtre Langue, & dans le tems où nous sommes. Il est mal-aisé de donner de meilleures marques de la force & de la grandeur de son genie, que d'aller de pair avec ces hommes que l'on a toujours crû inimitables dans une chose où il semble que l'infériorité soit de l'essence des traductions à l'égard de leurs originaux.

Le Cardinal de Richelieu comparoit quatre des meilleurs Ecrivains de son temps aux quatre Elemens, le Cardinal de Berule au Feu pour son élévation, le Cardinal du Perron à la Mer pour son étendue, M. de

Coeffeteau à l'Air pour sa vaste capacité, & M. le President du Vair à la Terre, pour l'abondance & la variété de ses productions.

Le Roy Louïs XIII. voulant récompenser le merite de Mr. Coeffeteau, le nomma à l'Evêché de Lombés & de Xaintes, qu'il refusa. Il fut Administrateur & Suffragant de l'Evêché de Metz, sous le titre d'Evêque de Dardanie. Il fut enfin nommé à celui de Marseille, dont il ne put prendre possession, ayant été prevenu de la mort le 21. d'Avril 1623. Il étoit âgé de 49. ans. Il est enterré dans l'Eglise des Jacobins du grand Convent, dans la Chapelle Royale de saint Thomas.

Vincent de Paül, Instituteur & Premier Superieur General de la Congregation de la Mission.

IL n'est pas étonnant que des hommes soient devenus celebres pour avoir formé des Compagnies de Sujets d'un merite singulier dans les Sciences & dans les Lettres. Cet assemblage de lumieres produit un éclat qui rejailit necessairement sur celui qui les a mises ensemble; mais il n'étoit peut-être point encore arrivé qu'un particulier se fût fait

fait un grand nom, pour avoir ramassé des hommes qui ne veulent point paroître, & qui s'étudient à cacher les talens qu'ils ont reçus de la Nature. C'est ce qu'a fait néanmoins celui dont j'entreprends l'éloge. Comme son but a toujours été l'instruction familière des ignorans, l'insinuation du véritable esprit de l'Évangile dans toutes les âmes, & l'esprit de pénitence dans tous les pécheurs, il crut que la douceur & la simplicité dénuée des fastueux dehors de la science humaine, qui souvent éclaire bien moins qu'elle ne brille, feroit plus de fruit, & que le Seigneur beniroit d'autant plus leur travail, qu'ils n'y employeroient que la seule & simple exposition de l'Évangile.

Cela est si vrai, que deux hommes doüez de talens extraordinaires & fort éclatans, s'étant presentez à luy pour entrer dans sa Congregation, il les refusa par cette raison seule: Vous êtes trop habiles pour nous, leur dit-il, nous voulons que ceux d'entre nous qui portent la parole de Dieu, touchent & convertissent par la seule vertu de cette parole, & non point par leur éloquence, afin que toute la gloire en demeure au Seigneur. Ce n'est pas, ajoûta-t-il, que je n'estime & ne revere les belles qualitez qu'il a plu à Dieu de vous donner; je suis persuadé même que ces talens peuvent être très-utiles ailleurs. Vous avez la Compagnie des Peres de l'Oratoire, où il y a de très-grands Personnages qui font beaucoup de fruit dans l'Église: mettez-vous parmi eux; comme vous

serez là dans vôtre place, Dieu benira vôtre travail, & vous y reüssirez. La chose arriva comme il le predict, tant il est vray qu'il est bon de s'examiner soy-même, quand on choisit une profession & un genre de vie.

Vincent de Paul naquit dans le Village de Pouï près d'Acqs en l'année mil cinq cens soixante & seize, de parens très-pauvres, mais très-vertueux; la bassesse de sa naissance, qui auroit laissé tout autre homme dans l'obscurité, n'a servi qu'à luy donner de l'éclat davantage. On ne peut considerer le lieu de son origine, & jeter en même-tems les yeux sur l'autorité qu'il a eüe, qu'on ne s'etonne de la distance qu'il y a de l'une à l'autre. Sans le secours d'aucun avantage des biens de la fortune, & sans faire paroître aucun des talents que le monde estime, il s'est acquis par son seul merite un assez grand crédit sur les personnes de pieté de Paris, pour leur faire envoyer durant les guerres de Lorraine jusqu'à quinze ou seize cens mille livres d'aumônes. Il a eu assez de prudence & de zele pour engager plusieurs Dames de qualité à s'assembler toutes les semaines, pour fournir une somme presque semblable dans les Provinces où la guerre & la sterilité le demandoient, ce qui continuë encore jusqu'à ce jour, par la forte impression qu'il a donnée à ces sages & pieux établissemens. C'est luy qui a institué cette Communauté de Filles charitables répandües en une infinité d'endroits, qui se dé-

dévoient à passer leur vie au service des pauvres malades.

Il a établi des secours spirituels & temporels pour les Galériens, non seulement à Paris, où il leur a procuré des lieux de retraite, dans lesquels ils sont instruits & consolés, mais aussi à Marseille, où il leur a fait bâtir un Hôpital, dans lequel ils sont receus pour peu qu'ils soient malades; & enfin son zele s'est étendu jusques sur les Esclaves de Barbarie. Quelques-uns de ses Missionnaires sont encore à Alger, pour prendre soin du salut de ces misérables, & plusieurs d'entr'eux y ont fini leur vie dans le martyre.

La Reine Mere ayant connu son merite & sa piété, le mit dans son Conseil de conscience, où il a demeuré dix ans, toujours avec la même humilité, & sans se servir de son credit, qu'à faire obtenir des graces à ceux qu'il en jugeoit dignes, n'ayant jamais rien demandé ni pour luy ni pour ses parens, ni même pour la Congregation, qu'il a laissée pauvre & endettée.

Il a institué une Congregation de Prestres, qui ont la direction de plusieurs Seminaires en France, en Italie, & même dans la Pologne; il a engagé cette Congregation à faire des Missions continuelles à la campagne pour l'instruction des peuples, & il a introduit cette coûtume dans les plus grandes Villes.

Quel bien l'Eglise n'a-t-elle point receu, & ne reçoit-elle point tous les jours, des

Retraites qui se font dans les Seminaires qu'il a établis, & dans les autres Maisons de sa Congregation, soit pour se renouveler dans la pieté, soit pour recevoir dignement les Ordres sacrez & se perfectionner dans l'Etat Ecclesiastique, & combien luy est on redevable d'avoir introduit, avec l'approbation de tous les Prélats, des Conférences si utiles pour l'instruction de ceux qui se donnent à l'Eglise, & qui se chargent du soin des ames?

Le Roy qui se connoit si bien au vray merite & au choix des hommes pour le ministère où il les applique, a voulu avoir des Prêtres de cette Congregation pour la Cure de Fontainebleau, pour celle de Versailles, pour la Direction de l'Hôtel Royal des Invalides & pour la Maison Royale de saint Cir. Il les a établis à Rochefort, & leur a donné la conduite du Seminaire des Aumôniers de ses Vaisseaux. Cette prédilection est fondée sur le fruit qu'ils font dans tous les lieux où ils ont quelque direction, mais particulièrement sur l'estime qu'il fait de leur Institut, & sur ce qu'il les regarde comme de dignes enfans d'un si excellent Pere.

Il mourut à Paris le 27. de Septembre 1660. âgé de quatre-vingt quatre ans, & il est enterré dans l'Eglise de saint Lazare.

Jean du Launoy, Docteur en Theologie de la Maison de Navarre.

IL y a eu des siècles où l'ignorance estoit si grande parmi le peuple, & même parmi la plûpart de ceux qui passoient alors pour sçavans, qu'on ne faisoit aucun scrupule de forger des histoires entierement fausses, pourvû que ce fût dans l'intention d'exciter ou d'augmenter la pieté des fideles. Dans ce même tems on se faisoit par tout un si grand honneur d'avoir pour Patron de sa Province ou de son Eglise, un Saint du temps des Apôtres, ou du moins des premiers Disciples, qu'il n'y a point de fables qu'on n'inventât pour s'en donner un de cette qualité. De ces deux sources est venu ce mélange affreux de verité & de mensonge qui se trouve dans la vie d'un grand nombre de Saints: Abus qu'on ne sçauroit trop déplorer par l'occasion qu'il donne aux Libertins de douter des choses les plus certaines & les plus vraies, & aux Heretiques de nous insulter sur la foy de nos Traditions. On ne peut donner trop de louanges aux sçavans hommes qui se sont appliquez à démêler dans ces histoires le faux d'avec le vray, & à retrancher des pieuses creances celles dont les fondemens ne peuvent subsister avec une exacte

connoissance de l'Histoire Ecclesiastique. Entre ceux qui se sont dévouez à ce travail, & qui ont rendu à l'Eglise un service si considerable; on n'en trouvera point qui s'y soit porté avec plus de succès, que celui dont je vais parler.

Jean de Launoy Docteur en Theologie de la Maison de Navarre, nâquit dans le Diocèse de Coutance le 21. Decembre 1603. & fut élevé aux études à Coutance même par Guillaume de Launoy son Oncle, Promoteur dans l'Officialité de l'Eglise de cette Ville. Il vint ensuite à Paris, où il se rendit très-habile, & particulièrement en Theologie, dont il fut fait Docteur en l'année 1634. Il étoit extrêmement laborieux, & sur tout d'une sagacité inconcevable pour démêler la vérité d'avec le mensonge, de quelques voiles de vrai-semblance qu'on s'efforçat de le cacher. Il avoit une droiture d'esprit admirable, qui ne pardonnoit aucune fausse démarche à ceux qui dispuoient contre luy, & lors qu'ils étoient tombez, il les relevoit avec une grace & une adresse qui luy étoit toute particuliere. Il n'y a point eu de secte de Philosophes dont il n'ait sceu parfaitement les dogmes. & les principes, & tout ce qui se peut dire pour soutenir ou pour combattre leurs opinions. Son desinteressement a esté sans égal, & il a abandonné tout son patrimoine à ses Freres & à ses Neveux. Il refusa des Cures considerables, parce qu'il n'avoit pas assez de voix pour fournir au chant de l'Eglise, ny le talent de prêcher au
peu-

peuple, ce qu'il croyoit absolument necessaire pour remplir dignement les fonctions de ce ministere. Je me trouverois fort bien de l'Eglise, disoit-il, mais l'Eglise ne se trouveroit pas bien de moy. Quoi que l'etude de la Theologie soit d'une étendue prodigieuse, il n'en negligea pas une seule partie; il lût tous les Peres & tous les Auteurs tant anciens que modernes qui traittent de matieres Theologiques, sans même en excepter quelques-uns qui peuvent passer pour ridicules, parce qu'il n'y en avoit point, selon luy, où il n'y eût quelque chose à apprendre, soit pour la doctrine, soit pour la discipline & les coutumes de l'Eglise, & aussi parce qu'il estoit persuadé qu'il est bon de voir jusqu'ou peut aller la licence & la bizarrerie des hommes. Il eut soin de se faire des amis d'une profonde litterature, où il pût assouvir cette soif demesurée qu'il avoit pour toutes les belles connoissances, & particulièrement pour la recherche de la verité. Le Pere Sirmond & le Pere Petau, M. de Montmor Maistre des Requestes, M. Bouillaud grand Mathématicien, Mrs. Dupuy Gardes de la Bibliotheque du Roy, & plusieurs autres sçavans hommes de ce temps-là furent ses Maîtres ou ses compagnons dans ses études. Le P. Sirmond le plus intime de ses amis, disoit que lors qu'il s'élevoit entre eux quelque difficulté sur un point de doctrine, Mr. de Launoy en sçavoit ordinairement moins que luy, mais que lors qu'il revenoit apres l'avoir étudié, il la possédoit mieux que luy & plus à fond.

Il a composé plus de soixante & dix Volumes, la plupart sur les matieres dont j'ay parlé dans cet éloge; il seroit trop long de dire ce qu'ils contiennent, & je me contenteray de rapporter le titre des principaux ouvrages, persuadé que cela seul donnera une juste idée de son genie. *La fabuleuse arrivée en Provence de la Magdelaine, du Lazare, & de Maximin. La vraye cause de la retraite de saint Bruno dans le desert. L'histoire de René Evêque d'Angers & de Victorin. Dissertation sur les deux saints Denis. De la vision de S. Simon Stok. Du privilege de la Bulle Sabatine, & de la Confrairie du Scapulaire des Caymes. Des Privileges de l'Ordre de Premontré. Des privileges de S. Gormain des Prez. Des Privileges de S. Medard.* Il a fait aussi plusieurs Traitez sur d'autres matieres, telles que sont ceux qui suivent. *De la diverse destinée des ouvrages d'Aristote dans l'Université de Paris. De la veritable intelligence du sixième Canon du Concile de Nicée. L'esprit du Concile de Trente, touchant la satisfaction dans le Sacrement de Penitence. Jugement de l'Auteur de l'Imitation de J. C. Du culte des Saints & des Reliques. De l'Histoire du College de Navarre. Traité du pouvoir des Princes seculiers, sur les empêchemens du Mariage, &c.*

Il est aisé de juger que Monsieur de Lau-
noy n'a pû traiter de toutes ces matieres, ny
d'une infinité d'autres, que la briéveté de
cet Eloge ne me permet pas de rapporter,
ny mouvoir tant de questions si délicates sans
s'attirer beaucoup de contradictions, & sans
se

se faire un grand nombre d'ennemis ; car il a combattu les plus anciennes traditions de l'Eglise de France. Mais si de sçavans hommes ont fait voir qu'il s'est trompé en quelques endroits, en suivant les Epoques de Sulpice Severe ou de Gregoire de Tours ; il est vray aussi que le grand nombre des mauvaises réponses qu'on luy a faites, ont beaucoup servi à confirmer la vérité de ce qu'il a écrit pour l'instruction des peuples, & pour les venger de l'abus qu'on faisoit de leur credulité. Quoy qu'il en soit Monsieur de Launoy a passé & passera toujours pour un Critique très excellent, & à qui l'on a de très-grandes obligations. Il est redevable de tant de beaux ouvrages à la sagacité de son esprit, & sur tout au bonheur qu'il a eu d'être intrepide & desintéressé tout ensemble. Il mourut à Paris le dixième Mars 1678. âgé de 74. ans & quelques mois. Il est enterré dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale.

*Pierre L'Allemant, Prieur de Sainte
Genevieve, & Chancelier de
l'Université.*

PIERRE L'ALLEMANT naquit à Reims d'une famille honnête, en l'année 1622. Il y fit toutes ses études & vint ensuite à Paris, où la beauté & la douceur de

de son esprit luy acquirent beaucoup d'amis, car il ne luy manquoit aucune des qualitez qui concilient la bienveillance. Il se donna tout entier à l'étude de la Theologie ; où il prit le degré de Bachelier ; ensuite il professa la Rhetorique au College du Cardinal le Moine , non point tant pour enseigner ce bel art aux autres , que pour se perfectionner luy-même dans la connoissance qu'il en avoit. Sa methode étoit d'exercer ses écoliers , & de s'exercer aussi luy-même à parler sur le champ , & à écrire sur toutes sortes de sujets ; ce qu'il préféreroit à l'exacte & scrupuleuse étude des preceptes , persuadé qu'il est bien plus facile de parler des regles de l'Eloquence , que de parler conformément aux regles de l'Eloquence. Il fit d'excellens Ecoliers , & se rendit en même temps un très-grand maître dans l'art de la parole. Les Sermons , les Panegyriques des Saints , les Oraisons funebres , & les Harangues qu'il fit en diverses rencontres eurent tant de succès , que l'Université voulut l'avoir pour son Recteur , & le continua dans cette charge pendant trois années , par dix élections consecutives.

Comme il étoit d'un esprit civil , doux & honnête , il ne luy échapa jamais aucune parole fâcheuse , non pas même contre les ennemis de l'Université , quoy qu'avant luy les invectives eussent été fort en usage dans les mêmes rencontres où il étoit obligé de parler. Il plaida plusieurs fois pour l'Université au Parlement & au Conseil ; où son éloquen-

quence fut presque toujours couronnée du gain entier de sa cause. Toutes les fois qu'il eut occasion de haranguer à la Cour, il fut toujours écouté & loué avec des marques d'une distinction très-singuliere. Sa reputation s'accrut de telle sorte, qu'il n'y avoit gueres de dignitez dans l'Eglise que la voix publique ne luy donnât; Dans une situation si avantageuse & au milieu de tant d'esperances toutes si douces & si raisonnables, il prit la resolution de quitter entierement le monde; il se démit du Rectorat où l'on vouloit le continuer encore, & le lendemain il se retira à Saint Vincent de Senlis, l'une des Maisons des Chanoines Reguliers de sainte Genevieve. Il écrivit à ses amis qu'une des choses qui avoit le plus contribué à sa retraite, c'étoit la pensée qui luy étoit venue plusieurs fois en prêchant, qu'il n'observoit pas luy-même ce qu'il prêchoit aux autres. Il ajouta qu'en expliquant un jour dans son Sermon ce que c'étoit que la plénitude de foy dont parle saint Paul; cette même reflexion l'avoit tellement émû, qu'il ne put ni manger ni dormir cette journée-là ni la journée suivante toute entiere; de sorte que vaincu & comme abbatu par la force & le poids de cette reflexion, il s'étoit jetté entre les bras de Dieu, pour ne songer plus qu'au seul nécessaire: Il ajoute qu'il avoit choisi la Maison de sainte Genevieve à cause de sa grande conformité à l'Ordre Hierarchique de l'Eglise, & par la facilité qu'il y avoit de vacquer également & à la medita-

tion,

tion, & aux œuvres de charité. Après quelques années qu'il passa dans l'exercice continuel de toutes les vertus de son estat, Dieu qui ne l'avoit pas comblé de tant de talens pour les laisser inutiles; le mit dans l'heureuse nécessité de s'en servir; car le Pere Frönteau Chancelier de l'Université, & Chanoine Regulier de sainte Geneviève comme luy, estant mort, le Pere L'Allemant fut nommé à sa place. La premiere chose à quoy il s'appliqua, fut l'Eloge de son Predecesseur, qu'il fit avec toute l'Eloquence que meritoit un si grand personnage, & joignant à cet Eloge tous les ouvrages d'une infinité de sçavans hommes sur le même sujet, il en composa un Recueil très-agreable qu'il prit aussi soin de donner au public. Cette charge très-difficile par elle même, l'étoit encore davantage par l'obligation qui sembloit luy être imposée de répondre au mérite de son Predecesseur; mais on peut dire qu'il l'égala, & le surpassa même en bien des choses. Tous ses discours estoient si pleins de bon sens & composez avec tant de justesse; qu'il n'eût pas été possible d'en rien ôter, ny d'y rien ajoûter. Une exacte pureté de langage regnoit également par tout, & la Noblesse des pensées l'emportoit encore sur l'élegance des paroles; mais ce qui le faisoit particulièrement admirer dans ces discours publics qu'on nomme Paranympes, c'étoit l'heureux choix des louanges toujours si propres à celuy qu'il louoit, qu'elles n'eussent pû convenir à un autre; il sem-
bloit

bloit qu'il vît le fond de son ame, tant l'image qu'il en faisoit estoit naïve & ressemblante. Comme son habileté n'étoit point bornée au seul talent de l'Eloquence, & que son sens exquis le rendoit capable de manier les affaires les plus difficiles, le Parlement luy renvoya plusieurs contestations à décider; le Roy & le Pape même luy firent souvent le même honneur, particulièrement lorsqu'il s'agissoit de mettre la paix entre des Maisons Religieuses, ou d'y rétablir l'ancienne discipline. Il s'y conduisoit avec tant de prudence & avec tant de douceur, qu'il se faisoit aimer de ceux mêmes qu'il avoit rangez à un genre de vie plus austere qu'ils n'auroient souhaité.

Quelque honneur qu'il luy revint de tous ses emplois, il s'en plaignoit néanmoins toujours, parce qu'ils l'arrachioient de sa cellule, où la meditation des veritez éternelles faisoit ses plus cheres delices. La foiblesse de son temperament & ses indispositions fréquentes ne diminuoient rien de l'assiduité de son travail, mais elles ne laissoient pas de l'avertir que sa fin approchoit, & cela fut cause qu'il commença à se soustraire autant qu'il le put aux affaires & aux visites de ses amis, pour se donner plus que jamais à la meditation. Ce fut dans ce temps-là qu'ayant fait nommer le Pere Tetelet pour son successeur, il ne pensa plus qu'à se preparer à la mort. Dans cette disposition il composa les trois admirables Traitez qu'il nous a laissez; *Le Testament spirituel, La Mort des*
Tome II. C Jus-

Justes, & les saints desirs de la mort. Ces ouvrages ont receu trop de louanges du public, pour vouloir y ajoûter les miennes. J'ayme mieux remarquer une chose plus louable encore, qui est d'avoir pratiqué luy-même exactement jusqu'aux moindres conseils qu'il y donne. Il mourut le 18. Février 1672. âgé de 51. ans. Le P. Tetelet son successeur voulut conserver à la posterité la memoire de ce grand homme, par le Recueil qu'il donna au public des Eloges & des differens petits ouvrages composez à sa louange par ses amis, & par les plus celebres Ecrivains de son temps.

Sebastien le Nain de Tillemont.

SI la vertu n'étoit estimable que par la peine qu'il y a toujours à l'acquérir, ce luy dont je vais parler ne meritoit pas beaucoup de louanges d'avoir été un des plus vertueux hommes de son siecle. Il nâquit avec un naturel si heureux, de parens remplis de bonnes qualitez, & il en receut une si sainte éducation, qu'il luy auroit été plus difficile de contracter des défauts que d'acquérir des vertus hereditaires dans la famille.

Monsieur le Nain de Tillemont, fils de Monsieur le Nain Maître des Requestes, & de Dame Marie le Ragois, nâquit à Paris le

30. May 1637. Dieu luy donna le meilleur naturel & les plus belles inclination qu'on pouvoit defirer en un jeune homme. Dès son enfance il eut pour partage la docilité, la sagesse & la modestie. Son esprit n'avoit point cet enjouement qui ne s'acquiert que dans le commerce du monde, dont il eut soin de s'eloigner toujours; mais il estoit vif, juste, & pénétrant.

L'éducation vrayment chrétienne qu'il receut des plus habiles Maîtres dans les belles Lettres, disposa parfaitement son esprit pour la Theologie, où avec le temps il se rendit très habile par son travail & par ses études. Il n'eut pas d'attrait pour la Scolastique, & il aima mieux chercher les fondemens de sa foy dans les sources mêmes, c'est-à-dire dans l'Écriture sainte & dans les Peres. Cette lecture qu'il commença à l'âge de 18. ans, luy donna la pensée de recueillir ce qu'il trouveroit sur les Apôtres. Et comme la methode d'Usserius dans ses Annales sacrées luy avoit beaucoup plû, il prit là dessus le plan de son travail, & encherit encore sur l'exaëtitude de cet Auteur. Il montra son effay aux personnes qui le conduisoient dans ses études, & qui surpris de ce nouveau genre d'écrire, luy conseillèrent de continuer le même travail sur l'histoire des premiers siecles de l'Église. La connexion qu'a l'histoire de l'Empire avec celle de l'Église, l'obligea de s'appliquer également à la recherche de l'une & de l'autre. La solidité d'une critique judicieuse, qui luy estoit comme naturelle,

turelle, la justesse d'un discernement très-fin; une exactitude à laquelle rien n'échappoit; & par dessus tout, un ardent amour de la vérité le rendirent très-habile en peu de temps. Il fut bien-tôt parmy les Sçavans comme l'Oracle: qu'il falloit consulter sur l'histoire de ces premiers temps; & le public luy est particulièrement redevable des ouvrages de plusieurs grands hommes, qui en ont traité différentes parties; car c'est sur ses Memoires qu'ont été composées les vies de Tertullien & d'Origene, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Gregoire de Nazianze, & de saint Ambroise. Ceux qui ont travaillé à la traduction des ouvrages de saint Cyprien, & aux dernières éditions de Saint Hilaire, de Saint Augustin, & de Saint Paulin, ont tiré aussi de grands secours des histoires de ces Saints qu'il leur communiqua; & il leur a sur tout beaucoup servi pour la critique & le discernement des vrais ouvrages de ces Peres d'avec ceux qui leur sont supposez, & pour leur arrangement selon l'ordre chronologique. Il interrompit durant quelque temps son travail sur les premiers siècles de l'Eglise pour s'appliquer à étudier l'histoire de saint Louis, dont il a fait d'amples Memoires, à la consideration d'une personne pour qui il avoit toute sorte de déference, & qui avoit d'hein d'écrire la vie de ce grand Roy. Cette vie n'a pas encore été donnée au public; mais l'histoire que Monsieur de la Chaise en a faite, a été tirée de ces Memoires. Enfin il n'est pas con-

concevable combien de personnes ont profité de son travail, & avec quelle bonté il le leur communiquoit, S'ils ne luy ont pas rendu ce témoignage, c'est que la seule reconnoissance qu'il exigeoit d'eux, étoit de ne le point faire connoître.

Quelque profonde que fût son érudition, il ne la faisoit paroître que lors qu'il ne la pouvoit cacher; & il excelloit tellement en humilité, que cette vertu parut toujours comme son caractère particulier. Elle se fait remarquer dans ses ouvrages, où l'on voit un homme sçavant, éclairé, & de grande réputation, réservé à décider, & toujours prêt d'avoüer que ses lumières ne pénètrent pas toutes les difficultez. Bien loin qu'il cherchât à se faire honneur de ses découvertes, il étoit bien aise quand un autre avoit eu la même pensée que luy, de la citer de cet Auteur, quoy qu'il ne luy en eût pas l'obligation. Son exactitude à ne faire rien dire à ceux qu'il cite que ce qu'ils disent précisément, va jusqu'au scrupule. Ce n'est pas qu'il s'attache à rendre mot pour mot ce qu'il rapporte, il se contente souvent de n'en prendre que le sens, & quelquefois même il met en une ligne, ce qui dans l'Auteur contient des pages entières; on ne peut pas disconvenir que son style ne soit un peu sec, mais au milieu de la seicheresse des discussions auxquelles son travail l'a engagé, on sent toujours beaucoup d'onction dans les réflexions courtes & vives qu'il fait quelquefois sur les principaux événemens. Il a mê-

me trouvé le secret en traitant l'histoire des Empereurs idolâtres, de répandre les lumières de la foy sur les tenebres du paganisme. C'étoit un innocent penitent, un humble savant, un homme infatigable au travail, & assidu dans la priere. Sa vie n'est pas remarquable par des evenemens singuliers & éclatans : l'uniformité d'une conduite vraiment Ecclesiastique & digne d'un Solitaire chrétien, est ce qui en fait tout le merite devant Dieu, & ce qui le fera admirer de tous ceux qui luy rendront justice.

Il avoit une candeur & une affabilité qui le faisoit aimer de tout le monde ; il n'étoit dur & severe qu'à luy-même, car l'innocence de sa vie ne l'a pas empêché d'affliger son corps par une continuelle & rigoureuse penitence. Sa vie ordinaire étoit plutôt un jeûne continuel qu'une vie frugale. Ses jeûnes imitoient la rigueur de ceux des premiers Fideles. Ses austeritez jointes aux grandes fatigues de son travail ruinerent enfin toutes les forces de son corps, & il tomba dans une langueur qui dura près de trois mois, pendant lesquels il ne témoigna pas moins de vertu que dans sa santé. Il continua tous ses exercices avec la même ferveur, jusqu'à ce qu'il fût dans une entiere impuissance de les suivre. Plus son corps s'abbatoit, plus son esprit s'élevoit vers Dieu, tout occupe de la priere & de la bienheureuse éternité. Il y entra le 10. Janvier 1698. âgé de 60. ans un mois & quelques jours, avec la confiance des enfans de Dieu.

&

& l'humilité d'un homme qui dans la vie la plus dévouée au service de Dieu & de l'Eglise, se regarda toujours comme un serviteur inutile. Il mourut à Paris, & son corps fut porté à Port Royal des Champs, où il avoit choisi sa sepulture.

Jean Baptiste Santeuil, Chanoine Regulier de Saint Victor.

LEs Poètes parlent souvent de leur enthousiasme, & d'une certaine fureur qui les élève au dessus d'eux-mêmes, en sorte qu'ils doutent quelquefois si ce qu'ils produisent en cet état sort de leur propre fonds, ou s'il ne leur est point donné d'ailleurs par voye d'inspiration. Il n'y a point de Poète qui ne prétende être saisi de cet heureux enthousiasme quand il compose, & qui ne se croye échauffé de cette chaleur féconde, quelque froids que soient ses ouvrages. Mais s'il y en eut jamais un agité de cet emportement, c'est celuy dont je parle. On voyoit dans son regard la chaleur qui le travailloit au dedans: le feu de son imagination se répandoit sur toute sa personne: ses pieds, ses mains, ses yeux, tout exprimoit; & comme s'il n'eût pu contenir les idées dont il étoit plein, tout parloit en luy, & faisoit croire qu'un second & double es-

prit se joignoit au premier, telle étoit l'abondance & la force de ses pensées.

La plupart des gens du monde peu instruits de ce qui se passe dans les forts & vigoureux genies; qui n'ont d'ame que ce qu'il en faut pour s'acquiter foiblement des simples devoirs de la vie civile, prenoient quelquefois pour égarement ce qui n'étoit qu'un transport ordinaire de sa vivacité, & de la noble hardiesse de son temperament tout de feu & tout de lumiere.

Né d'une bonne & ancienne famille de Paris, il fit ses études aux Jesuites, où le Pere Coffart homme d'un merite très-singulier, qu'il eut pour Maître dans la Rhetorique, augmenta beaucoup par ses preceptes & par son exemple l'inclination avec laquelle il étoit né pour la poésie latine, & qu'il a cultivée tout le temps de sa vie. Ses ouvrages ont esté aimez de toutes sortes de personnes; ses vers quoique très-sublimes sont tournez d'une maniere si naturelle, qu'il n'y a personne qui ne les entende, contre la coutume de la plupart des Poëtes Latins modernes, qui se font un merite d'une profonde & malheureuse obscurité.

Comme il n'étoit pas moins poli dans les choses agreables, que soutenu & élevé dans les grands sujets, il fit des inscriptions pour toutes les Fontaines de Paris, où il a mis tout l'agrément, tout le sel, & toute l'elegance qu'on y peut souhaiter. Ce sont la plupart des distiques si justes pour chaque endroit où ils sont posez, & qui disent tant de choses

ses en peu de paroles, qu'il n'est pas possible de ne les pas lire toutes les fois qu'on les rencontre. Je ne puis m'empêcher de mettre icy celle qui est gravée sur la porte du Château d'eau du pont Notre-Dame.

*Sequana cum primum Regina allabitur Urbi,
Tardat præcipites ambitiosus aquas.*

*Captus amore loci cursum obliviscitur arceps
Quo fluat, & dulces necit in Urbe moras.*

*Hinc varios implens fluctu subeunte canales,
Fons fieri gaudet qui modo flumen erat.*

Il se mit enfin à composer des Hymnes pour l'Eglise, & c'est où il a excellé admirablement. On sçait qu'à la reserve de quelques-unes qui ont été composées par Prudence, par S. Augustin, par S. Ambroise, par S. Thomas, & par quelques autres grands Personnages, les Hymnes sont la partie du service Divin la moins belle & la moins châtiée. Quand celles de Santeuil ont paru, il n'est pas croyable combien elles se sont fait admirer de tout le monde; il en a fait un très-grand nombre: le Breviaire de Clugny en est tout rempli: les Eglises dont les Patrons n'en avoient point, & qui jusques-là n'avoient chanté à leurs Fêtes que celles du Commun des Martyrs & des Confesseurs, ont souhaité d'en avoir de particulières, & de les avoir de la composition de Monsieur Santeuil. On a voulu leur reprocher que le style n'en estoit pas assez Eccle-

fiastique ni assez composé de termes consacrés par l'usage de toute l'Eglise; mais ce n'est autre chose que se plaindre qu'elles sont trop belles & trop élégantes, & on ne voit pas pourquoy de mauvais Latin seroit plus propre à inspirer la pieté que cette même Langue dans sa pureté naturelle; on ne les aura pas chantés cinq ou six fois aux grandes Fêtes, pour la solemnité desquelles elles sont faites, qu'elles ne respireront plus que la sainteté des mysteres ou des saintes actions qu'elles celebrent. Personne de sa profession n'a jamais esté plus connu ny plus estimé par ses ouvrages. Mais il n'estoit pas seulement aimé du peuple & de ses amis, les plus grands Seigneurs de la Cour se faisoient un extrême plaisir de l'avoir, & de jouir de sa conversation toujours vive & animée; car son feu estoit toujours beau, toujours serain, & ne jettoit aucune étincelle qui fût à craindre.

Le grand Prince de Condé l'aimoit beaucoup; Monsieur le Prince son fils l'aimoit encore davantage, & le menoit souvent à sa Maison de Chantilly, où il faisoit les delices de la conversation & de l'honnête liberté que donne l'agreable séjour de la campagne. Il a célébré les beautés de cette Maison, & leur a plus assuré l'immortalité dans la memoire des hommes, que tout l'art des ouvriers qui les ont faites.

Il mourut à Dijon le cinquième d'Aoust 1697. dans un voyage qu'il fit avec Monsieur le Duc aux Etats de Bourgogne, d'une colique

que qui le prit tout à coup, & l'emporta après quatorze heures de tranchées & de douleurs insupportables. Malgré la violence de son mal, il ne laissa pas de s'acquiescer de ses devoirs de Chrétien avec une très grande ferveur, & de recevoir ses Sacremens d'une manière si touchante & si vive, qu'il fit couler des larmes à tous ceux qui l'assistèrent, & qui furent témoins des derniers momens de sa vie. Les Etats de Bourgogne ne voulant pas priver l'Abbaye de saint Victor de l'honneur de sa sépulture, firent déterrer son corps, & l'envoyèrent à Paris dans un cercueil de plomb, & Monsieur le Prince payâ la dépenſe de ce transport. On luy fit un service fort ſolemnel, & il fut enterré dans le Cloître de cette Abbaye le 17. Octobre 1697. On luy a dressé une Epitâphe contre le mur de ce Cloître, où il y a ces Vers :

*Quem superi Præconem habuit quem sancta
Poëtam*

*Religio, latet hoc marmore Santolius,
Ille etiam heroas, fontesque & flumina &
hortos*

*Dixerat, at cineres quid juvat iste labor;
Fama hominum merces sit Versibus æqua pro-
fanis*

Mercedem poscunt carmina sacra Deum.

Et sur la Tombe au dessous il y a ces mots

Hic jacet P. Joan. Baptista de Santeuil, hujus Abbatia Canonicus Regularis & Subdiaconus, qui sacros Hymnos, pijs aequè ac politis versibus, ad usum Ecclesiae concinnavit.

Obiit die 5. Augusti, anno R. S. 1697. æt. 66.

Hierosme Vignier, Prestre de l'Oratoire.

HIEROSME VIGNIER nâquit à Blois en l'année 1606. de Nicolas Vignier sieur de la Motte, & d'Olympe le Blond. Il avoit beaucoup de vivacité: de sorte qu'ayant estudié aux Loix en sortant de Philosophie, il prit ses Licences dès l'âge de seize ans, avec l'estonnement de ses Professeurs, qui furent charmez de ses réponses. Son pere s'estoit laissé entraîner à l'herésie de Calvin, répandue alors par toute la France. Dieu luy fit la grace de l'en tirer; mais sa femme demeurant opiniastre dans son erreur, elle y éleva ses enfans, dont l'aîné Nicolas Vignier se maria à Blois, & y fit profession de la Religion pretendue Reformée Pour Hierosme Vignier

gnier dont je parle, la fréquente lecture de l'Écriture sainte & des Peres firent une telle impression sur son esprit, que les larmes de son pere & de sa mere, qui apprehendoient sa conversion long-temps mesme avant qu'il l'eust déclarée, ne peurent éteindre l'ardeur qu'il sentit pour la verité. Neanmoins pour ne pas s'exposer en mesme-temps au ressentiment d'un pere irrité, aux tendresses d'une mere affligée & aux artifices des Ministres; qui le soupçonnant de n'estre pas trop bon Calviniste, empeschoient que son pere ne traitast pour luy de la Charge de Baillif de Beaugency, il fut obligé de feindre pendant quelque temps une maladie, jusques-là qu'il prenoit des remedes pour s'exempter d'aller aux Prêches aux jours d'obligation. Cet artifice luy réussit, & son pere luy acheta la Charge qu'il demandoit.

Aussi-tost qu'il en fut pourveu il s'estudia à amortir tous les proces des Habitans de Beaugency, établit l'ordre dans les Officiers subalternes, & les obligea par son exemple à rendre bonne & brève justice. Son pere voulut le marier à une Demoiselle de la Religion prétendue Reformée. Il prit ce temps pour declarer non seulement sa conversion, mais le dessein qu'il avoit de se rendre Chartreux; ce qu'il fit aussi-tost avec une ferveur extraordinaire. Cependant comme son naturel fort délicat, ne put s'accommoder des austeritez de ce saint Ordre, il se retira chez les Peres de l'Oratoire à la faveur du Cardinal de Berulle, qui l'honora d'une estime toute

te particuliere. Il ne travailla pas moins dans cette Communauté pour le prochain, par ses pieuses Conferences & par ses doctes Ecrits, que pour luy mesme: de sorte que les preuves qu'il y donna de son merite, l'eleverent à la dignité de Superieur des Maisons de Tours, de la Rochelle, & de Lyon successivement, & enfin à celle de Superieur de S. Magloire à Paris, où il fut continué après que le temps fut expiré.

Il avoit un grand desir de voir sa Famille suivre son exemple, en retournant comme luy au sein de l'Eglise; mais Dieu ne luy accorda qu'une seule de ces ames, pour lesquelles il faisoit tant de vœux.

Il estoit tres-savant dans les langues Grecque, Chaldaïque, Hebraïque & Syriaque, & plus encore dans la connoissance de l'origine de toutes les Maisons Souveraines de l'Europe, qui le consultoient sur leurs doutes. Il fit un voyage en Lorraine, où il découvrit par ses soins & par le secours de Monsieur Vignier Intendant de Justice en ce Pays là; des Antiquitez si curieuses sur l'origine de la Maison de Lorraine, & sur celles de la Maison d'Autriche, de Luxembourg, de Bade, d'Alsace, & de quelques autres encore, qu'il en fit un Ouvrage admirable que le docte Chifflet traduisit en Latin, avouant de bonne foy qu'il falloit supprimer ce qui avoit paru jusques là touchant l'origine de la Maison d'Autriche, & qu'on devoit s'en tenir aux lumieres du Pere Vignier. Il estoit si habile & si curieux dans la connoissance & dans
la

la recherche des Medailles, que ce qu'il en a amassé a beaucoup enrichi le curieux Cabinet de feu Monsieur le Duc d'Orléans, dont les raretez ont passé dans celuy du Roy. Estant à Venise il y découvrit un Traité manuscrit de S. Fulgence, qu'il transcrivit avec beaucoup de peine, & qu'il auroit donné au Public si la mort ne l'eust prévenu. Il trouva aussi à Clairvaux deux Volumes des Oeuvres de S. Augustin, qui n'avoient pas encore esté imprimez, & qu'il a donnez avec une Concordance des Evangelistes. Il a composé deux volumes de l'Histoire Ecclesiastique Gallicane, qu'il étoit prest de mettre sous la presse quand il mourut. Son application à ces sortes de travaux si sérieux ne l'empeschâ pas de donner des marques de la beauté de son esprit, par la composition de plusieurs pieces de Poësies, & particulièrement de quelques Paraphrases des Pseaumes en beau Latin qui luy firent beaucoup d'honneur, & que le Cardinal de Richelieu preferoit à toutes celles qui furent faites en ce temps-là.

Dieu qui vouloit éprouver sa patience, luy fit sentir les picquantes douleurs de la pierre, qui l'obligerent de venir à Paris. Le Prince Ferdinand de Lorraine avoit esté taillé quelque temps avant par le sieur Collot, & la suite de cette Operation n'ayant pas esté heureuse, les amis du Pere Vignier luy conseillerent de prendre un autre Operateur; mais la connoissance qu'il avoit de sa capacité le porta à le choisir, disant

fant d'ailleurs qu'il vouloit rétablir la réputation d'un si excellent homme. L'Operation se fit dans la Maison de saint Magloire le jour du Vendredy Saint. La pierre pesoit sept onces, & l'Operateur qui taschoit ou de la tirer ou de la casser, fut un gros quart d'heure à tenter toutes sortes de voyes pour venir à bout ou de l'un ou de l'autre. Ce furent des douleurs inconcevables, enfin il l'emporta par un bonheur inespéré, & le sieur Collot avoua qu'après Dieu, le Pere Vignier n'avoit obligation de sa vie qu'à sa patience; parce que le moindre mouvement qu'il eust fait auroit causé sa mort. Des qu'il fut guéri il retourna à Châlons, où il se remit à composer divers ouvrages qu'il vint achever à Paris en l'année 1661. pour les donner au Public. Il n'y fut pas plûtost arrivé, qu'il fut attaqué d'une maniere d'hydropisie & d'une fièvre quarte, qui s'étant changée en fièvre continuë le fit mourir le 14. Novembre 1661. âgé de 55. ans.

Le Pere Fr. de Combefis.

CEux qui aiment l'érudition & la pureté de la doctrine des premiers siecles de l'Eglise, auront de la joye de voir icy l'Eloge du Pere de Combefis; puisqu'on peut dire que personne n'a jamais penetré plus avant que luy dans la connoissance des Auteurs qui ont écrit dans ces temps-là, & parti-

particulièrement des Peres Grecs qu'il a pres- que tous traduits de nouveau, ou illustrez de Notes tres-curieuses & tres-instructives.

Il naquit à Marmande Villé sur la Ga- ronne proche de Bourdeaux en l'année 1605. de parens qui tenoient un rang assez confi- derable dans le Barreau. Il fit ses estudes d'Humanitez & de Philosophie avec bien du succès; l'éducation Chrétienne qu'il avoit receüe dans sa Famille luy ayant donné beaucoup de pieté. Le commerce qu'il eut dès les jeunes ans avec les Religieux de S. Dominique le porta à prendre l'habit dans leur Ordre en l'an 1624. où il a mené jus- qu'à sa mort une vie tres-sainte & tres-exem- plaire.

Charmé qu'il estoit de la doctrine de S. Thomas, il recommença tout son Cours de Philosophie pour prendre les printipes de ce grand Docteur, & en faire les fonde- mens de la Theologie qu'il estudia ensuite. Il se perfectionna tellement dans l'estude de ces deux Sciences, qu'il fut establi à Bour- deaux Lecteur de Philosophie, & quelque temps après on luy ordonna d'enseigner la Theologie au Couvent de Saint Maximin. Dans la fin de ces deux penibles emplois il refusa les dispenses qu'on accorde ordinaire- ment aux Professeurs qui enseignent, pour avoir plus de temps de vacquer à l'estude. Il assistoit à tout l'Office Divin la nuit & le jour, & à tous les devoirs de la Commu- nauté.

Quand la Maison de l'estroite Observance

fut bastie à Paris on l'envoya enseigner la Theologie; mais la facilité qu'il eut d'entrer dans les plus fameuses Bibliothèques où son mérite luy donnoit accès, le fit résoudre d'exécuter le dessein qu'il avoit conceu depuis long-temps de purger les ouvrages des Peres de l'Eglise Grecque d'une infinité de fautes qui s'y estoient glissées. Comme il avoit une parfaite intelligence de la Langue Grecque, & qu'il trouva un grand nombre de précieux Manuscrits dans la Bibliothèque du Roy, dans celle de Monsieur le Chancelier, & dans quelques autres, il commença par traduire plusieurs excellens Traitez de très-bons Auteurs qui n'avoient jamais esté connus, & les fit imprimer ensuite. Pour rendre ce service à l'Eglise il quitta l'Ecole, où il avoit enseigné deux Cours de Theologie, & il prit un tel goust à ce glorieux & utile travail, qu'il le continua pendant près de cinquante années avec une application infatigable, & avec un tel succès que l'Assemblée du Clergé, après l'avoir félicité sur la beauté de son travail, luy accorda en l'année 1644. une grace qu'elle n'avoit jamais faite à pas un Religieux; elle luy donna une pension de mille livres, qui a continué jusqu'à sa mort, & dont il se servoit pour payer les Ecrivains qu'il employoit à Rome, à Paris & ailleurs, pour transcrire les Manuscrits Grecs de la Bibliothèque du Vatican, & des autres endroits éloignez.

On s'étonnera toujours en voyant le dénombrement des Livres qu'il a traduits & enrichis

enrichis de Notes, & de ceux qu'il a composés, qu'un homme d'une complexion si foible & si atténuée par les travaux de la pénitence, ait pû suffire à tant d'Ouvrages. Il a augmenté la Bibliothéque des Peres Grecs de plusieurs Volumes; Il a composé l'*Histoire des Monothelites*; Il a traduit *Ambiloque*, *Asterius*, *André de Crete*, *S. Maxime Confesseur*, *Manuel*, *Calecas*, *Theodore d'An-cyre*, & un tres-grand nombre de petits Traitez de plusieurs autres Peres; mais avec des Notes d'une profonde érudition. Il a rétabli dans leur premiere pureté les ouvrages de *S. Denis*, de *Methodius*, de *S. Chrysofome*, des deux *Saints Basiles*, des trois *Saints Gregoires*, celui de *Nyße*, le *Thaumaturge*, & le *Theologien*. Il a composé pour les Predicateurs huit Volumes de *Sermons* & d'*Homelies des Peres Grecs & Latins*, rapportant sur chaque Evangile de l'année ce qu'ils ont écrit pour l'éclaircissement des Mysteres, & l'instruction des Peuples.

Monsieur Colbert qui a pris soin de faire traduire & imprimer au Louvre, avec une magnificence Royale, tous les Auteurs Grecs qui ont parlé de l'Histoire Byzantine, tant pour ce qui regarde la Religion que l'Etat Politique, estant informé de la profonde érudition du Pere de Combesis sur cette matiere, l'engagea de travailler incessamment sur *Theophanes*, & sur quelques autres Auteurs Grecs qui manquoient à la perfection de cette Histoire. Il entreprit & acheva ce grand travail; mais la mort qui l'enleva le

23. jour de Juin 1679. âgé de 74. ans, le priva de la satisfaction d'en voir l'impression entièrement achevée.

Si j'entreprendois de rapporter icy toutes les actions, ou pour mieux dire tous les prodiges de sa pieté sans égale, il me faudroit avoir plus de place pour les déduire que je n'en ay employé jusqu'icy, & dans la vérité cet excellent homme meriteroit encore mieux d'estre mis dans le Catalogue des Saints, que parmi les Illustres dont on fait icy les Eloges.

*Marin Mersenne, Mathématicien,
de l'Ordre des PP. Minimes.*

CELUY dont je vais parler, ne merite pas seulement la place que je luy donne icy par son merite particulier, mais aussi par le merite de la plupart des grands Mathématiciens de ce siecle, puis qu'il est vray qu'il les a excitez au travail, & que sans son entremise ils seroient demeurez dans le silence sur une infinité de belles choses qu'ils nous ont découvertes.

Marin Mersenne nâquit dans le bourg d'Oise au pais du Maine le 8. Septembre 1588. Il fit ses études au College de la Flèche, où la bonté de son naturel, & la finesse de son esprit le firent aimer de tous les Peres de la Societé, & particulierement des Peres
Chaste-

Chastelier, de la Tour & Phelypeaux. Il fit ensuite son cours de Theologie à Paris sous Messieurs du Val, Yfambert & Gamache, les plus celebres Professeurs qu'il y ait peut-estre jamais eu en Sorbonne. Des ce temps-là il vivoit dans une tres-grande pieté; de sorte que passant dans le Monastere du Pleffis lez-Tours, il fut tellement touché de la vie exemplaire des bons Minimes de ce Convent, qu'il resolut d'embrasser le même genre de vie, ce qu'il fit dans la maison de la Place Royale à Paris, où il prit l'habit le 17. Juillet 1611. & fit profession en 1612. Il apprit l'Hebreu du R. P. Jean Bruno Celestin, Docteur dans les Universités d'Alcala & d'Avignon, ce qui luy donna de grandes ouvertures dans ses études de Theologie, où il réüffit extraordinairement, comme on le peut voir dans ses Commentaires sur la Genese, & dans deux tomes qu'il a composez; l'un de l'*Analise de la vie spirituelle*, & l'autre de l'*Usage de la raison*, & particulièrement dans celuy qu'il composa contre l'impieré des Deïstes & des Athées.

Il avoit un grand amour pour les Mathematiques, dont il a cultivé presque toutes les parties avec un grand succès. Ce qu'il a écrit de l'Harmonie en douze Livres, est tres-excellent. Il composa d'abord cet ouvrage en Latin, & ensuite il le mit en François. Dans le premier tome, il traite des sons & des mouvemens, des consonances, des dissonances, des genres, des modes, de la composition, de la voix, des chants, & de

toutes les sortes d'instrumens harmonieux, en expliquant la maniere dont ils sont construits. Il rapporte des exemples de toutes sortes de pieces de musique; il montre en quoy elles different les unes des autres, & ce qui en compose le veritable caractere. Le second tome contient la pratique des consonances & des dissonances dans le contrepoint figuré, la Musique accentuelle, la Rythmique, la Prosodie & la Musique Française; la maniere de chanter les Odes de Pindare & d'Horace. Il n'y eut jamais une recherche plus curieuse sur tout ce qui regarde la Musique, à l'égard de laquelle il semble n'avoir presque rien oublié de ce qui peut en donner une parfaite connoissance. Il a falu joindre à une lecture prodigieuse de tous les Auteurs qui en ont parlé, de tres profondes meditations, pour en tirer toutes les particularitez qu'il rapporte. Il a écrit encore des mesures, des poids & des monnoyes des Hebreux, des Grecs & des Romains, reduites à la valeur de la monnoye de France. Il a fait un *Traité de l'Element de l'air*; un autre, *Des moyens de naviger & de cheminer dessus & dessous les eaux*; un autre, *De la Pierre d'Aimant*: & un autre où il explique les jets des boulets, des fleches & des Javelots. Peu d'Auteurs se sont elevez à autant de connoissances sublimes, & en même temps sont descendus dans un aussi grand détail de tout ce qui regarde les Mathematiques. Il a porté dans toutes ses recherches une sagacité & une pénétration qui luy
 sont

sont toutes particulieres. Il mourut le premier de Septembre 1648. d'un abcès. On le croyoit au commencement malade d'une fausse pleuresie. Il étoit d'un naturel doux, gay & complaisant. Deux hommes écrivirent contre luy : Sixtinus Amama Professeur en Grammaire à Franeker en Frise : mais ce Professeur ayant enfin connu le P. Mersenne, il fit amitié avec luy, & ensuite luy écrivit plusieurs Lettres tres-obligeantes. Le second fut Robert Flud Medecin Anglois. Deux Peres Minimes répondirent pour le P. Mersenne, & sur tout Monsieur Gassendi, qui refuta pleinement les réveries & les fausses opinions de ce Medecin Anglois.

Ses amis ont été Messieurs de Sainte Marthe, Hevelius, les Elzevirs, Monsieur Descartes, Monsieur Gassendi, Scheinerus, Monsieur Naudé, Monsieur Petit, Leo Allatius, Seldenus, Guillaume Colletet; la Mothe le Vayer, Monsieur Peyresc, & plusieurs autres grands hommes de ce siecle.

*Henry de Lorraine, Comte d'Har-
court, Ec. Grand Ecuyer
de France.*

LA Genealogie de celuy dont je vais parler, rempliroit tout son éloge, si j'entreprendois de la déduire dans toute son

étenduë. Mais comme l'ancienneté & la grandeur de la Maison de Lorraine sont connues de tout le monde, je passeray d'abord aux actions de sa vie, plus glorieuses encore pour luy que tous les avantages de sa naissance.

HENRY DE LORRAINE Comte d'Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Vicomte de Marsan, Chevalier des Ordres du Roy, Grand Ecuyer de France, Senéchal de Bourgogne, & Gouverneur d'Anjou, étoit second fils de Charles de Lorraine premier du nom, Duc d'Elbeuf, & de Marguerite Chabot. Il commença à donner des preuves de son courage à la bataille de Pragues, qui se donna le 8. Novembre de l'année 1618. Il y alla avec Charles IV. Duc de Lorraine Chef de sa Maison. A son retour en France il servit en qualité de Volontaire dans les guerres contre les Huguenots, & se trouva aux fameux sieges de Saint Jean d'Angely, de Montauban & de la Rochelle, où il se distingua par une infinité d'actions d'une bravoure extraordinaire. Il en donna une marque bien éclatante dans la hardiesse, ou plustost, si cela se peut dire, dans l'audace qu'il eut d'entrer en combat singulier à l'âge de dix-huit ans avec Monsieur de Bouteville, estimé le plus brave & le plus adroit qu'il y eut dans ces sortes de combats. Les sages défenses qui ont aboly les duels, & guery la France d'une si affreuse maladie, n'estoient pas encore faites. Monsieur de Bouteville avoit fait appeller Monsieur

fieur

seigneur d'Elbeuf, qui aussi-tost fut arrêté par les ordres du Roy. Le jeune Comte d'Harcourt prit la querelle de son Frere. Le combat fut aspre & vigoureux de part & d'autre. Ils se joignirent corps à corps, & furent enfin separez par le second du Comte d'Harcourt, qui avoit desarmé son homme.

En l'année 1629. il se signala à l'attaque du Pas de Suze, & en l'année 1633. le Roy pour témoigner la satisfaction qu'il avoit de ses services, le fit Chevalier de ses Ordres. En 1637. il commanda l'armée Navale, & prit sur les Espagnols les Isles de Saint Honorat & de Sainte Marguerite. En 1639. il gagna une bataille auprès de la ville de Quiers en Piedmont, où il mit en fuite l'armée Espagnole. En 1640. il prit Coni, & assiegea Turin, où il se fit tant d'actions memorables, & particulièrement de la part de celuy qui commandoit, que divers Auteurs en ont composé de gros volumes. Les assiegeans ayant affamé ceux de la ville, furent ensuite affamez eux-mêmes dans leurs retranchemens: mais quelque pressante que fût l'extrême faim qu'ils souffroient, le Comte d'Harcourt ne se rebuta point du Siege, & répondit aux Ennemis qui luy propoisoient une Trêve, que quand ses chevaux auroient mangé toute l'herbe qui étoit autour de Turin, & que ses soldats auroient mangé tous les chevaux de son armée, il leveroit le siege. Les assiegez firent jusqu'à vingt-neuf sorties, & furent enfin contraints de capituler. Le Roy voulant recompenser des services si impor-

tans & si confiderables, donna au Comte d'Harcourt le Gouvernement de Guyenne en 1642. & la Charge de Grand Ecuyer en 1643.

Cette même année il alla Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour pacifier les troubles qui commençoient à s'y élever. En 1645. il fut fait Viceroy de Catalogne, où il desit à la bataille de Liorens, les Espagnols commandez par le Marquis de Mortare. Peu après il prit Balaguier, où le reste de l'armée ennemie s'étoit réfugiée, & remporta plusieurs autres avantages. Mais comme il est impossible que la valeur, à quelque degré d'excellence qu'elle soit parvenue, soit toujours heureuse, il ne réussit pas au siege de Lerida: ce revers de fortune ne servit néanmoins qu'à faire éclater sa vertu, par la maniere dont il le soutint, & dont il scut retirer toute son armée d'un si mauvais pas. En l'année 1649. il fut envoyé dans les Pais-bas, où il prit Condé, Maubeuge, le Château de l'Esclere, & plusieurs autres Places, avec une rapidité incroyable, quoy qu'elle luy fust ordinaire. Après avoir rendu encore de tres grands services dans la Guyenne pendant les troubles des années 1651. & 1652. le Roy luy donna le Gouvernement d'Alsace, où il se retira, & dont il se démit ensuite pour celuy d'Anjou. Il mourut subitement dans l'Abbaye de Royaumont, le 25. Juillet 1666. à l'âge de soixante-six ans.

Il avoit épousé en 1639. Marguerite de Cambout fille de Charles Baron de Pontchâ-

château, dont il eut Louïs de Lorraine Comte d'Armagnac & de Brionne, Grand Ecuier de France, Philippes connu sous le nom de Chevalier de Lorraine, Alphonse-Louïs connu sous celui de Chevalier d'Harcourt, General des Galeres de Malte, Raymond-Berenger Abbé de Saint Faron de Meaux, Charles Comte de Marsan, & Armande Henriette Abbesse de Notre-Dame de Soissons.

Le Comte d'Harcourt a été un des plus braves & des plus heureux Capitaines qu'il y ait jamais eu; la victoire le suivoit par tout; & hors le siege de Lerida où il n'eut pas de l'avantage, il sortit toujours supérieur de tous les combats où il se trouva. Il étoit brave, genereux, intrepide, & aussi bon à ses soldats, que terrible à ses Ennemis.

Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Pair, Marechal & Grand-Maistre de l'Artillerie de France, Sur-Intendant des Finances, & Ministre d'Etat.

MAXIMILIEN DE BETHUNE est sorti d'une des plus grandes & des plus anciennes Maisons de France, qui tire son origine des anciens Comtes d'Artois. Il descend en ligne masculine de Robert premier du nom, surnommé Faïsseus, Seigneur d:

de la ville de Bethune, & avoué de l'Abbaye de Saint Vaast d'Arras sous le regne de Hugue Capet. Il perdit son pere & sa mere fort jeune, & se trouva malheureusement engagé dans les erreurs du Calvinisme, par François de Bethune son pere, qui s'estoit laissé entraîner au torrent de l'heresie. Il s'attacha à la personne d'Henry Roy de Navarre, devenu par la mort du Duc d'Alençon, présomptif heritier de la Couronne, & il le suivit à la bataille de Coutras sous le nom de Baron de Rosny.

Après la mort d'Henry III. qui fut tué au siege de Paris, il suivit Henry IV son Maître, devenu Roy de France, aux batailles d'Arques & d'Ivry, & aux rencontres d'Aumale, de Pontarfy, & d'Yvetot. Il remit ensuite la Normandie & le Havre de Grace sous l'obeïssance du Roy, par sa negociation avec l'Amiral de Villars. Il raccommoda aussi le Comte de Soissons avec le Roy, & avec le Duc de Montpensier. Le Roy pour reconnoître ses services luy donna entrée dans tous ses Conseils, & la charge de Grand-Voyer de France. Ensuite Sa Majesté le créa Sur-Intendant de ses Finances, qu'il rétablit dans un excellent ordre par sa capacité & par sa vigilance. Il retira les Domaines du Roy qui estoient engagez, soulagea le peuple, & paya regulierement les dépenses de l'Etat. Le Roy pour marquer combien il estoit content de sa conduite, le pourveut, par la démission de Monsieur d'Estrées, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, qu'il

qu'il érigea en sa faveur, en Office de la Couronne; & après avoir aussi érigé Rosny en Marquisat, il luy donna encore le Gouvernement de la Bastille, & la Sur-Intendance des Bastimens & Fortifications de France.

Ce sage & vigilant Ministre repara, par ses soins, toutes les maisons Royales. Il restablit les grands chemins & les chaussées. Il fit fortifier les places frontieres du Royaume. Il fut employé à toutes les plus grandes affaires de l'Etat. Ce fut par son entremise que se fit le mariage de Madame sœur du Roy avec le Duc de Bar, & qu'on parvint à la dissolution du mariage du Roy avec la Reine Marguerite, qui souhaita que l'affaire fust conduite par le seul Marquis de Rosny. Il termina luy seul le traité du Roy avec le Duc de Savoye, & fut envoyé par Sa Majesté Ambassadeur extraordinaire à Jacques VI. Roy d'Ecosse, parvenu à la Couronne d'Angleterre. Il receut de ce Prince beaucoup de marques d'estime & d'amitié, & renouvella tous les Traitez qu'on avoit faits & toutes les Alliances qu'on avoit contractées avec cette Couronne. Il a esté honoré de trois Brefs de deux Papes pour l'exhorter à se convertir à la véritable Religion, deux de Paul V. & un d'Urbain VIII.

Henri le Grand l'a plus considéré, plus aimé, & plus estimé que pas un de tous ses Ministres. Il a toujours mis en luy sa principale confiance; & d'ordinaire en luy parlant,

lant, ou en luy écrivant de sa propre main, il l'honoroit du titre glorieux de son Amy. En 1606. il érigea la Terre de Sully en Duché & Pairie de France. Il est vray que personne n'a jamais esté plus attaché que luy à la personne de son Maistre; & ne luy a rendu de plus grands services ni en plus grand nombre, sans que rien ait pû ni retarder ni refroidir son zele; mais il est vray en mesme-temps que jamais Prince n'a mieux soustenu; en toutes rencontres, son serviteur fidelle que Henri le Grand, qui a preferé à tous ses plaisirs les plus tendres la solide satisfaction de luy rendre justice.

Le Roy l'exhorta aussi plusieurs fois à changer de Religion, & luy promit, en cas qu'il se fit Catholique, la Charge de Connestable de France après la mort de Monsieur le Duc de Montmorency, & le Gouvernement de Normandie après celle de Monsieur le Duc de Montpensier. Le Roy Henri IV. ayant esté tué en allant le voir pour conférer avec luy de ses affaires les plus importantes, il se retira de la Cour, & remit entre les mains de la Reine Regente Marie de Medicis 17. millions de livres qu'il gardoit dans la Bastille pour le service de son Maistre. Le Roy Louis XIII. le manda souvent pendant son regne pour le consulter sur des affaires d'Etat tres-importantes, & desirant avoir sa Charge de Grand-Maistre de l'Artillerie qui estoit alors sur la teste de Maximilien de Bethune Marquis de Rosny son fils aîné, il luy envoya le Baston de Marechal de France.

ce. Il mourut à Villebon dans l'une de ses maisons le 21. Decembre 1641. âgé de 82. ans. Il a esté marié deux fois. Il épousa en premieres nôces Anne de Courtenay dont il eut un fils aîné Maximilien II. du nom Marquis de Rosny, Grand Maistre de l'Artillerie de France; & en secondes nôces il épousa Rachel de Cochefilet fille du Seigneur de Vaucelas, dont il eut plusieurs enfans mâles morts en bas âge, & ensuite François de Bethune Duc d'Orval; Chevalier des Ordres du Roy & Premier Escuyer de la Reine; Marguerite de Bethune mariée à Henri Duc de Rohan, Pair de France; & Louise de Bethune, mariée avec Alexandre de Levi Marquis de Mirepoix.

Nous avons des Mémoires de tout ce qu'il a fait pendant son Ministère, qui dura pendant toute la vie de Henri IV. On prétend que ce sont ses Secretaires qui les ont dressés. Quoy qu'il en soit, il ne se peut rien de plus utile pour ceux qui veulent s'instruire dans le maniement des affaires, ni de plus agreable pour ceux qui cherchent à satisfaire leur curiosité dans la connoissance des affaires de ce temps-là.

Le Marechal de la Meilleraye.

CHARLES DE LA PORTE Duc de la Meilleraye, Pair, Marechal, & Grand-Maistre de l'Artillerie de France, estoit fils de Charles de la Porte Sieur de la Meilleraye, & de Claude de Champlais. Il nâquit en l'année 1602. avec de grands avantages du costé de la nature, beaucoup d'esprit & de courage. Il s'avança en peu de temps dans les plus belles charges par la voye des armes. Il se distingua d'abord à l'attaque du Pas de Sisse en l'année 1629. & au combat du Pont de Carignan en l'année 1630. Il fit encore des actions de valeur extraordinaires au siege de la Mothe en Lorraine en l'année 1634. Le Cardinal de Richelieu qui se connoissoit si bien en grands personnages, touché de son merite qui avoit éclaté en ces différentes occasions, fut bienaise de luy donner en toutes rencontres des marques de son estime. Il luy avoit déjà fait obtenir le Gouvernement du Chasteau de Nantes en 1632. Il l'avoit fait recevoir Chevalier des Ordres du Roy en 1633. & il luy fit donner la Charge de Grand-Maistre de l'Artillerie en 1634.

Monsieur de la Meilleraye revestu de ces hautes Dignitez servit à la bataille d'Avein, au Siege de Dole, de Louvain & de plusieurs

ieurs autres Places, où sa conduite & sa valeur firent toujours pancher la victoire du costé des armes de Sa Majesté. Après la prise de Hesdin sur les Espagnols, il receut des mains du Roy, & au milieu de toute l'Armée, le Baston de Mareschal de France sur la breche de cette Place, le 30. Juin 1639. Il défit les Troupes du Marquis de Fuentes le 4. Aoust suivant, & contribua beaucoup à la prise d'Arras, commandant alors l'Armée avec les Mareschaux de Chaullnes & de Chastillon. Les années suivantes il prit avec une rapidité incroyable Aire, la Bassée & Bapaume en Flandres; Colioure, Perpignan & Salces dans le Roussillon. En 1644. il fut fait Lieutenant General sous Monsieur le Duc d'Orleans, & en 1646. il commanda l'Armée en Italie, où il prit Piombino & Portolongone. La prise de ces deux Places porterent la terreur dans toute l'Italie, & donnerent une reputation fort considerable aux Armes de Sa Majesté. Le Roy pour reconnoistre des services si continuels & si importans, érigea la Meilleraye en Duché & Pairie, & l'érection en fut verifiée au Parlement le 15. Decembre 1663. Il mourut à Paris dans l' Arsenal le 8. Fevrier 1664. âgé de 62. ans. C'estoit un homme d'une vigueur & d'une fermeté presque sans égale, rigide observateur de la Discipline Militaire, tant à son égard qu'à l'égard de ceux qui luy obeïssioient; intrepide dans les combats, & presque toujours heureux dans le succès de ses entreprises, com-

me on le peut voir par le grand nombre des Villes qu'il a prises, & des Victoires qu'il a remportées.

Il épousa en premières nœces en l'année 1630. Marie Rusé, fille d'Antoine Rusé Marquis d'Effiat, & Mareschal de France. Il fit depuis une seconde alliance avec Marie de Coffé, fille de François Duc de Briffac. Il eut du premier lit Armand Charles de la Porte Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, qui a épousé Hortenze Mancini, niece du Cardinal Mazarin, dont il porte & le nom & les armes. De ce mariage sont issus les enfans qui suivent; Marie Charlotte, née le 28. Mars 1662. qui a esté mariée au Marquis de Richelieu, Gouverneur de la Fere; Marie Anne, née en 1663. Religieuse à l'Abbaye du Lys; Marie Olympe, née en 1665. qui a épousé le 30. Septembre 1681. Christophe Louis de Gigault Marquis de Belletonds, qui fut tué à la Bataille de Steinkerque en l'année 1692. Paul Jule Mazarin Duc de la Meilleraye, Grand Baillif & Landzvogt de Hagueneau, Gouverneur du Port Louis de Blavet, né le 25. Janvier 1666. Il épousa au mois de Decembre 1685. la fille du Mareschal de Duras, Chevalier des Ordres du Roy, & Capitaine des Gardes du Corps.

*Le Marechal de Gramont, Duc &
Pair de France.*

ANTOINE DE GRAMONT, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, nâquit à Hagetmeau en l'année 1614. Après avoir reçu une éducation digne de sa naissance, qui se joignant à un esprit tres-vif & tres-solide, en forma un jeune Gentilhomme des plus accomplis du Royaume, il entra dans le service, qu'il n'estoit presque pas encore sorti de l'enfance. Il se signala à la défense de Mantouë, où il fut blessé. Il passa ensuite dans l'Allemagne, & se trouva en l'année 1635. aux combats d'Hautremant, de Vaudrevange & de Lessons, & l'année suivante au secours de Colmar, de Schelestat & de Hagueneau. Il assista au siege de Landrecy, & au combat du Pont de Vaux en l'année 1637. L'année d'après étant allé en Piedmont, il secourut Verceil, & ensuite il se trouva au siege de Chivas. En ce temps il fut fait Mestre de Camp du Regiment des Gardes, & en cette qualité il servit au siege d'Arras. Le Roy le nomma Lieutenant General de l'armée, qui prit en 1641. Aire, la Bassée & Bapaume.

Tant de services considerables porterent Sa

Majesté à l'honorer du Bâton de Maréchal de France le 22. Septembre de cette même année. Il est vray que l'année suivante il fut défait au combat d'Honnecourt; mais cette disgrâce luy est commune avec tous les plus grands Capitaines, dont la valeur ne peut pas empêcher les armes d'estre journalieres. Il se distingua extrêmement au combat de Fribourg, & à la prise de Philisbourg en l'année 1644. & particulièrement au Siege de Saverne, où quatre braves Gentilhommes nommez Sercane, Bidault, Camin & Seronet furent tuez auprès de luy, en combattant. Il fut pris à la bataille de Nortlingue en 1645. & servit tres-utilement au siege de Lerida, & à la bataille de Lens en l'année 1648. Pendant tout le temps que durèrent nos troubles domestiques, il témoigna une exacte fidelité, & rendit de tres-grands services à l'Etat. Le Roy l'envoya en 1657. Ambassadeur extraordinaire à la Diète tenuë à Francfort pour l'élection de l'Empereur, & deux ans après il l'envoya en Espagne pour le mariage de SA MAJESTE avec Marie Therese, Infante d'Espagne dont il fit la demande. Il n'est pas croyable quel honneur il fit à la France dans ces deux Ambassades, par ses manieres nobles & genereuses; son esprit, sa bonne mine, & un certain air superieur luy gagna d'abord le cœur & les suffrages de tous ceux avec qui il avoit affaire. En 1662. le Roy le fit Chevalier de ses Ordres, & Duc & Pair l'année d'après. Il étoit Colonel du Regiment des Gardes, & en cette qualité

qualité il suivit le Roy dans la Campagne de Flandres de l'année 1667. où il eut le plaisir de voir son Maître conduire luy-même son armée, & faire le métier de la guerre avec plus d'art & de capacité que jamais n'en avoient fait paroître tous ses Capitaines & tous ses Generaux. Il mourut à Bayonne le 12. Juillet 1678. âgé de 74. ans. C'étoit un Seigneur d'un mérite extraordinaire, honneste, genereux, bon amy, bien fait de sa personne autant qu'on le peut estre, parlant agréablement, raillant de bonne grace, & pourvû de toutes les qualitez qui forment un veritable grand Seigneur. C'étoit un de ces hommes qui font presque toujours plus d'honneur où ils sont, qu'il n'est possible de leur en faire. Comme il sçavoit presque toutes les Langues de l'Europe, il donnoit aux Etrangers une impression merveilleuse de nôtre nation, & l'on peut dire qu'il paroît luy seul toute la Cour. Il étoit magnifique dans son train & dans son equipage toujours propre & en bon ordre. Il donnoit des pensions à plusieurs Gentils-hommes, & faisoit toutes choses en grand Seigneur; qualitez qui ont été connues de tout le monde, & d'autant plus admirées qu'il n'est presque point venu de grand Seigneur après luy qui en ait usé de la sorte.

Il épousa en l'année 1634. Françoise Marguerite de Chivré niece du Cardinal de Richelieu, fille d'Hector, Seigneur du Plessis, de Frusé & de Rabestan, & de Marie de Cevau, dont il a eu Armand Comte de Guiche,

Lieutenant General des armées du Roy, l'un des Seigneurs de la Cour qui avoit le plus d'esprit, de sçavoir, de courage & de merite, & qui après s'estre signalé en plusieurs actions, & particulièrement au passage du Rhein au mois de Juin 1672. mourut au mois de Decembre de la même année. Il eut ensuite Antoine-Charles de Gramont Duc de Louvigny, presentement Duc de Gramont,

Le Marechal de Luxembourg.

FRANCOIS HENRY DE MONTMORENCY, Comte de Boutteville, nâquit le 4. jour de Janvier 1628, Je ne m'arresteray point à faire icy sa Genealogie, elle est assez connue de tout le monde, & d'ailleurs elle occuperoit une place que je dois reserver pour les grandes actions de sa Vie. Il fit en l'année 1647. la premiere Campagne en Catalogne sous feu Monsieur le Prince, & sa seconde en Flandres sous le mesme Prince en 1648. Il fut au Siege d'Ypres, & de là à la fameuse Bataille de Lens, qui donna un si grand lustre au commencement du Regne où nous vivons. L'attachement qu'il avoit à la personne de Monsieur le Prince, auquel il avoit l'honneur d'appartenir de fort près, le fit demeurer à Paris durant les Barricades. Il se trouva à l'action de Charenton, qui fut une

une des plus vives & des plus dangereuses de ce temps-là. Monsieur le Prince ayant esté arresté, & mis prisonnier au Bois de Vincennes, il leva à ses dépens une Compagnie de cent Maîtres, avec laquelle il alla joindre à Nancy Monsieur de Longueville & Monsieur de Turenne, & servit cette Campagne sous ce dernier, contre le Marechal d'Hoquincour. Il fut blessé & fait prisonnier à la Bataille de Rhetel. Après l'élargissement des Princes de Condé & de Conty, Monsieur le Prince s'estant rebrouillé à la Cour, Monsieur de Luxembourg alors Comte de Boutteville, qui n'avoit avec luy que cinq cens hommes tant Soldats que Payfans, tint dans Bellegarde contre quinze mille hommes de Troupes réglées, que Monsieur d'Espernon alors Gouverneur de Bourgogne, employa à ce Siege, avec vingt cinq pieces de canon & deux mortiers. Il n'en sortit qu'avec une louable capitulation, après trente-deux jours de Siege, & vingt-huit de tranchée ouverte.

Il se maria en l'année 1660. à Magdeleine-Charlotte-Bonne-Therese de Clermont Duchesse de Luxembourg, dont il joignit le nom au sien. En 1668. il entra dans la Ville de Salins, le mesme jour que Besançon ouvrit ses portes à Monsieur le Prince. En l'année 1672. il marcha au secours de Woerden, assiégée par Monsieur le Prince d'Orange, quoy que les Ennemis fussent beaucoup plus forts que luy, & qu'ils n'eussent à défendre que des tranchées par lesquel-

quelles il falloit nécessairement aller à eux, Il ne laissa pas de les attaquer dans leur poste, & les obligea de lever le Siege, après le plus rude combat qui se soit peut-être jamais donné. Après quelque temps de là il fit faire à son Armée une marche de 26. heures sur les glaces, devenues presque impraticables par le commencement du dégel; ce qui ne l'empescha pourtant pas d'aller chasser de Bodengrave le Comte de Koenigsmark.

En l'année 1674. il fut à la Bataille de Senef, où il se signala par tant d'actions de valeur, que l'année d'après le Roy luy donna le Baïton de Mareschal de France. En 1677. il investit Valenciennes, & se trouva ensuite à la bataille de Cassel, où sous les ordres de Monsieur Frere unique du Roy il fit des actions dignes des louanges qu'il en receut.

Charleroy ayant esté investi par les Troupes de Monsieur le Prince d'Orange, il en fit lever le Siege au premier bruit de sa marche, tant son approche imprimoit de crainte aux Ennemis.

Le Roy luy ayant donné le commandement de son Armée, il gagna vers la fin de cette Campagne la Bataille de Saint Denis, où ayant esté engagé au combat dans un terrain difficile, dans la confiance d'un Traité de Paix, il eut besoin de toute sa valeur & de toute son experience pour vaincre un Ennemi habile qui l'avoit attaqué avec tant d'avantage.

En

En l'année 1690. il commanda l'Armée du Roy en Flandres, où après avoir mis en déroute une partie de la Cavalerie des Ennemis, qu'il poursuivit avec beaucoup de perte de leur costé jusqu'à veüe de leur Armée, il gagna le lendemain la celebre Bataille de Fleurus, qui donna tant de reputation aux Armes du Roy, & qui fut l'heureux presage de tous les succès dont cette Guerre a esté suivie. Les Ennemis perdirent en cette Bataille six mille hommes tuez sur la place, cinq mille blesez, trois mille neuf cens prisonniers, plus de cent drapeaux ou estendars, & soixante douze pieces de canon.

En l'année 1691. il donna le Combat de Leuze, où les Ennemis poussez dans leurs marais, estant revenus jusqu'à quatre fois à la charge, avec 72. Escadrons contre 25. furent entierement mis en déroute, après avoir perdu quinze cens hommes tuez sur le champ de bataille, & quarante prisonniers.

L'année suivante il gagna la bataille de Steinkerque, quoy que les Ennemis eussent vingt-mille hommes d'Infanterie plus que luy. Le combat fut tres-opiniastre ; mais Monsieur de Luxembourg ayant fait mettre l'épée à la main à une partie de son Infanterie, les Ennemis furent poussez avec tant de vigueur, que plus de six mille furent tuez sur la place, le reste se sauva dans les bois où ils furent poursuivis une lieüe durant, & où l'on fit un grand nombre de prisonniers.

Le succès que Monsieur le Duc de Luxembourg eut l'année suivante fut encore plus

considerable. Les Ennemis retranchez dans leur Camp comme dans une Citadelle, furent forcez avec tant d'opiniastreté dans leurs retranchemens, que malgré leur longue résistance ils se virent enfin contrains d'abandonner le champ de bataille, tout couvert de leurs morts & de leurs bleffez. La terreur fut si generale, que les Troupes ennemies chercherent leur salut dans la fuite: mais elles furent poursuivies avec tant de vigueur, qu'une partie des fuyards se noya dans la Gette, & l'autre ne se sauva qu'avec beaucoup de peine.

Enfin Monsieur de Luxembourg fit sa dernière Campagne en 1694. sous les ordres de Monseigneur le Dauphin, qui prévint les Ennemis au passage de l'Escaut par une si belle & si longue marche, qu'elle ne peut jamais estre assez admirée. Il tomba malade vers la fin du mois de Decembre de la mesme année, & mourut couvert de gloire le 4. jour de Janvier 1695.

Quoy que Monsieur de Luxembourg ait possédé toutes les qualitez d'un grand Capitaine en un degré fort éminent, il faut convenir neanmoins que son intrepidité dans les perils, & une pleine tranquillité d'esprit au milieu du plus grand bruit des Armes ont excellé en luy. Il sembloit qu'il fust alors superieur à luy-mesme, qu'il vist mieux toutes choses, soit pour prendre ses avantages, soit pour apporter un prompt remede aux endroits qui en avoient besoin; vertus tres-rares aux plus grands hommes, &

& réservées aux Heros; tres-conforme en cela au grand Prince de Condé, qu'il avoit pris pour son modele.

Jean de Gassion , Marechal de France.

JEAN DE GASSION, quatrième fils de Jaques de Gassion second Président au Parlement de Pau, nâquit le 20. Aoust de l'année 1609. La profession des armes est le partage ordinaire des cadets dans cette Province, mais celui dont je parle se porta à l'embrasser beaucoup plus encore par son inclination naturelle, que par l'ordre de naissance. Dès l'année 1625. il fut receu, n'ayant encore que seize ans, dans la Compagnie des Gens-d'Armes du Prince de Piedmont. Il servit sous le Duc de Rohan, l'année 1627. & les deux suivantes durant les guerres de la Religion. La paix ayant esté conclüe à Alais, il alla encore en Piedmont au siege de Pignerol, & au combat de Veillant. Dans ce temps, la reputation du grand Gustave Roy de Suede l'appella en Allemagne, où il servit dans ses Troupes, & donna tant de marques de valeur aux yeux mesme de ce Monarque, qu'il gagna son estime & celle de tous les grands Capitaines de son armée. Il fut fait Colonel d'un Regiment de Cavalerie, & se trouva en cette

qua-

qualité aux prises de Donawert, d'Ausbourg, d'Ingolstat, & à la bataille de Lutzen, où le Roy de Suede fut tué entre les bras de la Victoire. Il perdit beaucoup à la mort de ce Prince, qui l'honoroit de sa bienveillance, & s'entretenoit souvent avec luy. Il l'auroit élevé aux plus grandes Charges, pénétré qu'il estoit de son mérite, & de sa grande capacité dans le métier des armes.

Étant revenu en France au commencement de l'année 1635. il servit sous le Duc de la Force en Lorraine, où il défit quatorze cens hommes en trois combats differens, enleva le Baron de Clinchamp, prit Charmes, Neuchastel, & plusieurs autres Villes. Il se trouva en l'année 1636. au combat de Ravon, & ensuite au siege de Dole. L'année d'après il défit les Espagnols en diverses occasions. Il se signala à la prise d'Hesdin, & au combat de Saint Nicolas en 1639. à la prise d'Aire en 1641. ensuite à la bataille de Rocroy, & au siege de Thionville, où il fut blessé dangereusement. S'il estoit brave, il n'estoit pas moins heureux; car la victoire se rangeoit presque toujours de son costé. En l'année 1645. le Roy luy donna le Baston de Marechal de France, avec l'applaudissement & la joye non seulement de tous les gens de guerre, mais de toute la France, qui attendoit & souhaitoit plus que luy-même cette marque d'honneur si legitiment due à l'importance & au grand nombre de ses services. En l'année 1642. il fut blessé au siege de Gravelines: Ensuite il contribua

bua beaucoup à la prise du Fort de Mafdick, des Villes de Linck, de Beaubourg, de Bethune; de Saint Venant, de Courtray, de Furnes, & de Dunkerque. Il défit deux mille Espagnols au combat dit d'Estaires. Il assiege Lens en l'année 1647. où après plusieurs attaques ayant appris que les ennemis avoient fait proche de son logement une palissade, il commanda aussi tost aux travailleurs d'en arracher les pieux; mais sur ce que tout le monde luy disoit que la chose étoit mal-aisée à cause du feu continuel que les ennemis faisoient de leur courtine, il voulut y aller en personne, & pour encourager les Travailleurs par son exemple, il s'avança jusqu'à la palissade, où taschant d'ébranler un des pieux pour l'arracher, il receut un coup de mousquet à la teste dont il fut abattu. On le transporta à Arras, où il mourut le 2. Octobre 1647. quatre jours après cette blessure.

Son corps fut porté à Charenton; car il avoit le malheur d'estre de la Religion Prétendue Reformée. Les grandes qualitez de ce Mareschal, & particulièrement son extrême intrepidité ne sont pas moins étonnantes, que le nombre prodigieux des grandes actions qu'il a faites. En le voyant sortir toujours heureusement de tant d'actions si hardies & si perilleuses, on avoit de la peine à comprendre qu'il ne fust pas quelque chose au dessus d'un homme, & l'on n'en avoit pas moins à croire qu'un seul homme en ait pû faire un si grand nombre.

Une

Une des choses les plus remarquables que la guerre ait fait voir en Flandres; c'est que le Marechal de Gassion n'ait pas perdu une des places de la Lis durant tout un hyver au milieu des ennemis, & environne de toutes leurs forces beaucoup superieures aux siennes, mais qu'il les ait éloignées de son voisinage, qu'il les ait esté chercher jusqu'au delà de l'Escaut, & ne leur ait pas mesme laissé de lieu de s'en retourner dans les villes, & au delà de cette riviere. Ceux qui ont bien connu le genie de ce Marechal, & les ressorts de ses mouvemens guerriers, ont veu que ce qu'il sembloit faire au hazard & contre les loix de la guerre, estoit entrepris & conduit par une prudence toute singuliere, & par un resultat de raisonnemens fondé sur une connoissance très-exacte qu'il avoit de l'estat present des ennemis, de leurs forces & des siennes, de l'estonnement où ils estoient, & de la qualité du chemin par où il devoit passer ou retourner en ses quartiers. Ce qui luy fit répondre à un Officier qui luy representoit la difficulté, & mesme l'impossibilité qu'il y avoit à faire sa retraite, *Qu'il avoit en sa teste & portoit à son costé dequoy surmonter cette pretendue impossibilité.*

Abraham

*Abraham de Fabert, Mareſchal de
France.*

LEs hommes naiſſent quelquefois avec de ſi grands talens, & font des choſes ſi extraordinaires, que le peuple ne pouvant concevoir que ce qu'ils voyent, n'excede pas les forces de la nature humaine, recourent à des genies & à des eſprits familiers, qu'ils leur donnent pour leur attribuer ce qui n'eſt que l'effet d'une ſinguliere induſtrie, ou d'une prudence conſommée. L'antiquité en uſa ainſi à l'égard de Socrate; & c'eſt ce qui eſt arrivé à celui dont j'entreprens l'éloge.

ABRAHAM DE FABERT nâquit à Mets, & fut d'abord deſtiné ou à l'Egliſe ou à la Robe; mais dès qu'on l'eut mis au College, il donna toutes les marques d'aversion qu'on peut avoir pour l'eſtude. De tous les livres il n'y avoit que les Romans qui luy plaiſoient, & ſans cette inclination on auroit eu de la peine à luy apprendre à lire. Il fallut que ſon pere conſentiſt au deſir qu'il avoit de ſuivre la profeſſion des armes, perſuadé qu'un enfant ne réuſſit jamais mieux que dans l'employ qu'il ſe choiſit luy-mefme. Il entra au Regiment des Gardes à l'âge de treize ans & demi, dans la compagnie de Monsieur de Carmagnole.

Pen-

Pendant cinq ans & demi qu'il fut au Regiment des Gardes, il s'acquitta avec une extrême exactitude de tous les devoirs d'un soldat. Il ne se contentoit pas de monter la tranchée les jours qu'il estoit de garde, il s'offroit les autres jours aux Ingenieurs pour porter le cordeau. Il vivoit avec tant de frugalité, que sa paye suffisoit pour l'entretenir honnestement. Il ne voulut jamais rien recevoir au delà ni de son Capitaine, ni de son pere, à qui il avoit resolu de n'être plus à charge.

Au sortir du Regiment des Gardes, Monsieur le Duc d'Espèron luy donna le Drapeau dans le regiment de Piedmont. Dans ce temps la Majorité du regiment de Rambure ayant vacqué, Monsieur de Rambure, qui connoissoit son merite la luy donna, & le fit si bien valoir auprès du Roy, que Sa Majesté prit un extrême plaisir à l'entendre parler sur les matieres de la guerre, & particulierement sur l'exercice de l'infanterie. Monsieur de Fabert pour en donner une plus vive representation, fit faire de petites figures de soldats qu'il faisoit mouvoir suivant les ordres & les commandemens qu'il donnoit.

Le Roy ayant choisi dans toute son Infanterie quatre Majors pour leur donner à chacun une compagnie, Monsieur de Fabert fut nommé le premier. Ce qu'il fit à la fameuse retraite de Mayence a esté comparé à la retraite des dix milles de Xenophon; car il sauva toute l'armée du Roy des attaques de celle de l'Empereur, beaucoup superieure, sans

ſans y perdre preſque un ſeul homme. Ayant eſté bleſſé à la priſe de Turin d'un coup de mouſquet dans la cuiſſe, très-dange-reux, mais qui ne le mit pas hors de com-bat, parce que l'oſ n'eſtoit pas caſſé, il pourſuivit l'attaque de la barricade qu'il auoit en-trepris de forcer, & ne s'en retira qu'après avoir veu tuer autour de luy preſque tous ſes ſoldats. Le coup fut trouvé tel, que tous les Chirurgiens conclurent qu'il luy falloit couper la cuiſſe. Le Cardinal de la Vallette, à qui le Roy l'avoit donné pour Ayde de Camp, & Monsieur de Turenne, le conjurèrent de ſouffrir cette operation. *Il ne faut point mourir par pièces, leur répondit-il, la mort m'aura tout entier, ou elle n'aura rien, & peut-eſtre luy échaperay-je.* Cela dit, il ſe fit apporter pluſieurs terrines de lait & de crê-me, & y ayant fait tremper de vieux linge qu'il appliqua ſur ſa playe, il en guérit en peu de jours. Le Cardinal de la Vallette eſtant mort environ ce temps-là, Monsieur le Cardinal de Richelieu le pria de le rece-voir pour ſon amy à la place de celui qu'il venoit de perdre, ſachant combien il eſtoit agreable au Roy, & que tout ce qu'il luy propoſoit eſtoit mieux receu que de quelque autre part que ce puſt eſtre. Enſuite il luy confia pluſieurs affaires ſecrettes, où il crut qu'il pouvoit luy rendre des ſervices très-im-portans.

Le Roy luy ayant donné le Gouvernement de Sedan, il y fit faire des fortifications d'une ſolidité ſans égale, & avec une telle

œconomie que le Roy n'a jamais eu de place mieux fortifiée, & à si peu de fraix. Il fit creuser à ses dépens le fort de la teste de l'Ouvrage à cornes du costé du Palatinat. Lors que sa famille luy representoit qu'il dépenoit un bien qu'il estoit obligé de leur conserver. *Si pour empescher, leur répondit-il; qu'une place que le Roy m'a confiée ne tombast au pouvoir des Ennemis, il falloit mettre à une brèche ma personne, ma famille & tout mon bien, je ne balancerois pas un moment à le faire.*

Le Roy voulant reconnoistre tant de services luy donna le Baston de Mareschal de France, qui loin de luy inspirer de l'orgueil le rendit encore plus honneste, plus doux, & plus accessible. Sa modestie estoit si grande, que le Roy ayant voulu sur la fin de 1661. l'honorer du collier de son Ordre, il se fit un point d'honneur de ne le pas accepter, persuadé qu'il n'y avoit que les Gentilshommes d'une ancienne Noblesse qui pussent le porter à juste titre. Il en écrivit à Sa Majesté pour luy en rendre graces, quoy que sa famille se plaignist du tort qu'il luy faisoit, & luy representast que son grand-pere avoit esté ennobli par le Duc de Lorraine, & que son Pere avoit toujourns porté la qualité de Gentilhomme. Le Roy luy envoya la réponse qui suit, écrite de sa main:

„ Monsieur, je ne saurois vous dire si c'est
 „ avec plus d'estime, ou bien avec plus de
 „ plaisir que j'ay vû par vostre lettre du 7.
 „ de ce mois, l'exclusion que vous vous don-
 „ nez

„ nez vous-mesme du Cordon bleu dont j'a-
 „ vois resolu de vous honorer. Ce rare e-
 „ exemple de probité me paroist si admira-
 „ ble, que je suis contraint de vous avouer
 „ que je le regarde comme un ornement de
 „ mon regne. Mais j'ay d'ailleurs un re-
 „ gret très-sensible de voir qu'un homme,
 „ qui par sa valeur & par sa fidelité est par-
 „ venu si dignement aux premieres charges
 „ de ma Couronne, se prive luy-mesme de
 „ cette marque d'honneur par un obstacle
 „ qui me lie les mains. Ainsi ne pouvant
 „ rien faire davantage pour rendre justice à
 „ vostre valeur, je vous-affureray du moins
 „ par ces lignes, que jamais il n'y aura de
 „ dispense accordée avec plus de joye que
 „ celle que je vous enverrois de mon pro-
 „ pre mouvement, si je le pouvois sans ren-
 „ verser le fondement de mes ordres, &
 „ que ceux à qui je vais distribuer le Collier
 „ ne peuvent jamais en recevoir plus de
 „ lustre dans le monde, que le refus que
 „ vous en faites par un principe si genereux
 „ vous en donne auprès de moy. Je prie
 „ Dieu au surplus qu'il vous ait, mon Cousin,
 „ en sa sainte & digne garde. A Paris le
 „ 29. Decembre 1661. *Signé*, LOUIS.
 Il mourut le 16. May 1662. âgé de 63.
 ans, & de la maniere qu'il l'avoit toujours
 souhaitée, c'est à dire, sans témoins, & sans
 donner de spectacle. *Je ne veux point*, di-
 soit il, *voir alors auprès de moy une famille*
désolée, des amis & des domestiques pleurans,
tout cela donne de grandes distractions. On ne
 F 2 *peut*

peut trop dans ces momens se recueillir pour demander pardon à Dieu de tout son cœur, & de toutes ses forces. C'est ainsi que je souhaite sortir de ce monde, sans donner la Comedie à personne. Se sentant fort affoibli, il demanda ses heures, & fit tirer les rideaux de son lit, & peu de temps après on le trouva mort à genoux, & son livre ouvert sur le Pseaume *Miserere mei Deus.*

Abraham du Quesne, Lieutenant General des Armées Navales de France.

IL feroit mal-aisé de décider qui de la Nature ou de l'Art a le plus contribué à rendre illustre l'excellent homme dont je vais parler. Il estoit d'une constitution forte & robuste, à l'épreuve des plus rudes travaux de la Mer & de la Guerre, d'un esprit vif, qui démesloit sans peine ce qu'il y avoit de bon dans chaque chose, & qui sçavoit profiter de tous les bons exemples. Il sceut l'art de naviguer & de combattre sur la Mer dans toutes ses parties, en sorte qu'il n'y avoit aucun Officier dans un Vaisseau, qui ne le reconnût plus entendu que luy mesme dans la fonction de sa propre Charge. Il nâquit en Normandie en l'année 1610. d'une Famille noble, habituée depuis long temps dans
cette

cette Province. Son pere qui se nommoit comme luy Abraham du Quesne, estoit un Capitaine de reputation dans les Armées Navales, qui ayant esté envoyé en Suede par le Roy Louis XIII. pour quelques affaires de la Marine, fut pris à son retour par les Espagnols dans un combat inégal, où il receut une blessure dont il mourut à Dunkerque en l'année 1635. Ce fut sous luy que son fils commença d'apprendre le métier de la Guerre. Car en 1627. dans le temps que le Roy projettoit d'assiéger la Rochelle, le pere qui estoit Huguenot ayant demandé de ne pas servir sur des Vaisseaux que l'on destinoit pour attaquer cette Place, & ayant esté envoyé ailleurs, le fils qui n'avoit encore que 17. ans commanda un de ces Vaisseaux, où il combla de joye son pere par des actions de valeur & de prudenece au dessus de son âge.

Comme il a servi le Roy pendant soixante années sans discontinuation, & qu'il a passé par toutes les Charges depuis celle de Capitaine jusqu'à celle de Lieutenant General, il seroit impossible de rapporter icy toutes les occasions où il s'est signalé. Il suffira de remarquer les principales. En l'année 1637. il fut des premiers à l'attaque des Isles de Sainte Marguerite. En 1638. il se trouva au combat qui se donna contre l'Armée Navale d'Espagne devant Gattari, où il contribua beaucoup à la retraite de cette Armée. En 1639. il receut un coup de mousquet à la prise de Rede, & du Port de Saint Antonis,

tre, & il fut dangereusement blessé. Cependant quoy que fort inférieur en forces, il en sortit tres-glorieusement. Il fut obligé de faire radouber son Vaisseau à Brest, d'où il reprit le chemin de Bourdeaux, sans attendre l'entiere guérison de ses blessures. L'Armée d'Espagne arriva en mesme temps que luy dans la riviere, mais il y entra malgré toute l'Armée. Cette heureuse hardiesse fut une des principales causes de la reddition de la Ville. La Reine Regente luy donna pour témoignage de sa reconnoissance, en attendant le remboursement de l'armement qu'il avoit fait, le Chasteau de l'Isle d'Andred en Bretagne, qui estoit de son Domaine. Toutes ces expéditions ont fait beaucoup d'honneur à Monsieur du Quesne; mais ce qui l'a comblé de gloire, ce sont les heureux succès des Guerres de Sicile. Jusques-là on connoissoit le courage des François; mais on n'estoit pas assez persuadé de leur capacité pour les Expéditions Navales. On croyoit que le grand Ruyter si redoutable sur l'Océan, alloit ternir dans la Mediterranée tout l'éclat que la Marine s'estoit acquis sous la conduite de Monsieur du Quesne. Cependant les Hollandois furent vaincus en trois combats differens, ayant Ruyter à leur teste, & Monsieur du Quesne qui les vainquit, quoy qu'avec moins de force, tua d'un coup de canon ce General, si celebre & si formidable. On a remarqué que Ruyter avoit dit plusieurs fois, *Qu'il ne craignoit que Monsieur du Quesne.*

parfaite. Il avoit épousé Gabrielle de Berniere, dont il a laissé quatre fils, tous dignes enfans d'un si noble pere.

Honoré d'Urfé, Chevalier de Malthe.

QUoy que les Romans soient d'une antiquité immémoriale, & que les narrations d'avantures fabuleuses ne soient gueres moins anciennes que les Histoires véritables, Monsieur D'URFE' peut néanmoins estre regardé comme original dans l'espece de Roman qu'il nous a laissé. Presque tous les autres, excepté ceux qui ont esté faits depuis, ou ne racontent les aventures que d'un seul Heros, ou de plusieurs Heros d'une mesme espece; le sien est un tableau de toutes les conditions de la vie humaine. On y voit des Rois, des Princes, des Courtisans, & de simples Bergers dont il dépeint d'une maniere si naïve les mœurs & les occupations innocentes, que l'idée qu'il en donne a charmé non seulement toute la France, mais toute l'Europe pendant l'espace de plus de cinquante années. Quelque veneration qu'on soit obligé d'avoir pour les admirables Poësies d'Homere, qui ont fait les delices de tous les temps, je croy qu'on peut dire néanmoins qu'à les considérer du costé de l'invention, des mœurs, &

des caractères, l'Astrée, quoy que prose, ne mérite pas moins le nom de Poëme, & ne leur est guere moins inferieure. C'est le jugement qu'en ont fait de très-savans hommes, quoy que très-prevenus pour les anciens contre les modernes.

Honoré d'Urfé cadet de l'illustre maison d'Urfé dans la Province de Forest eut deux freres, dont l'aîné épousa l'heritiere de la maison de Chasteaumorant, mais dont le mariage fut dans la suite déclaré nul à cause de son impuissance. Il se fit Prestre, & mourut Doyen du Chapitre de Saint Jean de Montbrison, Prieur de Mont-Verdun. Le second fut Grand-Escuyer du Duc de Savoye, & vescu plus de cent ans. Celuy dont je fais l'éloge, fut Chevalier de Malthe, & s'acquitta des devoirs de sa profession avec toute la bravoure & toute l'exacritude qu'elle pouvoit demander. Cependant ce n'est point tant par cet endroit, quoy que très-beau & très-brillant, qu'il nous oblige à le mettre au nombre de nos illustres, ç'a este principalement par la beauté & la fecondité de son genie, qui paroist avec tant d'éclat dans le Roman qu'il nous a laissé; que nous avons esté forcé à luy rendre cette justice.

Ce Roman n'est pas un pur Roman, c'est un tissu énigmatique des principales Aventures de son Auteur. Avant qu'il partist pour faire son stage à Malthe, où il demeura plusieurs années de suite, il avoit pris de l'amour pour Mademoiselle de Chasteaumorant unique heritiere de sa Maison, belle, riche &

& fiere ; mais de cette fierté noble qu'inspire ordinairement la grande vertu. Pendant son absence on la maria avec le frere aisné de celuy dont je parle. Ce mariage se fit par consideration. Les maisons d'Urfé & de Chasteaumorant, les deux plus grandes maisons de tout le Forest, estoient ennemies entre elles, leurs interets avoient divisé toute la Noblesse du Pays ; de sorte que les parens de part & d'autre furent bien aises de tarir par cette alliance la source des querelles & des malheurs qui pouvoient arriver à tous momens. D'Urfé à son retour de Malthe trouva sa maistresse mariée avec son frere. Il ne laissa pas de l'aimer toujours, & il y a apparence qu'il n'ignoroit pas le secret de-faut de son frere, qui après dix années d'un mariage apparent avoüa son impuissance. Le Chevalier d'Urfé obtint dispense de ses vœux, & après avoir surmonté plusieurs difficultez, épousa Mademoiselle de Chasteaumorant.

Ces Aventures ont donné lieu à celles de Celadon, de Silvandré, d'Astrée, & de Diane, qui en sont des images mystérieuses. Diverses autres Aventures des personnes les plus qualifiées de la Cour de son temps, luy ont encore fourni de matiere pour l'ingenieuse construction de son Roman.

Quoy que cet ouvrage, de mesme que tous ceux qui luy ressemblent, ne soient pas d'une fort grande solidité, & ne meritent gueres d'estre lus par ceux qui ne cherchent qu'à s'instruire dans les Sciences ; ou à remplir leur esprit des preceptes d'une exacte & se-

ve.

vere morale, quoy qu'on ne puisse pas mesme disconvenir que la lecture n'en soit dangereuse, particulièrement pour les jeunes personnes, qui déjà portées d'elles-mêmes à gouter les charmes de l'amour, y sont encore entraînées par les exemples qu'elles y voyent de cette passion, d'autant plus dangereuse, qu'elle y est dégagée de toutes sortes d'impureté; néanmoins comme les Anciens se sont fait un très-grand honneur d'avoir eu des Auteurs excellens dans ces sortes d'ouvrages, & que l'on prétend l'emporter beaucoup sur tous ceux des siècles suivans, j'ay crû pouvoir aussi regarder avec beaucoup d'estime ce que nostre siècle a produit de beau dans ce genre d'écrire, estant vray que les mœurs & les caractères du Roman de l'Astrée n'ont pas moins d'art & d'agrément que ceux de tous les anciens Poètes. Il ne luy manque qu'un certain respect qu'imprime l'antiquité, qui redouble toujours le prix des ouvrages qu'elle consacre.

Claude Berbier du Metz, Lieutenant General des Armées du Roy.

Celuy dont j'entreprends l'éloge portoit sur son visage des marques si visibles de sa valeur, que nous ne pouvions pas luy refuser les témoignages que nous luy
 en

en allons rendre. Il fut blessé au visage d'un coup de canon, qui en déranga tellement tous les traits, qu'il n'estoit pas reconnoissable; mais la difformité que luy causa cette blessure n'avoit pas mauvaise grace dans un homme de guerre, & répandoit mesme sur sa personne un certain éclat de gloire qui le dédommageoit abondamment de la bonne mine, & de l'agreable physionomie que cette blessure luy avoit ostée.

Il nâquit à Rosnay en Champagne le premier jour d'Avril 1638. Dès ses plus tendres années il donna des marques de l'inclination qu'il avoit pour tous les exercices qui conviennent à un Gentilhomme, & à la Profession des Armes que son pere Thresorier des Parties Casuelles avoit quittée en l'année 1632. & que ce brave fils reprit dès qu'il eut assez de force pour en soutenir les fatigues.

Il fit sa premiere Campagne dans le Regiment de la Meilleraye en l'année 1654. & la seconde dans le mesme Regiment; mais cette route luy ayant paru trop longue pour avoir les occasions de se distinguer, il pria Monsieur le Marquis de la Meilleraye de le faire servir dans le Corps de l'Artillerie dont il estoit Grand-Maistre, où les occasions perilleuses & hardies sont frequentes. Monsieur de la Meilleraye le fit Commissaire d'Artillerie, & ce fut dans l'exercice de cette Charge, que l'année 1657. il receut le coup de canon dont j'ay parlé. Le Roy le plaignit; & luy donna dans ce temps-là une pension de cinq cens écus. Cette blessure

sure fut plus de 18. mois à guerir, & luy-fit manquer la Campagne de 1658. qui est la seule où il n'ait pas servi depuis qu'il entra au service jusqu'à sa mort. En l'année 1663. il fut commandé pour le Siege de Marsal, mais cette affaire n'eut pas de suite. En 1664. il le fut aussi pour passer en Italie, mais il n'alla que jusqu'à Grenoble, le Pape s'estant resolu de donner au Roy toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter.

En 1667. il servit aux sièges de Tournay, de Douay, & de l'Isle. Ce dernier ne dura que neuf ou dix jours; mais il fut remarquable par un grand nombre d'actions vigoureuses qui s'y passerent. Monsieur de la Motte Fenelon fit rapport au Roy qu'il venoit de voir un jeune Officier d'Artillerie, nommé du Metz, qui 'avoit fait dresser une Batterie proche de la Contrescarpe, avec quatre-vingt Suisses qu'il avoit demandez pour faire ce travail, & qu'il n'en avoit ramené que dix, tous les autres ayant esté tuez ou bleffez autour de luy, sans qu'il eust donné aucune marque de trouble ni d'estonnement.

Cette action jointe à l'application qu'on luy avoit remarquée pour tout ce qui regardoit le service de l'Artillerie, luy en fit donner en 1668. la Lieutenance Generale en Flandres, Artois, Haynault, Pays Conquis & Reconquis, & en 1671. Sa Majesté y ajouta la Picardie, la Lorraine, & le Luxembourg. La Guerre qui commença en 1672. contre les Hollandois, luy fournit des occasions de se signaler, ayant commandé l'Artillerie

tillerie dans tous les Sieges considerables qui se firent pendant les sept années de cette Guerre.

Il se distingua particulièrement au Siege de Mastric en 1678. à la bataille de Senef où il fut blessé, au Siege de Cambray & à celuy de Valenciennes, où il fut le premier Officier General qui entra dans cette Place, qui fit mettre bas les Armes à la Garnison, & qui fit prisonnier le Comte de Lumbre & sept ou huit personnes de qualité, dont il sauva les chevaux & les équipages. Il commanda l'Artillerie aux Sieges de Gand & d'Ypres, & enfin à la Bataille de Saint Denis, qui a esté la dernière action de cette Guerre; il y fut blessé de deux coups de mousquet à la cuisse.

Il fut fait Mareschal de Camp en 1676. & ayant donné des preuves extraordinaires de sa valeur & de sa capacité dans le service & le commandement de l'Artillerie, il la mit dans un état où elle n'avoit jamais esté, la faisant servir presque avec la mesme diligence que la Mousqueterie. Le Roy luy ordonna de rester en Flandres, pour y faire les fonctions de Lieutenant General de l'Artillerie dans toutes les Provinces de son département, & luy donna pour cet effet le Gouvernement de la Citadelle de l'Isle, l'une des plus belles & des plus importantes du Royaume. En 1684. le Roy luy donna le Gouvernement de la Ville & du Chasteau de Gravelines, & de tous les Forts qui en dépendent.

En

En 1688. le Roy le fit Lieutenant General de ses Armées. Il servit en l'année 1689. dans l'Armée commandée par Monsieur le Marechal d'Humieres, & en l'année 1690. dans celle qui fut commandée par Monsieur le Marechal de Luxembourg. Ce fut dans cette Campagne que se donna la fameuse bataille de Fleurus, où celuy dont je parle s'acquittant de son devoir avec peut-estre un peu trop de chaleur, & poursuivant les ennemis à toute outrance, fut tué d'un coup de mousquet dans la teste. Il fut pleuré des siens, regretté des Soldats, des Officiers, & du Roy mesme, qui en parla ainsi à Monsieur du Metz son frere alors Garde du Trésor Royal, & presentement Président à la Chambre des Comptes: *Vous perdez beaucoup, luy dit Sa Majesté, mais je perds encore davantage; par la difficulté que j'auray à remplir cette place.*

Un jour Madame la Dauphiné l'ayant aperceu au disner du Roy, elle dit tout bas à Sa Majesté: *Voila un homme qui est bien laid; & moy, dit le Roy, je le trouve bien beau; c'est un des plus braves hommes de mon Royaume.*

Comme il estoit bon, humain, honneste, & faisant du bien à tout le monde, particulièrement aux Communautez de Religieux & de Religieuses, & à tous les Ecclesiastiques qu'il garantissoit & mettoit à couvert, autant qu'il luy estoit possible, des desordres des gens de guerre, il n'est pas croyable à quel point il estoit aimé dans toute la Flandre;

dre, même dans la Flandre Espagnole, dont les Gouverneurs avoient pour luy toute l'honnesteté & tous les égards imaginables.

Il estoit très-regulier dans la conduite de sa vie & de ses mœurs, très-charitable envers les pauvres, & particulièrement envers les pauvres soldats. On a remarqué que malgré la licence que permet la guerre, il n'a jamais souffert qu'on se soit dispensé chez luy de l'abstinence des viandes, aux jours que l'usage en est défendu par l'Eglise.

*Sebastien de Pontault, de Beau lieu,
Ingenieur & Marechal de Camp
des Armées du Roy.*

LA forte inclination qu'eut pour la guerre le Gentilhomme dont je vais parler, luy fit prendre les armes dès l'âge de quinze ans. Ce fut au fameux siege de la Rochelle qu'il commença de se signaler. Il y donna tant de marques de courage, de conduite & d'impetuosité, que le Roy, sans autre raison que celle de son merite, luy donna une charge de Commissaire d'Artillerie malgré le bas âge où il estoit. Il continua la fonction de cette charge aux sieges de Privas & de Pignerol, & à la bataille de Veillant, où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule. Les services

qu'il rendit dans l'armée de Lorraine, commandée par Monsieur le Duc de Longueville, porterent Sa Majesté à le faire Contrôleur General d'Artillerie de l'Armée, & de la Lorraine. Il servit au Siege de Hesdin, & l'année suivante à celui d'Arras, où dans le combat qui fut donné contre les Troupes du Comte de Bucquoy, il receut un coup d'épée au travers du corps. Cette blessure luy attira encore la Charge de Contrôleur Provincial d'Artillerie dans le Pays d'Artois, dont Sa Majesté luy fit don avec éloge. Il fut ensuite au Siege & à la prise d'Aire, où les actions qu'il y fit engagèrent Monsieur de la Meilleraye à le choisir pour garder cette Place, qu'il défendit jusqu'à l'extremité contre les Ennemis, à qui sa vigoureuse résistance la fit acheter bien cher.

Il se distingua de telle sorte au Siege de Perpignan, que Monsieur le Prince alors Duc d'Enguien, qui se connoissoit si parfaitement en hommes de merite, voulut-l'avoir auprès de luy, & s'en servir dans les grandes journées de Rocroy, de Thionville, & de Philisbourg. En conduisant la tranchée dans l'attaque de cette dernière Place, il eut le bras droit emporté d'un coup de canon. Ce malheur, capable de décourager tout homme moins vaillant que luy, ne l'empescha pas de continuer ses services dans les Campagnes suivantes, à la bataille de Nortlingue, aux sieges de Courtray, de Bergues, de Furnes, de Mardic, & de Dunkerque, dont il conduisit seul les travaux de

la tranchée. De là il suivit ce Prince en Catalogne, où il fit fortifier Constantin & Salau. On peut dire qu'il a esté présent à tous les combats, à tous les Sieges, & à toutes les expéditions militaires qui se sont faites depuis le moment qu'il a esté capable de porter les Armes, jusqu'au temps où la vielleffe & ses frequentes blessures l'ont mis hors d'estat de rendre les mesmes services.

Mais comme son amour pour la gloire de son Prince n'a pû se ralentir par les travaux & les fatigues, il s'imagina un moyen de luy estre encore plus utile pour sa gloire. Il entreprit de nous laisser des Monumens éternels des Victoires & des Prodiges du Regne de Sa Majesté. Il dessina, & donna ensuite à graver tous les Sieges de Villes, tous les Combats, toutes les Batailles, & generalement toutes les expéditions Militaires de son Regne, qu'il accompagna de discours instructifs, & de tout le détail de ces actions merueilleuses. Il en forma de precieux Volumes, qui sont, non seulement comme des dépôts de la gloire du Prince & de la Nation Françoisse; mais qui sont des monumens capables d'allumer le courage des moins zelez pour la gloire & le bonheur de leur Patrie. Cette entreprise, où il a consumé plus de 60000. livres de son bien, & qui auroit demandé des forces plus grandes que les siennes pour y suffire, a esté néanmoins conduite en quelque sorte à sa derniere perfection.

Il mourut le 10. Aoust 1674. après avoir esté honoré par le Roy, de son Ordre de Saint Michel, & de la qualité de Mareschal General de ses Armées. Sa mort n'interrompit point son ouvrage, Madame des Roches sa niece, l'a non seulement fait continuer avec la mesme exactitude & avec la mesme dépense; mais a eu l'honneur de le dédier & de le presenter au Roy, qui pour luy marquer combien il en estoit content l'a honorée de ses bienfaits, en la gratifiant d'une pension considerable.

Il Ceux qui ont un gouft particulier pour ces sortes d'ouvrages, demeurent d'accord qu'il en est peu de semblables; soit pour la grandeur de l'entreprise, soit pour l'exacte représentation de chaque événement.

*Jaques de Soleifel, Escuyer du Roy
dans sa grande Ecurie.*

DU temps de nos peres il falloit aller en Italie pour apprendre à monter à cheval, & c'étoit en ce pais-là seul qu'on pouvoit se former parfaitement dans les exercices du Manège. Ce bel art a passé en France avec tous les autres; & c'est chez nous presentement qu'on vient de tous les endroits de l'Europe s'instruire dans la science de ce noble exercice. Pluyinel a esté le
pre-

premier qui a porté ce bel art à un très-haut degré de perfection, n'ayant rien oublié de ce qui peut contribuer à mettre un homme bien à cheval, & à luy faire faire exactement & d'une maniere noble tous ses exercices. Celuy dont je vais parler ayant observé qu'il estoit presque impossible de rien ajouter aux préceptes de cet excellent Maître, pour bien dresser un homme de cheval, s'est particulièrement appliqué à bien dresser le cheval mesme, à estudier les proprietétez de cet animal, ses perfections, ses défauts, ses maladies, & les remedes qu'il y faut apporter; les différentes manieres de le nourrir, de l'emboucher, de le manier, en un mot tout ce qui peut servir à le rendre souple, prompt, & obeissant au moindre desir de celuy qui le monte.

JAQUES DE SOLEISEL Gentilhomme de la Province de Forest, fils de Matthieu de Soleisel Officier des Gendarmes Ecoffois, nâquit en l'année 1617. en une de ses Terres nommée le Clapier, proche de la ville de Saint Estienne. Apres avoir achevé ses études à Lyon chez les Jesuites, il suivit l'inclination qu'il avoit pour le Manège. Il apprit à monter à cheval sous plusieurs Escuyers celebres, particulièrement sous Monsieur de Memon qui le perfectionna beaucoup. Ensuite il prit des leçons de Monsieur de Buades, Escuyer de Monsieur de Longueville, durant la négociation de Munster, où il avoit suivi Monsieur le Comte d'Avaux pour voir l'Allemagne, & sur

tout pour y conferer avec les Medecins des maladies des chevaux, qui sont là aussi frequens que le sont en France les Medecins des hommes. De là s'estant retiré dans sa Province, & ayant receu chez luy plusieurs jeunes Gentilshommes, il s'employa à leur enseigner les exercices du Manège, & en fit d'excellens Escuyers. Monsieur Bernardi, qui s'est si fort distingué dans sa profession, & qui connoissoit le merite de Monsieur de Soleil, luy manda qu'il venoit d'establir une Academie à Paris, & le pria de le venir aider. Il y vint, & l'on sçait en quelle reputation il mit cette Ecole d'adresse & de vertu.

Il ne se contenta pas de connoistre pour son utilité particuliere toutes les maladies des chevaux, & tous les remedes qu'on y peut apporter, il voulut que la connoissance qu'il en avoit devint utile au public. Il en composa un livre sous le titre du *Parfait Mareschal*, dont il y a eu cinq éditions, & qui a esté parfaitement bien traduit en Allemand pendant sa vie. Depuis sa mort il a esté traduit presque en toutes les langues. C'est un livre original, & qui comprenant tout ce qui regarde les chevaux, a fait oublier les autres livres qui ont traité de cette matiere. Il a aussi composé un petit ouvrage, qui a pour titre, *le Mareschal Methodique*, sous le nom supposé de *la Bessée*, Escuyer de Monsieur l'Electeur de Baviere, & en mesme temps un *Dictionnaire de tous les termes de la Cavalerie*.

L'af-

L'assemblage de ces deux livres compose une des trois parties du livre des *Arts de l'Homme d'Épée*. Il a aussi augmenté & perfectionné le livre du *Manège*, de Monsieur le Duc de Neufcastel. Il a laissé des *Memoires sur l'Embouchure des Chevaux*, dont ce qu'il a dit dans son *Parfait Mareschal* n'est qu'une legere ébauche : & c'est un malheur pour le public, que la mort ne luy ait pas permis de mettre la derniere main à cet ouvrage.

Environ vingt ou vingt-cinq ans avant sa mort, il quitta l'ancienne methode de dresser les chevaux, qu'il avoit pratiquée jusqu'alors, pour prendre celle du Duc de Neufcastel, l'ayant reconnue plus courte & plus generale ; parce que suivant cette methode il n'y a point de cheval qui ne soit capable d'estre dressé au *Manège*, & que par l'ancienne methode beaucoup d'excellens chevaux n'y peuvent estre dressés.

Il mourut de mort subite dans son Academie, le dernier jour de Janvier 1680. âgé de soixante-trois ans. Il estoit d'un caractere serieux, meslé d'une gayeté qui rendoit son abord & sa conversation très-agreable. Il avoit l'esprit engageant, & le don de se faire craindre & aimer des gens de qualité qui estoient dans son Academie. Ils le regardoient tous comme leur pere : & parce qu'il y avoit toujours quelque chose à apprendre avec luy, il n'alloit presque nulle part qu'il ne fust entouré d'une troupe de jeunes Gentilshommes, comme les Rois le sont de leurs Courtisans.

tisans. Il estoit capable d'élever un Prince, & l'on a dit de luy, qu'il auroit encore mieux fait le livre du Parfait honneste Homme, que le livre du Parfait Marefchal. Il avoit beaucoup de gouft pour les sciences & pour les arts; il ſçavoit la Muſique, & peignoit agreablement. C'estoit un homme d'un grand ſens, & d'un bon conſeil; ferme, intrepide, & d'une probité à toute épreuve. Ces vertus morales estoient accompagnées des vertus chrétiennes, qu'il a pratiquées pendant toute ſa vie.

*Michel Le Tellier, Chancelier de
France.*

ON peut voir icy juſqu'ou le bon eſprit, la vertu & l'application continuelle à ſes devoirs, peuvent conduire un homme dans la route des honneurs & des dignitez.

Michel le Tellier nâquit à Paris le 19. Avril 1603. Son pere Conſeiller en la Cour des Aydes, fit ſa Charge avec tant de diſtinction, qu'il fut choiſi par cette Compagnie pour faire la fonction de Procureur General pendant une longue abſence de celui qui en avoit le Titre. Il eut un tel ſoin de faire élever ſon fils dans l'eſtude des belles Lettres & de la Jurisprudence, que ce fils merita à l'âge de 21. an d'eſtre pourveu d'une
Char.

Charge de Conseiller au Grand Conseil avant le temps prescrit par les Ordonnances. Il fut ensuite Procureur du Roy au Chastelet, où après avoir exercé cette Charge avec une capacité extraordinaire, il fut fait Maître des Requestes, & nommé par Louis XIII. en l'année 1639. avec Monsieur Talon, Conseiller d'Etat, pour examiner les procédures qui se fitent en Normandie contre les coupables des séditions qui s'y estoient élevées pendant le voyage du Roy en Dauphiné.

A son retour de Normandie il fut choisi pour estre Intendant en Piedmont, où Monsieur Mazarin qui n'estoit pas encore revestu de la Pourpre, ayant connu son merite dans le maniemment des affaires, conceut pour luy beaucoup d'estime & d'amitié. Monsieur Mazarin ayant esté fait Cardinal en 1641. & Monsieur des Noyers Secrétaire d'Etat, qui avoit le département de la Guerre, s'étant retiré volontairement de la Cour en l'année 1643. son Eminence proposa au feu Roy de faire exercer par Commission cette Charge par Monsieur le Tellier; ce que Sa Majesté ayant agréé, il vint du Piedmont à la Cour pour en faire les fonctions. Monsieur des Noyers estant mort peu de temps après, il fut aussi-tost pourveu en titre, de cette Charge, dans les premiers mois de la minorité du Roy.

Ce fut sur luy que la Reine Mere & le Cardinal Mazarin se reposerent davantage de toutes choses, pendant les temps difficiles de cette minorité. Il resta seul à Paris auprès

de feu Monsieur le Duc d'Orleans, durant les voyages que leurs Majestez firent en Normandie, en Bourgogne & en Guyenne, avec plein pouvoir de contresigner les ordres de Son Altesse Royale, & mesme d'en expedier au nom du Roy quand il le jugeroit necessaire pour le bien des affaires de Sa Majesté.

Lors que les Troubles arrivez à Paris obligerent le Cardinal Mazarin de se retirer hors du Royaume, la Reine mere fut sollicitée d'éloigner aussi Monsieur le Tellier: elle refusa long-temps cette demande, & il fallut qu'il la pressist luy-mesme de consentir à son éloignement, preferant par un zèle qui a peu d'exemples le service & les interets de l'Estat, à sa propre fortune.

Ayant esté rapellé peu de temps après, il fut chargé luy seul du poids de toutes les affaires, alors tres-importantes & tres-épineuses. Il les conduisit néanmoins si heureusement, qu'après quelques conferences qu'il eut avec Monsieur le Duc d'Orleans, ce Prince signa un Traité par lequel il acceptoit l'Amnistie, & consentoit de se retirer dans son Appanage & de n'en sortir jamais pour venir à la Cour, sans un ordre du Roy par écrit. Ensuite de cette Negotiation Sa Majesté l'honora de la Charge de Tresorier de ses ordres, vacante par la mort de Monsieur de Chavigny.

Lors que le Cardinal Mazarin alla à Saint Jean de Luz en 1659. pour negotier la Paix & le Mariage du Roy avec Marie Therese
In-

Infante d'Espagne, Monsieur le Tellier demeura seul auprès du Roy pour entretenir correspondance avec ce Cardinal, qui luy adressoit toutes les Relations des Conférences qu'il avoit avec Dom Louis d'Haro, pour en rendre compte au Roy & à la Reine mere, & luy envoyer ensuite les ordres de leurs Majestez pour finir cette double Negotiation.

Le Roy ayant resolu en 1661. après la mort du Cardinal Mazarin de gouverner son Royaume par luy-mesme, choisit Monsieur le Tellier pour estre un de ses principaux Ministres, & il eut en cette qualité l'honneur d'assister à tous les Conseils que Sa Majesté tint jusques en 1677. que le Roy voulant recompenser ses longs services l'eleva le 30. Octobre à la Charge de Chancelier de France, qui venoit de vacquer par la mort du Chancelier d'Aligre. Quelque grande que soit cette dignité, on peut dire que les marques d'estime dont le Roy accompagna son present, furent quelque chose de plus précieux que le present mesme.

Il le donna tout entier à l'exercice de cette éminente Charge, persuadé, comme il l'a dit plusieurs fois, *que ne pouvant juger par tout, il estoit du moins obligé de répandre par tout l'esprit de la justice, & de la faire regner dans tous les Tribunaux de la Monarchie.* Il seroit difficile de rapporter toutes les grandes choses qu'il fit pour le bien de l'Estat: mais on ne peut oublier la joye qu'il ressentit lors qu'il scella la revocation de l'Edit de

Nan-

Nantes : Il dit, en sortant du Sceau, qu'il consentoit de mourir, après avoir veu l'exercice public de la Religion Pretendue Reformée banné du Royaume. Il mourut, en effet, peu de jours après.

La mort qui luy fut annoncée par l'Archevesque Duc de Reims son fils, ne l'ébranla point; il l'envisagea avec beaucoup de fermeté, sans la moindre ostentation, & avec des sentimens de pieté & d'humilité tres-édifiants, qui ne furent accompagnez d'aucune foiblesse. Après avoir cité muni des Sacramens, il mourut à Paris entre les bras de sa Famille le 30. Octobre 1685. en prononçant ces paroles, *Misericordias Domini in eternum cantabo.* Il estoit âgé de 82. ans 6. mois & 11. jours.

Parmi le grand nombre de vertus qu'il posséda, celles qui éclaterent davantage, & qui formoient plus particulièrement son caractère, furent la prudence, la vigilance, & l'affabilité. Il fut toujours heureux, sur tout en enfans; le Marquis de Louvois qui estoit l'ainé, Ministre & Secretaire d'Etat, enchevrit encore sur son assiduité au travail & sur sa vigilance. Le second, Archevesque Duc de Reims, Premier Pair de France, Maistre de la Chapelle du Roy, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, & Proviseur de Sorbonne, est tres-sçavant & fort recommandable par le bon ordre & la discipline qu'il a establie & qu'il entretient dans tout son Diocèse. Monsieur le Chancelier eut aussi une fille qui fut mariée à Monsieur de Villequier,

lequier, presentement Duc d'Aumont, Pair de France, & Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy. Elle mourut en l'année 1668. Le Marquis de Barbezieux Secretaire d'Etat, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roy, petit-fils du Chancelier dont nous venons de faire l'Eloge, & fils du Marquis de Louvois, marche sur les glorieuses traces de son pere & de son ayeul.

*Jean-Baptiste Colbert, Marquis
de Seignelay.*

L estoit fils aîné de Messire Jean Baptiste Colbert Ministre & Secretaire d'Etat, dont il a esté parlé dans le premier volume. Après qu'il eut fait ses Estudes, son pere, qui au milieu des plus grandes affaires dont il estoit charge, avoit une application continue à l'education de ses enfans, le fit voyager en Italie & en Angleterre, pour commencer à former son esprit, qui promettoit déjà beaucoup, en attendant qu'il pust achever luy mesme de l'instruire autant par ses avis que par son exemple. Quelque temps après son retour, le Roy luy accorda la charge de Secretaire d'Etat en survivance de son pere, qui commença d'abord à se décharger sur luy d'une partie du detail de la Marine. Ayant un esprit superieur, une grande
memoire,

memoire, une facilité merveilleuse à concevoir, à parler, & à écrire, les instructions d'un tel pere le mirent bien-tost en estat de soustenir luy-mesme, avec une extrême capacité, le poids de toutes les affaires de la mer. Quoy que l'application avec laquelle il s'y attacha, eust donné lieu à un grand nombre de découvertes importantes, pour rendre la Marine aussi utile qu'elle l'a esté dans la suite, son grand genie parut encore davantage lors que succedant à Monsieur Colbert, il eust à maintenir le bon ordre, la discipline, & tant de beaux establissemens qu'il trouva commencez.

Le Roy ayant resolu de chastier les Genoïs, & l'entreprise paroissant tres-difficile à executer, Monsieur de Seignelay fut chargé de ses ordres, avec un pouvoir le plus ample qu'on puisse donner à un Ministre, il executa ce qui avoit paru impossible, & le Doge avec quatre Senateurs furent obligez de venir faire leurs soumissions à Sa Majesté, & de recevoir les conditions qu'elle voulut leur accorder.

Les Corsaires de Tripoli & ceux de Tunis avoient, contre la foy des Traitez, pris quelques vaisseaux François qui negocioient sans precaution, & il estoit de l'honneur & de l'interest de la nation que leur insolence ne demeurast pas impunie. Le Roy conceut le dessein de les faire attaquer, & il chargea le Marquis de Seignelay de l'execution. Les ordres de Sa Majesté furent executez avec tant de succès, que ces deux Republicques furent

furent obligées à demander la paix, & à l'accepter telle que Sa Majesté la leur imposa, & à restituer l'une cinq cens mille livres, & l'autre deux cens quarante mille livres pour le dédommagement des François.

Les Corsaires d'Alger, dont la ville avoit esté bombardée en 1683. furent contraints cette mesme année de demander la paix au Roy, pour éviter le nouveau malheur qui les menaçoit.

Le Conseil d'Espagne avoit fait saisir, dans les Indes Occidentales, les marchandises achetées des François. Le Roy, prevoyant les suites dangereuses de cette violence, commanda au Marquis de Seignelay de faire armer quarante Vaisseaux pour obliger les Espagnols à rendre justice aux François. L'affaire fut conduite avec tant de prudence & de vigueur, que sans allarmer les autres Puissances de l'Europe, qui estoit alors dans une profonde paix, les Espagnols rendirent quinze cens mille livres, à quoy montoit la saisie des effets des Marchands, & elles furent distribuées aux Interessez avec une entiere fidelité; le Roy s'estant contenté de la gloire d'avoir empesché l'oppression & la vexation de ses Sujets.

La reputation de la grandeur du Roy ayant esté portée aux Pays les plus éloignez par les Vaisseaux François, engagea le Roy de Siam à envoyer, des extrémitez de l'Asie, une Ambassade solemnelle en France. Sa Majesté crut qu'il estoit à propos de profiter

fixer de cette conjoncture, & chargea le Marquis de Seignelay de travailler à jeter les fondemens d'un Traité qui eust pû rendre le commerce des François fort supérieur à celui des autres nations dans les Indes Orientales, si une revolution que toute la prudence humaine ne pouvoit prévoir, n'en eust empêché l'exécution.

Les Algeriens avoient recommencé leurs hostilités en 1687. Il fut résolu de les humilier de telle manière, qu'il n'y eust plus sujet de craindre qu'ils en vinssent à de nouvelles ruptures. Le succès en fut tel, qu'ils furent obligés en 1688. de se soumettre à toutes les conditions que Sa Majesté leur prescrivit; & ils n'ont osé depuis, même durant que les forces navales du Roy étoient occupées ailleurs, violer la paix qu'il plut à Sa Majesté de leur accorder.

La guerre qui s'alluma dans toute l'Europe, à la fin de 1688. donna au Marquis de Seignelay une nouvelle occasion de faire paroître autant de zèle que de grandeur de génie, en exécutant la résolution que le Roy prit d'opposer une puissante flotte à deux nations qui s'étoient jusqu'alors disputées l'empire de la mer, & qui ayant joint toutes leurs forces, ne croyoient pas que la France pût penser à autre chose qu'à la défense de ses côtes. Sa Majesté voulut non seulement qu'il allast sur les ports pour faire partir sa flotte, mais qu'il s'embarquast dessus. Un détachement de vaisseaux mena un grand convoi en Irlande, & défit une escadre

dre Angloise fort superieure dans la baye de Bantrie. La jonction des Vaisseaux du Levant avec ceux du Ponant se fit, sans que les ennemis pussent l'empescher; & ensuite la flotte du Roy tenant la mer, les obligea de s'aller cacher dans leurs ports.

Au retour de cette campagne, le Roy l'honora de la place de Ministre d'Etat, & après le compte qu'il rendit à Sa Majesté de l'état de la Marine, il fit, suivant ses ordres, un nouveau projet d'armement pour l'année 1690. qui ayant esté heureusement executé, fut suivi de l'heureux succès de la bataillè gagnée dans la Manche à la hauteur du cap de Beveziers.

Au retour de ce voyage il tomba dans une maladie de langueur, dont il mourut le 3. Novembre 1690. à la fleur de son âge, n'ayant que 39. ans.

Le Roy perdit par sa mort un Ministre qui ayant esté formé presque sous les yeux & sous la main de Sa Majesté, avoit autant d'attachement pour sa Personne, que de zele pour l'honneur & pour le bien public du Royaume: d'un genie vif, actif & intrepide; fecond en expedients, & à qui rien ne paroissoit impossible quand il s'agissoit de la gloire & du service d'un si grand Maistre.

La Cour perdit un de ses plus grands ornemens, parce que sa magnificence, la délicatesse de son esprit, l'agrément de sa conversation, l'amour des Lettres & des personnes distinguées par leur merite, la connoissance exquise des beaux Arts, & plu-

seurs & autres grandes qualitez, attiroient chez luy les personnes les plus considerables, & la compagnie la plus choisie.

Il avoit esté marié deux fois. La premiere avec Mademoiselle d'Allegre, dont il eut une fille qui mourut en bas âge. Il épousa en secondes nocces Mademoiselle de Matignon, dont il eut cinq garçons. Il est enterré à Saint Eustache, dans la Chapelle où est la Sepulture de sa maison.

Achilles de Harlay, Premier President au Parlement de Paris.

ACHILLES DE HARLAY, fils aîné de Christophe de Harlay, President au Parlement de Paris, naquit le 7 Mars 1550. avec tous les avantages que la Nature peut donner à ceux qu'elle aime. La maison de Harlay est tres noble, & tres-ancienne; les uns la tiennent originaire d'Angleterre; les autres de la Franche-Comté, où ils pretendent qu'elle a pris son nom de la ville de Harlay, premiere Baronnie de ce pays, laquelle a esté long-temps dans leur Maison, & passa ensuite dans celle de Chabot, & de Nassau. François de Harlay, fils de Philbert, fut le premier qui vint s'establir en France. Il vivoit sous le regne de Charles VI. & de Charles VII. Il fut

Conseiller & Chambellan du Roy, & laissa de Louise de Berbiſſon son épouse, Nicolas, dit Colinet de Harlay, Sieur de Grandvilliers & de Nogent, & François Religieux de Saint Benigne de Dijon. Nicolas fut Conseiller du Roy Charles VI. & l'un des Maistres ordinaires de son Hotel. Il eut Jean de Harlay, Sieur de Grandvilliers, Nogent, & Celi, qui se signala dans les guerres contre les Anglois, & merita l'ordre de Chevalerie qu'il receut de Jean Duc de Bourbon. Le Roy Louis XI. se servit de luy en plusieurs occasions très importantes. Il epouſa Louise Luillier, dont il eut plusieurs enfans qui firent plusieurs branches, & entre autres Christophe de Harlay President au Parlement de Paris, pere d'Achilles de Harlay dont nous faisons l'Eloge.

Achilles de Harlay eut un esprit vis, penetrant, & superieur à toutes les Sciences que l'on voulut luy enseigner; de sorte qu'il fut receu Conseiller au Parlement à l'âge de 22. ans. A 36. ans il fut fait President à la place de son pere, qui mourut cette mesme année, & le Premier President Christophe de Thou son beau-pere estant decede quelque temps après, le Roy Henri III. luy donna sa Charge, & le mit à la teste du premier Parlement de France. Ce fut là qu'il eut occasion d'exercer toutes les vertus dont le Ciel l'avoit pourvû si liberalement. Sa justice exacte & reguliere ranima celle de tout le Corps, & son zele incomparable pour le service de son Prince & de sa Pa-

trie éclata en une infinité de rencontres que le malheur & la difficulté des temps firent naître. Le jour des Barricades où toutes les forces de la revolte s'éleverent contre luy, ni les menaces des Grands, ni les insultes d'un Peuple insolent ne purent ébranler sa constance. Il détesta toujours les emportemens de ceux qui, sous le voile de la Religion, violoient le respect & l'obéissance qu'ils devoient à l'autorité Royale, contre le commandement formel de cette mesme Religion. Il déclara courageusement aux Chefs principaux de la Ligue, que son ame estoit à Dieu, son cœur au Roy, & que son corps seul estoit au pouvoir des Revoltez. Sous le regne de Henri IV. il s'appliqua fortement à rétablir les Loix, & à faire refleurir la justice. Lors qu'il se vit dans un âge qui demandoit le repos, il se démit de sa Charge de premier President entre les mains de Nicolas de Verdun, & mourut quelque temps après, le 25. Octobre 1616. âgé de 80. ans.

Quelque éclat que la Famille de Harlay, tres-illustre d'un temps presque immémorial, ait tiré des vertus & des belles actions de ce grand homme, elle n'est pas moins redevable de sa splendeur à ceux de la mesme Famille qui luy ont succédé. Nous venons de perdre un Archevesque qui par ses grandes qualitez s'est fait admirer de tous les ordres du Royaume, & nous avons le bonheur d'avoit à la teste du premier Parlement de France le petit - fils, & l'heritier du

du nom & de toutes les vertus de celuy dont nous parlons, qui animé du mesme zele pour la justice, l'a dégagée de toutes les chicanes & de toutes les longueurs, qui souvent ne font pas moins de mal que l'injustice mesme; la parfaite integrite se répand par tout le Corps, & l'estroite discipline qu'il fait observer jusqu'aux moindres Officiers de cette Compagnie, écarte des procès ce qu'ils ont de plus incommode & de plus insupportable.

*Pomponne de Bellievre , Premier
President.*

LA Maison de Bellievre est originaire de Lyon, & a esté très-feconde en grands personnaggs. Elle a donné des Archevesques à cette mesme ville, un Chancelier à la France, des Presidens au Mortier & un Premier President au Parlement de Paris, & deux à celuy de Grenoble. Ils ont servi nos Rois avec beaucoup de zele & de fidelité, & ils meritent encore aujourd'huy qu'on regarde chacun d'eux comme le modèle d'un parfait Magistrat, & d'un veritable homme de bien. Celuy dont j'entreprends l'eloge fut fils de Nicolas de Bellievre President au Parlement de Paris, & vint au monde avec toutes les bonnes qualitez qu'on pouvoit souhaiter; de l'esprit, de la sagesse, & de la

docilité. Son père, qui vouloit que rien ne manquast à son fils, luy donna une bonne éducation qui augmenta tous ces dons naturels, & qui y ajouta la politesse, la bonne grace, & une connoissance universelle de tous les beaux arts. Après ses études, on le mit à l'Academie, où il apprit à monter à cheval, & tous les exercices du Manège. Il fut receu Conseiller au Parlement à l'âge de vingt-deux ans, & donna dans la fonction de cette charge des marques singulieres de la droiture de son ame, & de la penetration de son esprit dans les affaires. Le Roy qui en eut connoissance, l'appella dans son Conseil, & crea pour luy & pour Monsieur de Thou deux Charges de Maistres des Requetes en consideration de leur merite. Il fut envoyé en Intendance en Languedoc, où le Peuple ne fut pas moins charme de sa justice & de sa douceur, que le Roy fut content du bon compte qu'il rendoit de toutes les affaires qui passioient par ses mains.

La facilité qu'il eut à demostre ce qu'elles avoient de plus difficile, & à concilier les interests des partis les plus opposez, qu'il accommodoit plus souvent qu'il ne les jugeoit, le fit choisir par le Roy pour trois Ambassades qui se succederent l'une à l'autre. La premiere en Italie. Il n'avoit alors que trente-huit ans; mais il fit bien voir que la sagesse n'est pas toujours le fruit d'un grand âge. Il regna sur ces esprits deliez, qui pensent que hors de leur Terre & de leur Soleil il n'y a ni politique ni prudence. De là il passa

passa en Angleterre; où sa présence arresta les cruautés qu'on alloit exercer contre les Catholiques. Son éloquencé appaisa l'orage prest d'éclater, & mit le calme dans ce Royaume. La troisieme Ambassade fut en Hollande, & ne fut pas moins heureuse que les deux autres. Il s'acquitta de ces trois importantes negociations avec tant d'habileté, & avec tant de succès pour la France, que le Roy pour reconnoître l'importance des services qu'il luy avoit rendus, luy donna la charge de Premier President du Parlement de Paris. Jamais cette place ne fut remplie avec plus de grandeur ni plus de dignité; mais la France ne jouit pas long-temps de ce bonheur. Il mourut le treizieme Mars 1657. âgé de cinquante ans six mois & dix jours.

Comme la dignité de Premier President a pour annexe la qualité de premier Administrateur de l'Hôtel Dieu de Paris, afin que celui qui preside à la Justice preside aussi à la Misericorde, Monsieur de Bellievre avoit si bien compris les obligations où il estoit d'avoir un soin particulier des pauvres, que ne se contentant pas de veiller sur les besoins des malades de cet Hospital, il voulut que sa charité s'estendit aussi sur ceux à qui le bien de la santé restoit encore, & prendre soin non seulement de leurs corps, mais de leur ame. Pour cet effet, il jetta les fondemens de l'Hospital General, projet qui avoit passé par l'esprit du grand Chancelier Pomponne de Bellievre son grand-

pere, mais dont le Ciel luy reservoit l'exécution. Il avoit remarque qu'il y a une Nation sur la Terre qui ne connoist presque point Dieu, qui ne se soucie ni des Princes ni des Loix, qui a pour regle de faire tout ce qu'elle peut faire impunément, & qui n'est retenuë ni par la pudeur, ni par l'honnesteté. Monsieur de Bellievre entreprit de civiliser cette Nation farouche & brutale, & de luy donner de la Religion, des Loix, & de la pudeur. Cette entreprise parut d'abord une pure idée, mais l'experience a fait voir que cet establisement n'estoit pas impossible. Il en vint à bout par ses soins, & avec le secours de ses charitez particulieres, qui furent tres-considerables. Il leur laissa mesme par son Testament le lit où il est mort, avec tout l'emmeublement dont il faisoit partie. Plusieurs ont voulu qu'une des principales raisons qui l'ont empesché de se marier a esté l'amour des pauvres, & le plaisir de n'avoir qu'eux seuls pour ses enfans. Cette charité est quelque chose de bien estimable, sur tout quand elle est jointe avec une infinité d'autres vertus dont la moindre dans le degré où Monsieur de Bellievre les a possedées, auroit suffi pour en faire un tres-grand Personnage.

François Pithou, Advocat en Parlement.

LA Famille de Messieurs Pithou est originaire de la Ville de Vire en Normandie. Dans le dénombrement des Gentilshommes qui se croiserent en l'année 1160. il est fait mention d'un Guillaume Pithou, qui portoit les mesmes Armes que portent encore aujourd'huy les Pithou de la Ville de Troyes. Le pere de celuy dont je parle, très habile Jurisconsulte au rapport de toute la Champagne, qui recouroit à luy pour estre réglée sur tous ses differens, & selon le témoignage de Cujas mesme, eut deux enfans, Pierre & François, non seulement dignes de luy, mais qui le surpasserent. On trouveroit icy le Portrait & l'Eloge de Pierre Pithou, qui estoit l'aîné, s'il n'estoit point mort dans le siecle precedent, & si nous ne nous estions pas imposé la loy de ne point sortir du siecle où nous vivons; car c'estoit un homme tres-digne d'occuper une place dans ce Recueil. Son merite extraordinaire le fit choisir par Henri III. pour estre son Procureur General en la Chambre de Justice qu'il envoya dans la Guyenne en l'année 1582. & il fut un de ceux qui travailla le plus utilement, & avec le plus de

zele, à la reddition de Paris sous l'obeissance du Roy Henri IV.

François Pithou son frere, qui est celuy dont je fais l'Eloge, nâquit à Troyes en l'année 1544. Ce fut un des plus scavans hommes de son temps, qui fit de grandes découvertes dans la Jurisprudence & dans les belles Lettres. Nous luy devons les Fables de Phedre, que l'on n'avoit point encore veues, & qui estoient demeurées en manuscrit dans la poussiere des Bibliothèques depuis le temps d'Auguste. Il envoya ce Manuscrit à son frere, & l'ayant relu ensemble ils le mirent aussi tost sous la presse. Ce fut un grand present qu'ils firent au Public, & les belles Lettres leur en sont bien redévolables, puisqu'il est vray qu'il n'y a rien dans toute l'Antiquité de mieux narré, ni avec une plus grande délicatesse que les Fables de cet Auteur, ni où on trouve une Latinité plus pure.

François Pithou passa presque toute sa vie à faire revivre les anciens Auteurs, soit en les corrigeant, soit en les illustrant par des Notes tres-scavantes & tres-curieuses. Personne n'a jamais sceu un Auteur Grec ou Latin, quel qu'il soit, plus parfaitement qu'il les possedoit tous ensemble, pour les avoir conferez avec les plus vieux exemplaires, & pour les avoir digerez par une longue & profonde meditation. Personne n'a eu aussi une connoissance plus exacte de l'Histoire de France, & de celle de toute l'Europe, de mesme que des mœurs & des coûtumes de

tous les differens peuples qui la composent, & connoissance qu'il avoit acquise avec un travail inconcevable, tant par la lecture des Auteurs qui en ont traité, que par la communication des Registres des Villes, des Parlemens, des Chambres des Comptes, des Eglises, & des Monasteres dont il avoit transcrit de sa main tout ce qu'il avoit jugé digne d'estre remarqué : En sorte qu'il estoit prest de répondre non seulement sur tous les differens qui peuvent naistre entre les particuliers, en leur faisant voir ce que les Loix, les Ordonnances & les Usages en ont réglé, mais de donner de bons conseils pour le maniement des affaires publiques. Aussi quoy qu'il n'ait possédé aucune Charge de Magistrature, il n'a pas laissé de contribuer beaucoup au bien de la Patrie, par les bons avis qu'il donnoit à ceux qui alors estoient en place.

Il fonda un College dans la Ville de Troyes où il y a encore exercice, & qui ne fleurit pas moins aujourd'huy qu'aux premiers jours de son institution. Le Roy Henri IV. le nomma Procureur General de la Chambre de Justice contre les Gens d'affaires, où il donna de grandes marques de sa suffisance & de sa fermeté. Il fut aussi choisi par ce mesme Prince pour assister à la Conférence qui se fit à Fontainebleau entre le Cardinal du Perron, & le Sieur du Plessis-Mornay, sur le Livre que ce dernier avoit composé contre la Messe. Quand il fut question de regler les limites entre la France & les Pays-
Bas,

Bas, & de reconnoître quelles estoient les anciennes bornes de ces Estats, il fut du nombre de ceux à qui la commission en fut donnée.

Il estoit occupé à faire imprimer les Fragmens de l'Histoire de Saint Hilaire Evesque de Poitiers, lors qu'il tomba malade de la maladie dont il mourut le 7. Fevrier 1621. Il estoit âgé de soixante-dix-sept ans six mois & dix-sept jours. C'estoit un homme d'une vertu tres-exacte, & d'une modestie tres-exemplaire. Il n'a jamais voulu souffrir qu'on mist son nom à aucun des Ouvrages qu'il a donnez au Public, quoy que ces Ouvrages soient excellens, & luy fassent beaucoup d'honneur.

*Nicolas le Fevre, Precepteur de
Louis XIII.*

Celuy dont j'entrepris ici l'Eloge a réuni en sa personne deux qualitez qui ne se rencontrent pas ordinairement ensemble, une profonde érudition, & une tres-grande simplicité. Ce dernier avantage luy venoit du bon fond de son naturel, & de l'éducation Chrétienne qu'il avoit receüe de ses parens; pour l'autre, il le tenoit de son application continuelle à l'étude. Il nâquit le 4. Juillet 1543. & commença ses études
au

au College de la Marche, où il pensa mourir dès les premières années de son enfance par un accident bien singulier & bien cruel. Il tailloit une plume, ce qu'il en avoit emporté avec le canif luy futa dans l'œil, où voulant porter la main dans le moment, à cause de la douleur vive qu'il ressentit, il y porta aussi la pointe du canif, qui luy creva l'œil de telle sorte que toute l'humeur qu'il renfermoit en sortit, & se répandit sur l'habit de son frere qui estoit proche. Il en tomba grièvement malade; & lors qu'il revint en santé, il sembla que la force de l'œil perdu estoit passée toute entiere dans l'autre œil, dont il voyoit aussi clair que des deux quand il les avoit. Son pere estant mort, sa mere eut toute l'attention possible à faire que rien ne manquast à ses études. Quand il eut achevé ses Humanitez & sa Philosophie, elle l'envoya avec son frere à Turin, ensuite à Pavie, & enfin à Boulogne pour y apprendre le Droit sous d'excellens Maîtres qu'il y avoit alors en ces Pays-là, pour ne rien omettre de ce qui pouvoit contribuer à former son esprit & ses mœurs. Il continua de voyager pendant l'année 1571. par toute l'Italie, où estant presque impossible de mettre le pied en aucun endroit qu'on ne marche sur quelque monument vénérable de l'Antiquité, il remarqua une infinité de choses qui dans la suite luy furent d'une grande utilité dans ses études.

A l'âge de 18. ans il prit la resolution de vivre dans le celibat; & sur ce qu'un de ses

Amis

Amis le pressoit s'entendre à quelque proposition de mariage qu'on luy faisoit, *Je voudrois*, repondit-il, *estre aussi ferme dans toutes les bonnes resolutions que j'ay prises sur la conduite de ma vie, que je le suis dans celle de ne jamais me marier.* Il se donna tout entier à l'estude : cependant pour contenter sa mere il prit une Charge de Conseiller des Eaux & Forests, dont il s'acquitta avec toute l'exactitude imaginable. Dans ce temps, la peste faisant beaucoup de ravage dans Paris, la mere en fut frappée. Il ne put se separer un moment d'aupres d'elle, ni s'empescher de luy rendre tous les devoirs & toutes les assistances dont on peut consoler & secourir une personne malade, quoy que la plupart de ses domestiques l'eussent abandonnée. Il l'accompagna jusqu'au tombeau, où dans la suite il voulut estre mis auprès d'elle.

Ayant perdu son pere dans le mesme temps, il quitta sa Charge, & prit le parti de se consoler dans la solitude par son application aux belles connoissances, & aux devoirs de pieté dont il faisoit une profession particuliere. Il lia une intime & estroite amitié avec Pierre Pithou, un des plus sçavans, des plus sages, & des plus hommes de bien de son siecle. Ils se logerent ensemble, & passerent plusieurs années dans cet agreable & vertueux commerce. Il s'appliqua particulièrement aux Ouvrages de Senèque, ou des Senèques, s'il est vray que le Poëte & le Declamateur ne soient pas le mesme que le Philosophe. Il les rétablit dans
leur

leur première pureté; & les illustres Nobles très-sçavantes. Il ne voulut jamais que son nom fust mis à aucune Edition de ses Ouvrages, quoy que de nature à luy faire beaucoup d'honneur; & à luy donner une grande estime parmi les Sçavans. Il se plaisoit à aider de ses lumières ceux qui s'occupent à donner des Ouvrages au Public. Baronius qui travailloit alors à son grand Ouvrage de l'Histoire s'en receut beaucoup de secours; & a inseré dans son travail de grands morceaux tous entiers des recherches curieuses qu'il tenoit de Monsieur le Evre; comme ce qu'il a rapporté sur le vin meslé avec de la myrre; boisson qu'on donnoit ordinairement aux criminels mourans pour leur ôter le sentiment de la douleur; & que nostre Seigneur refusa pour ne rien retrancher des maux que son amour luy faisoit souffrir pour nous. *De l'usage de la myrre, & de son utilité.*

Dans ce temps, pour détourner son esprit des chagrins où le mettoient les terribles troubles de la Ligue, il s'appliqua à l'estude des Mathematiques, où il fit un si grand progrès, que Scaliger, ayant crû avoir bien démontré la manière de mesurer les cercles & Morantceil assurant que la démonstration de Scaliger en estoit très-claire & très évidente; il fut le premier qui découvrit le paralogisme où Scaliger estoit tombé; & dont Scaliger luy-même fut obligé de convenir. Henri IV. s'estant rendu maître paisible de son Estat, & voulant donner une excellente éducation au jeune Prince Henri

de

de Bourbon son plus proche heritier, choisit Monsieur le Fevre pour estre son Precepteur; mais sa modestie & son extreme pieté, qui craignoient la Cour & l'éclat qui la suit, eurent toute la peine du monde à s'y resoudre; il fallut que Monsieur de Harlay & Monsieur de Thou ses amis travaillassent long-temps à vaincre sa resistance; ce qu'ils ne purent faire qu'en luy representant quel bien il feroit à sa Patrie & à son Roy, en formant les mœurs d'un Prince du Sang, & le presomptif heritier de la Couronne. Il s'acquitta parfaitement de cet employ, & son jeune Disciple répondit admirablement aux instructions & aux soins de son Maistre. Il fut nommé pour assister à la Conference qui se fit à Fontainebleau sur le Livre de du Plessis Mornay; mais sa mauvaise santé l'en empêcha. Il se retira chez la veuve de Monsieur Pithou, où il vacquoit encore plus que jamais aux exercices de pieté. Il fut choisi pour estre Precepteur de Louis XIII. Il s'en excusa sur son âge, mais la Reine luy ayant promis tout le soulagement que son infirmité demandoit, & tous les gens de bien, & principalement Monsieur le Prince son Pupille & son Eleve, luy ayant representé qu'il se devoit à son Prince & à sa Patrie, & qu'il luy estoit glorieux de mourir sous le faix d'un si beau travail, il fut contraint d'y consentir. Il ne jouit pas long-temps de cet Employ, & mourut le 4. Novembre 1612. âgé de 68. ans & quelques mois.

*François de la Mothe le Vayer, de
l'Academie Françoise.*

LA Science des plus sçavans hommes se renferme ordinairement dans la connoissance de ce qu'ont fait ou de ce qu'ont dit les Grecs & les Romains ; Ils regardent le reste du monde comme peu digne d'estre consideré, persuadez que la valeur, la sagesse, & toutes les vertus imaginables ne se rencontrent en quelque sorte de perfection que parmi ces deux Peuples. Celuy dont je parle n'a pu souffrir de bornes si estroites à son érudition ; après s'estre rempli de tout ce qui s'est fait, & de tout ce qui s'est dit dans l'ancien monde, il n'a connu aucune Nation sur la terre dont il n'ait entrepris de sçavoir le genie, les mœurs, & les coustumes ; en un mot, il a voulu connoistre tout le monde entier. Il a vû, & ensuite nous l'a fait voir, qu'il n'y a point de pensée, de sentimens, & de coustume si estrange & si absurde qu'elle puisse estre, qui ne soit tenuë & establie dans quelque Pays d'une estendue considerable.

Cette découverte a beaucoup servi à le confirmer dans une espeece de Pyrrhonisme où il estoit fort porté de son naturel, & à se défaire de plusieurs mauvais préjugez que

l'on tient de la naissance, de l'éducation, & de la coutume.

Il estoit fils d'un pere tres-habile dans la connoissance des belles Lettres, car après avoir appris les Langues sçavantes, il se donna à la Jurisprudence Civile & Canonique, & aux Mathematiques. Il passoit pour excellent Orateur, & pour bon Poëte; de sorte qu'il n'est pas estonnant qu'il ait donné la naissance à un fils d'un si grand mérite.

FRANCOIS DE LA MOTHE LE VAYE ne fut pas plustost connu pour ce qu'il estoit; qu'il fut choisi pour estre Précepteur de **Philippe de France** Frere unique du Roy, Duc d'Anjou alors, & depuis Duc d'Orléans. Il fit aussi la mesme fonction de Précepteur auprès du Roy pendant une année. Il s'acquit une si grande réputation & à la Cour & à la Ville, que peu de gens luy estoient comparables soit pour l'esprit, soit pour l'érudition. Il a esté un des premiers qui a esté receu à l'Académie Française depuis son établissement. Les Ouvrages qu'il a composez, & qui sont d'un nombre prodigieux, sont dans les mains de tout le monde, & ont esté recueillis en trois Volumes in folio, & en quinze petits indouze. Il n'y a presque point de matiere de celles qui meritent l'attention & l'examen d'un homme de Lettres, & particulièrement de questions de Morale dont il n'ait écrit, & sur lesquelles il n'ait rapporté

presque tout ce qui a esté dit par les Anciens & par les Modernes; on le regarde comme le Plutarque de nostre siecle, soit pour son érudition qui n'a point de bornes, soit pour sa maniere de raisonner, & de dire son sentiment, toujours modeste & retenu, & toujours fort éloignée de l'air décisif des Dogmatiques.

Lors que Monsieur de Vaugelas eut donné ses Remarques sur la Langue Françoisé, il ne put s'empescher d'écrire contre ces Remarques, non seulement plusieurs Lettres, mais un Volume entier, où il se plaint fortement de la contrainte & des entraves qu'il donne au style de tous les Ecrivains par ses Remarques, qu'il prétend estre la plupart ou fausses ou inutiles. Quoy que Monsieur de Vaugelas ait eu une très grande raison de s'opposer à la corruption du langage, & aux vicieuses façons de parler, ou qui n'estoient plus dans le plus bel usage, ou que le mauvais usage introduisoit, Monsieur de la Mothe le Vayer ne put souffrir qu'un nouveau venu luy fit des leçons & luy donnast des serupules sur une infinité de dictionns & de phrases dont il se servoit hardiment, & sur lesquelles il vivoit dans le plus grand repos du monde, de mesme que la plupart des meilleurs Ecrivains de son temps. Il ressembloit à ces bons Religieux, qui accoustumés à leur ancienne discipline un peu relâché ne peuvent souffrir, quoy que d'ailleurs bons Religieux, qu'on vienne les reformer & les réduire à

un genre de vie plus regulier & plus auster. Aussi est il arrivé que malgré toutes les plaintes que luy & plusieurs autres ont faites contre les Remarques de Monsieur de Vaugelas, elles ont esté receües avec un applaudissement universel, & que tous les Ecrivains qui sont venus depuis les ont soigneusement observées, à la reserve d'un tres-petit nombre que l'usage a abolies.

Il mourut l'an 1672, âgé de 86. ans, ayant joui d'une assez bonne santé jusqu'aux derniers jours de sa vie. Il estoit d'une conversation tres-agreable, fournissant infiniment sur quelque matiere que ce fust, un peu contredisant; mais nullement opiniastre ni enteste; toutes les opinions luy estant presque indifferentes, à la reserve de celles dont la foy ne permet pas que l'on doute.

Joseph Juste Scaliger.

ON ne croyoit pas qu'un homme pût s'acquérir une plus grande réputation dans la connoissance des Lettres humaines que Jules Scaliger, pere de celui dont j'entreprends l'éloge. Il est pourtant vray que Joseph son fils, l'a surpassé en ce point, & que la célébrité de son nom a été encore plus grande. Ils pretendoient l'un & l'autre estre descendus des Princes de Verone, mais ils trouverent bien des contradicteurs sur cet arti-

article. Supposé que cette genealogie soit une pure fable, comme on n'en doute presque point, quand on a lû ce que Scioppius en a écrit, Joseph est en quelque sorte excusable de l'avoir soutenue, son pere l'ayant publiée comme veritable, puis qu'il ne pouvoit s'en empêcher sans avouer que son pere étoit un imposteur, ce qui auroit eu de très mauvaises suites. Quoy qu'il en soit, ils se font acquis, & particulièrement celuy dont je parle, une principauté parmi les hommes, qui ne vaut guere moins que celle que l'on leur a contestée. Ils ont été reconnus les Princes & les premiers de tous les Scavans de leur siecle, & il s'est trouvé peu de personnes qui leur ayent disputé cette glorieuse prestance. Il est vray que Montagne luy a preferé Juste Lipse, & que Saumaïse meritoit Casaubon au dessus de luy, mais ce n'a pas été le sentiment public des sçavans hommes de ce temps-là.

Joseph Scaliger fut le dixième enfant de Jules, & naquit à Agen le 4. Aoust 1540. A l'âge de onze ans, son pere l'envoya avec deux de ses freres étudier à Bourdeaux, d'où la peste qui fut tres-grande en ce pays-là, l'obligea de sortir, après y avoir demeuré trois ans. Il retourna chez son pere, qui prit luy-même le soin de ses études. Il l'obligeoit à luy faire tous les jours une declamation sur tel sujet qu'il vouloit choisir, & c'étoit ordinairement sur un point d'histoire que luy fournissoit l'étude qu'il faisoit alors. Cet exercice continuel luy acquit une

facilité incroyable de s'exprimer, & particulièrement en Latin, sur toutes sortes de sujets. Les vers que son pere composoit, quoique peu elegans, luy donnerent du goût pour la Poësie, & l'exciterent à se donner à cette occupation. Son pere étoit si étonné de la beauté des vers de son fils, qu'il ne pouvoit s'empêcher de luy demander où il prenoit les choses qu'il mettoit en œuvre, & la maniere de les dire. Il composa à dix-sept ans une Tragedie d'Œdipe, où tous les ornemens & toutes les grâces de la Poësie étoient si heureusement employées, que dans le jugement qu'il en porte luy-même, il dit qu'il n'auroit pas à se repentir de l'avoir faite dans le plus bel âge de sa vie. Son pere étant mort, il vint à Paris étudier le Grec sous Adrien Turnebe. Après l'avoir écouté deux mois entiers, il se fit luy-même une Grammaire, n'en trouvant point qui le satisfisoit; & avec ce secours il parvint en vingt-un jours, non seulement à entendre, mais à posséder tout Homere, & tous les autres Poëtes Grecs en l'espace de quatre mois. Cela est très difficile à croire, quoy qu'il s'en soit vanté luy-même. Ensuite il se mit à l'Hebreu & aux autres Langues Orientales qu'il apprit luy seul, & par la seule force de son application. Cette application alla à tel point, qu'il n'eut aucune connoissance du desordre & du bruit effroyable que fit dans Paris la funeste journée de la saint Barthelemy de l'année 1572. Cette profonde application

ne le cede de gueres à celle d'Archimede, que la prise & le saccagement de Siracuse ne put retirer de ses meditations Mathematiques. Il alla à Geneve étudier la Theologie sous Theodore de Beze. Enfin il poussa si loin ses études, qu'on pouvoit dire qu'il n'ignoroit presque rien de ce que les hommes peuvent sçavoir. Les plus doctes, de quelque país qu'ils fussent, avoient recours à luy dans leurs difficultez, & recevoient ses décisions comme des oracles. Il traduisit en Latin plusieurs livres d'Hippocrate, & particulièrement celuy des blessures de la teste. Il a fait une infinité d'ouvrages, qui ne mourront jamais, comme ses Notes sur Varron, sur Festus & sur plusieurs autres Auteurs dont il a aplani toutes les difficultez. Mais ce qui ne peut se concevoir pour le travail & pour la sagacite incroyable qu'il a fallu avoir à débrouiller tous les embarras qui s'y trouvent; ce sont ses deux Livres de Chronologie, l'un intitulé: *The-saurus temporum*; l'autre, *Emendatio temporum*; Livres qu'on a de la peine à comprendre avoir été faits par un homme seul, si vaste est la matiere qu'ils renferment, & tel l'ordre, la methode & la netteté avec quoy toutes choses y sont placées. Il s'attacha à la Maison de la Rocheposay, où il demeura près de neuf années, ayant élevé & instruit Louis Chasteignier Seigneur de la Rocheposay, qu'il accompagna à Rome dans son Ambassade. Il fut appelé à Leyden par les Etats Generaux des Provinces

Unies,

Unies pour y enseigner les belles Lettres, à condition qu'il ne seroit point Professeur, mais qu'il iroit de pair avec le Recteur, dont la dignité est tres-considérable en ce lieu-là. Il y enseigna pendant l'espace de seize années.

Rien n'auroit été à souhaiter pour son bonheur, si ayant passé toute sa vie parmi les Livres, il estoit mort dans le sein de l'Eglise, comme il l'avoit fait esperer à quelques-uns de ses amis, & comme il sembloit l'avoir souhaité avec ardeur. Car il est rapporté dans la vie de Monsieur de Peiresc, écrite par Monsieur Gassendi, que lorsque Monsieur de Peiresc passa en Hollande pour y voir les sçavans hommes de ce temps là, il rendit visite à Joseph Scaliger qui étoit son amy, & qui dans la conversation qu'ils eurent ensemble, luy declara qu'il avoit intention de venir mourir en France, pour estre enterré dans le tombeau de son pere, & cette confidence ayant donné occasion à Monsieur de Peiresc de luy demander, s'il n'avoit pas aussi dessein de finir ses jours dans la même Religion, il ne luy répondit que par une tres-grande abondance de larmes, qui témoignoient assez les bons sentimens de son cœur.

C'estoit un esprit d'une étendue immense, d'une profonde pénétration, & sur tout d'une application prodigieuse: qualitez qui ne manquent jamais à faire un grand personnage, lors qu'elles sont jointes ensemble, ce qui arrive rarement. Il eût peut-être une
trop

trop grande opinion de sa suffisance: car il étoit persuadé que pour l'intelligence des Langues scavantes, & particulièrement pour la Critique des Auteurs, nul homme de son âge ne luy étoit comparable. On fit pour luy cette Devise, *Aquila innubibus*. Il mourut à Leyden le 31. Janvier 1609. âgé de 69. ans.

Nicolas Rigault, Garde de la Bibliothèque du Roy.

MONSIEUR DE THOU faisoit une si grande estime de celuy dont je vais parler, qu'il le pria dans son testament de prendre soin de l'éducation de ses Enfans, de les conduire dans l'étude des belles Lettres, & de veiller sur eux & sur les Precepteurs qui leur seroient donnez; il le chargea aussi de l'édition de son Histoire & de ses autres ouvrages. Cette confiance suppose tant de bonnes qualitez en la personne de Monsieur Rigault, qu'elle pourroit seule luy servir d'éloge.

Il naquit à Paris l'an 1577. & fit ses études aux Jesuites, qui charmez de la delicateffe & de la beauté de son esprit, n'obmirent rien de ce qu'ils curent pouvoir l'engager à se mettre dans leur Compagnie. Il composa un Ecrit en Latin sous le titre de *Satyræ Menippææ, Somnium, L. Biberii Curculionis Parasiti. Mortualia apta ad ritum prisçi funeris.*

où il paroïssoit tant d'esprit & tant d'érudition, que les Sçavans de ce temps là eurent peine à croire que ce fût l'ouvrage d'un homme de dix-neuf ans. Monsieur de Thou en fut si charmé, qu'il luy envoya un de ses carrosses à Poitiers pour l'emmener chez luy, & le faire le compagnon de ses études. Il fut choisi avec Monsieur Casaubon, pour mettre en ordre la Bibliothèque du Roy, qui luy en donna la garde en même temps. S'il rendit un service considerable au Public, en arrangeant un si grand nombre de Livres; il en reçut de son côté un tres-grand avantage par les lumieres qu'il y puisa en les examinant; lumieres qui ont eclaté dans les differens ouvrages que nous avons de luy. C'est à Monsieur Pithou que nous devons le Phedre, qui jusqu'à luy étoit demeuré dans la poussiere des Bibliothèques, mais Monsieur Rigault n'a pas peu travaillé à le faire connoître au Public. On sçait quelle est la beauté, la naïveté & l'elegance de cet Auteur si utile à la Jeunesse dans la plûpart de ses Fables, soit pour les mœurs, soit pour la belle & pure Latinité du temps d'Auguste. Il s'appliqua ensuite à rétablir Tertullien, & à expliquer par ses Notes les dures expressions de cet Auteur.

Il fit aussi des remarques sur Saint Cyprien, sur Minutius Felix, sur Artemidore, sur Julien & sur les Ecrivains de *re Agraria*; ces remarques sont pleines d'une tres-profonde érudition, & furent estimées de tout ce qu'il y avoit de sçavans hommes. Il avoit

vbit quelquefois des sentimens particuliers. C'est luy qui a renouvelé & soutenu un paradoxe fort extraordinaire touchant la figure de la personne & du visage de Jesus-Christ. Car bien loin d'estre de l'opinion commune, qui veut que Notre-Seigneur ait été très-beau & très-bien fait, suivant ce passage que l'on allegue: *speciosus forma patris hominum*: Il soutient qu'il étoit dépourvû de tous les avantages de la Nature, & que n'ayant voulu ni des honneurs ni des richesses, il avoit renoncé de même à la beauté & à la bonne mine; ce qu'il appuye par une infinité de passages de l'Ecriture sainte & des Peres, qui donnent quelque vray semblance à son sentiment: persuadé que le visage du Seigneur devoit porter toutes les marques de la foiblesse & de l'infirmité de la nature humaine, à la réserve du peché seul, dont elles sont la suite. Quoy qu'il en soit, il est étonnant qu'on ait disputé sur cet article dès le temps même de Tertullien, qui étoit de l'avis de Monsieur Rigault. La raison qu'on peut rendre de cette incertitude où on est d'une chose qui sembloit ne devoir pas estre douteuse, c'est que Notre-Seigneur ayant passé toute sa vie parmi les Juifs, à qui la Loy de Dieu défendoit expressement de faire aucune image ni aucune ressemblance de ce qui est, soit au Ciel, soit sur la Terre, soit dans les Eaux, il n'y a eu aucun Peintre ni aucun Sculpteur qui ait osé en faire le portrait, dont la seule vûë auroit empêché toutes ces disputes

Le Pere Vavasseur Jesuite a pris un milieu entre ces deux opinions si opposees; sa pens e est que Notre-Seigneur n'etoit ni beau ni laid, & que s'il est vray-semblable qu'il a renonc e au frivole avantage d'une beaut e extraordinaire, il n'est pas moins selon la raison, qu'il n'ait pas voulu aussi paroître sous une forme disgraci e & rebutante qui ne luy convenoit point du tout, & qui n'auroit de rien servi aux fonctions divines de son ministere.

Apr es la mort de Monsieur de Thou, Sa Majest e honora Monsieur Rigault de la Commission de Procureur General de la Chambre Souveraine de Nancy, dont il prit possession. Il se fit recevoir Conseiller au Parlement de Mets des les premiers jours de sa cr eation, & il en a  t e le Doyen jusqu' a sa mort, qui arriva en l'ann ee 1654. Pendant cet intervalle les affaires de Lorraine ayant oblig e le Roy  a transfere ce Parlement, de la ville de Mets dans celle de Toul, Sa Majest e luy donna l'Intendance de la Province, avec pouvoir de juger souverainement les affaires o u les soldats de la garnison de Mets pouvoient avoir interest. Les peuples se trouverent si bien de l' equit e de ses Jugemens, qu'ils n'obmirent rien, pour donner   leurs affaires le tour qu'il falloit, pour les faire tomber sous sa Jurisdiction, jusques-l a m eme que les Bourgeois se faisoient enroller pour devenir ses justiciables.

Olivier

*Olivier Patru, Avocat en Parlement,
& Doyen de l'Academie Françoise.*

OLIVIER PATRU Avocat au Parlement, & Doyen de l'Académie Françoise, estoit l'homme du Royaume qui favoit mieux nostre langue. Des ses premières années il en connut parfaitement le genie, & dans le voyage qu'il fit à Rome en sa jeunesse ayant rencontré à Turin Monsieur d'Urfé, qui venoit de donner l'Astrée au public, il luy parla des beautez de son ouvrage avec tant d'esprit & de bon sens, que ce Seigneur qui passoit alors pour l'Auteur François le plus spirituel & le plus poli, étonné de la capacité du jeune homme, l'engagea à passer au retour par sa maison de Forest pour l'entretenir à fond de son Astrée, & luy en expliquer le mystere. Mais le jeune voyageur apprit la mort de Monsieur d'Urfé en repassant par Lion.

Estant revenu à Paris, il frequenta le Barreau, où il apporta une éloquence formée sur celle des Anciens, qui n'y avoit encore gueres paru que dans les Harangues & les Plaidoyers de Monsieur le Maître. Cependant quoy qu'il ait passé pour un des plus éloquens hommes de son siecle, on ne luy a pas donné le mesme rang parmi les Avocats, parce qu'il n'estoit pas vehement Orateur.

Il n'avoit ni la voix, ni les poumons, ni la hardiesse que demande la Profession d'Advocat, & l'eloquence de son discours n'estoit pas soutenue de l'eloquence du corps, si necessaire pour émouvoir la multitude, & pour en emporter les suffrages.

La reputation qu'il s'acquit d'abord par le precieux talent de la parole, le rendit digne d'avoir place dans l'Academie Françoise. Il y fut receu en l'annee 1640. & le Remerciement qu'il fit à sa Reception plut si fort aux Academiciens, que la Compagnie ordonna que tous ceux qui y seroient admis dans la suite feroient un Discours pour la remercier. Ce qui s'est toujours pratiqué depuis constamment, & d'une maniere glorieuse pour ceux qu'on y reçoit, & pour ceux qui remercient. On a imprimé un Recueil de tous ces Remercimens, & de tous les autres Discours qui ont esté prononcez par Messieurs de l'Academie en diverses rencontres, dont le Public a profité, & dont il est redevable en quelque sorte à Monsieur Patru, qui a commence à mettre en usage une si louable coustume.

Quand la Reine de Suede vint en France, & qu'elle souhaita d'estre presente à une séance de l'Academie, ce fut luy que cet illustre Corps choisit pour luy marquer sa reconnaissance. Il s'en acquitta d'une maniere digne de la Personne qu'il haranguoit, & de la Compagnie mesme de laquelle il portoit la parole.

Mon-

Monsieur de Vaugelas tira de luy de tres-
 grands secours pour son Livre de Remarques
 sur la Langue Françoise, & cet excellent
 Grammairien a qui nostre Langue est si obli-
 gée, confessoit devoir à Monsieur Patru les
 principaux secrets de son Art. Tous ceux
 qui depuis ont le mieux écrit en François l'ont
 consulte comme leur Oracle; & ses Plaidoyers
 servent encore aujourd'huy de modele
 pour écrire correctement en nostre Langue.
 Il jugeoit sainement de tout, & rien n'estoit
 plus raisonnable que la Critique qu'il fai-
 soit des ouvrages en Prose & en Vers que
 l'on soumettoit à sa censure. Mais les qua-
 litez de son ame ne cedoient pas à celles de
 son esprit. Il avoit dans le cœur une droi-
 ture qui se sentoit de l'innocence des pre-
 miers siecles, & qui estoit à l'épreuve de la
 corruption du monde. Il n'y eut jamais un
 homme de meilleur commerce, ni un ami
 plus tendre, plus fidèle, plus officieux, plus
 commode, & plus agreable. La mauvaise
 fortune qu'il a éprouvée, selon la destinée
 de la plupart des gens de Lettres, qui ont un
 merite extraordinaire, ne put alterer la ga-
 yeté de son humeur, ni troubler la serenité
 de son visage. Les malheurs d'autrui le
 touchoient plus que les siens propres; & sa
 charité envers les pauvres, qu'il ne pouvoit
 voir sans les soulager, hors même qu'il n'est-
 toit pas trop en estat de le faire, luy a peut-
 estre obtenu du Ciel la grace d'une longue
 maladie, pendant laquelle il s'est tourne
 tout-à-fait à Dieu. Car après avoir veçu en
 hon-

honneste homme, & un peu en Philosophe, il est mort en bon Chrestien, dans la participation des Sacremens de l'Eglise, & avec les sentimens d'une sincere penitence.

Pendant sa maladie Monsieur Colbert luy envoya une gratification du Roy, comme une marque de l'estime que Sa Majesté avoit pour un homme qui faisoit honneur à la France: & il a esté regretté après sa mort de tous les honnêtes gens du Royaume.

Il mourut le 28. Janvier 1681. âgé de 77. ans. Sa memoire ne mourra jamais, & le nom de Patru sera celebre, tandis qu'on parlera François dans le monde. Monsieur des Reaux qui a réussi parfaitement dans les Epigrammes, & qui estoit un de ses meilleurs amis, luy a fait cet Epitaphe.

*Le celebre Patru sous ce marbre repose.
Toujours comme un Oracle il s'est vu consulter.
Soit sur les Vers, soit sur la Prose
Il sçeut jeunes & vieux au travail exciter:
C'est à luy qu'ils doivent la gloire
De voir leurs noms gravés au Temple de memoire.*

*Tel esprit qui brille aujourd'huy
N'eust eu sans ses avis que lumieres confuses;
Et l'on n'auroit besoin d'Apollon ni de Muses,
Si l'on avoit toujours des hommes comme luy.*

Giles

Gilles Menage.

CELUY dont je vais parler a esté, sans doute, un des plus excellens Grammairiens de son temps. Cependant on luy a ouï dire plusieurs fois, qu'il avoit appris la Langue Latine jusqu'à l'entendre & à la parler facilement, sans presque aucun secours des Regles de la Grammaire. Il se contenta de sçavoir décliner & conjuguer, & la lecture des Auteurs, avec l'aide des Traductions & des Dictionnaires luy en donna une parfaite intelligence. De là il passa à la Philosophie, ensuite il s'attacha à l'estude de la Jurisprudence. Son pere qui estoit Advocat du Roy au Presidial d'Angers, ayant impatience de le rendre capable d'exercer sa Charge, qu'il vouloit luy donner : la penetration de son esprit, & la fidelité de sa memoire qui ne perdit jamais rien de ce qu'il luy avoit confié, le rendirent en peu de temps tres-habile dans cette Science. Mais sa grande inclination à l'estude des belles Lettres ne s'accommodant pas avec les soins & le travail penible que demande l'exercice des Charges de Judicature, il ne prit du Droit Romain que ce qu'il a de curieux & d'agreable, dont il fit un Recueil qu'il donna au Public sous le Titre de *A-mænitates Juris*. Dans cette situation il ne

Tome II. K put

put se refoudre à exercer la Charge de son pere, dont il luy renvoya les Provisions: Et parce que cela les brouilla ensemble, il disoit assez plaisamment *qu'il estoit mal avec son pere, parce qu'il luy avoit rendu un mauvais office.*

Il aimoit avec passion la Poësie, & il y a excellé dans les Langues Grecque, Latine, Françoisse, & Italienne. C'est ordinairement l'imagination qui fait les Poëtes; en luy ce fut la memoire, accompagnée d'un goust exquis pour les bonnes choses. Car ses Poësies ne sont presque, à le bien prendre, qu'un tissu de ce qu'il y a de meilleur dans tous les autres Poëtes, mis en œuvre avec tout l'art & toute la politesse imaginable. Elles ont esté imprimées plusieurs fois, & elles ont toujours esté bien receues du Public. Sa grande érudition, & la beauté de ses Ouvrages, luy acquirent l'estime & l'amitié de tous les gens de Lettres, non seulement de la France, mais de toute l'Europe, où il a esté presque par tout également connu. La Reine de Suede luy a donné beaucoup de marques de son estime; & sur ce qu'elle témoigna qu'elle souhaiteroit fort qu'il vint s'establir en Suede, il composa une Eglogue admirable, où sans sortir de son sujet il fait entrer presque par tout ce qui a jamais esté dit dans ce genre de Poësie. Il tenoit chez luy une Assemblée de gens de Lettres, une fois toutes les semaines. Sur la fin de sa vie estant à genoux à Nostre-Dame un Vendredy Saint, il se démit la cuisse

cuiffe en voulant se relever, & depuis estant à Vitry il fit une chute qui luy démit l'épaule, ce qui le mit hors d'estat de sortir de sa maison, où il tenoit tous les jours une espece d'Academie qui estoit un des plus agreables reduits qu'il y eust à Paris pour les gens de Lettres. Tout ce qui se passoit de nouveau, particulièrement dans la Republique des Lettres, y estoit rapporté; & à l'occasion de quelque nouveauté que ce fust, Monsieur Menage ne manquoit point de citer quelque chose, soit des Anciens, soit des Modernes sur le mesme sujet, qui y convenoit parfaitement; On ne sortoit point de ces Conférences, sans en rapporter une infinité de choses utiles, curieuses & agreables. L'excellence de ses Poësies Italiennes obligea les Academiciens de la Crusca à luy envoyer des Lettres d'Academicien, se faisant beaucoup d'honneur de le mettre dans leur Compagnie. On s'estonnera toujours qu'il n'ait point esté de l'Academie Françoisé. Le Public en a esté indigné, & l'Academie en a eu du regret. Ce qui empêcha d'abord d'y penser de part & d'autre, ce fut qu'il attaqua l'Academie dès sa naissance par une Satyre qu'il fit contre elle, & qui pour estre tres-spirituelle & tres-ingenieuse, n'en déplut pas moins à cette Compagnie. C'estoit une Requête que tous les Dictionnaires presentent à l'Academie, pour se plaindre que le Dictionnaire qu'elle faisoit les ruinoit entierement. Le but de cette Piece paroissoit obligant; mais

elle estoit semée d'une infinité de traits satyriques, qui ne permettoient pas qu'on songeast à le recevoir dans une Compagnie qu'il ménageoit si peu. Lors que le temps eut en quelque sorte effacé le souvenir de cet Ouvrage, l'Academie & luy témoignèrent avoir un desir reciproque de se voir ensemble, mais s'estant enfin présenté pour remplir une place vacante, une brigade emporta les suffrages d'un autre costé. Après quoy il déclara qu'il n'y penseroit plus, & pria ses amis avec plus de chaleur de ne le plus proposer, qu'il ne les avoit priez auparavant de luy donner leur voix. Outre les Poësies dont le Recueil est entre les mains de tout le monde, & qui luy ont fait honneur par tout où il y a quelque connoissance des belles Lettres, & les Aménitez du Droit dont j'ay parlé, il a composé une *Histoire de la Maison & de la Terre de Sablé*, où il y a une infinité de choses tres-curieuses touchant la Province d'Anjou son Pays natal. Il achevoit quand il est mort, un *Dictionnaire d'Etymologies de la Langue Françoisse*. Cet Ouvrage avoit esté precedé d'un autre de même nature, mais beaucoup moins ample, où l'on ne voit pas moins son grand sçavoir dans l'Art de la Grammaire, de même que dans le Livre qu'il a aussi composé sous le titre de *Remarques sur la Langue Françoisse*. J'ay déjà dit qu'il a esté un des meilleurs Grammairiens que l'on ait vûs en France, & que cependant il ne s'estoit presque point servi de la Gram-

Gram-

Grammaire dans son enfance pour apprendre la Langue Latine, & je le repete icy pour remarquer que peut-estre n'a-t-on pas beaucoup de raison de fatiguer les enfans, comme on fait ordinairement dans les Colleges par de longues Methodes raisonnées, où ces enfans ne comprennent presque rien; parce que ce sont plutôt des leçons d'une fine Metaphysique, que des Regles d'une simple Grammaire. Comme on ne peut trop faire travailler la memoire des enfans, qui est alors dans sa force, & qui ne demande qu'à se remplir, on ne peut trop choyer leur raison naissante, qu'il faut laisser croistre en repos; parce qu'elle se brouille, s'obscure, & s'éteint mesme quelquefois, lors qu'on en veut tirer trop de service avant l'âge qui luy est destiné pour agir.

Il mourut à Paris le 23. Juillet 1692. Il laissa sa Bibliotheque aux Peres Jesuites de la Maison Professe; le Pere Ayrault son parent qui l'assista à la mort, ne contribua pas peu à luy faire faire ce legs à leur Societé.

Adrian Valois, Historiographe du Roy.

ON s'étonnera sans doute de voir icy le portrait d'Adrien Valois, & de n'y pas voir celuy d'Henry Valois son frere aîné qui ne le cedoit en rien à son cadet, & qui même, selon le jugement de

plusieurs sçavans hommes, ne tenoit pas moins le premier rang du côté du mérite que du côté de l'âge, mais on n'a point de portrait de cet aîné qui n'a jamais voulu se laisser peindre. Nous parlerons icy de tous les deux, & cet éloge leur sera commun comme presque toutes choses leur ont été communes pendant leur vie.

Tous deux nâquirent à Paris, l'un au mois de Septembre 1603. l'autre au mois de Juin 1604. Leur pere Charles de Valois, content du bien que ses parens luy laisserent, prefera la possession d'un loisir honneste à l'acquisition des biens d'une vie laborieuse & inquiete. Il étoit originaire de Lisieux, où il y a encore beaucoup de Gentilshommes du même nom: mais la noblesse de la naissance est un avantage qui merite peu d'estre relevé dans des hommes qui ont eû tant de vertu & tant de doctrine. Henry l'aîné fut envoyé à Verdun y faire ses études sous les Peres Jesuites de cette ville. Il n'est pas croyable avec quelle rapidité & avec quel fruit il les fit toutes. Il fut toujours des premiers de ses classes, toujours aimé de ses Maistres, & admiré de ses compagnons. En 1618. les Jesuites ayant esté rétablis à Paris, il y vint faire une année de Rhetorique sous le P. Petau, & sa Philosophie sous le Pere Bruan. En 1622. âgé de dix-neuf ans il alla apprendre le Droit à Bourges où il demoura deux années, & au retour il se fit recevoir Avocat, plus pour donner cette satisfaction à son pere, que par inclination qu'il eut

eût à cette profession. Il porta la robe pendant plus de sept ans, mais il se laissa enfin de la porter inutilement, ne plaidant & ne faisant aucune fonction d'Avocat. Il eut pour amis tout ce que la France avoit d'hommes sçavans & d'un merite singulier dans la connoissance des belles Lettres, les du Puis, les Bignons, les Marca, les Gaulmins, les Nuble, les Launoy, les Ogiers, les Menages, & il uloit si sagement de leur amitié, que sans la blesser il reprenoit dans leurs escrits tout ce qu'il y trouvoit à redire. Il a fait une infinité d'ouvrages tres-excellens, mais le plus memorable est la Traduction de l'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe, de Socrate, de Zosomene, de Philostorge, & de plusieurs autres encore jusqu'à l'année 594. la quatorzieme du regne de l'Empereur Maurice. Cette Histoire est accompagnée de notes d'une tres-sçavante & tres-profonde érudition.

Après la traduction de ces Auteurs Grecs, il travailla à donner les Auteurs Latins qui suivent, Sulpice Severe, Rufin, Cassiodore, & quelques autres encore qu'il avoit collationnez sur plusieurs anciens Manuscris qu'il auroit accompagnez de Notes tres-curieuses, s'il eust vesçu plus long-temps. Il avoit aussi composé un Traité des Loix Attiques qui n'a pas vû le jour, parce que dans ce temps-là Monsieur Petit donna un ouvrage tres-ample sur cette matiere. Une chaise de Professeur en Langue Greque étant venu à va-

quer dans le College Royal, & ayant esté

resolu de la donner à celuy qui en paroïtroit le plus digne dans une Dispute qui se feroit entre tous ceux qui voudroient se presenter, il fut choisi par Monsieur Colbert pour un des Examineurs qui devoient juger du merite des Pretendans. Lors qu'on souhaitta établir une Conference de gens doctes sur les matieres Ecclesiastiques, où les difficultez qui se rencontreroient dans l'intelligence des Livres saints, seroient examinées & resolues, Monsieur Colbert voulut aussi qu'il fust du nombre de ces excellens hommes, quoique Laïque, & presque le seul parmi cette Asssemblée qui ne fust pas dans le Sacerdoce. Il mourut au mois de Mars de l'année 1676. âgé de 72. ans, après avoir satisfait à tous les devoirs d'un vray Chrétien, dont il s'est acquitté tres-exactement dans tout le cours de sa vie.

Ce que je viens de dire des mœurs & de la doctrine de Henry Valois, peut servir à l'éloge d'Adrien son frere, étant difficile de trouver deux freres qui ayent eu plus de ressemblance & de conformité l'un avec l'autre. Comme Henry Valois s'estoit appliqué particulièrement à la connoissance de l'Histoire Bisantine, Adrien Valois avoit pris pour sa tâche l'étude de l'Histoire de France. Il en donna le premier Tome en l'année 1646. où il éclaircit la partie la plus obscure de nostre Histoire. Il y découvre l'origine des anciens François, & raconte ce qu'ils ont fait depuis l'Empire de Valentinien jusqu'à la mort du Roy Clotaire. En l'année 1658. il en

en publia le second & le troisieme Tome, avec un Traité des Basiliques, qui est tres-curieux. Il fut honoré de mesme que son frere, de la qualité d'Historiographe du Roy, avec une pension de douze cens livres. Il parut en l'année 1666. un pretendu fragment de Petrone, trouvé, à ce qu'on disoit, à Trau en Dalmatic. Il en montra la fausseté & la supposition par une infinité de preuves incontestables, en faisant voir combien le stile de ce fragment estoit different de celuy de l'original. Il assure, & en cela il est de l'avis de son frere, que Petrone estoit Gaulois, & qu'il avoit vescu sous le regne d'Antonin, & non point sous celuy de Neron, suivant l'opinion commune.

En 1675. il donna au Public son livre intitulé *Notitie Galliarum*, qui doit estre regardé comme un des plus precieux fruits de ses veilles. Là il s'étonne que Ptolomée n'ait pas décrit les Gaules avec le mesme soin que les autres Provinces de l'Empire, & assurément l'exactitude qu'il y a apportée dans ses Notes, le met en droit de reprocher à Ptolomée sa negligence. Il mourut le 2. jour de Juillet 1692. Après sa mort son fils fit imprimer un Recueil de plusieurs choses qu'il luy avoit oüy dire, sous le nom de *Valesiana*, où il a joint un Recueil de ses Poësies Latines qui sont d'un stile tres pur & tres-élegant.

*Barthelemy d'Herbelot , Interprete
des Langues Orientales.*

BEAUCOUP de science jointe avec encore plus de bon sens & de probité, font le caractère de celuy dont j'entreprends l'éloge.

BARTHELEMY D'HERBELOT nâquit à Paris le 4. Decembre 1625. d'une Famille considerable & par elle-mesme, & par ses alliances. Dès qu'il eut acheve ses études d'Humanitez & de Philosophie sous les plus excellens Professeurs de l'Université, il s'appliqua à l'étude des Langues Orientales, & particulièrement de la Langue Hébraïque, dans la veüe de mieux entrer dans le sens du texte original des livres de l'ancien Testament,

Après un travail assidu de plusieurs années; il fit un voyage en Italie, persuadé que la conversation des Armeniens & des autres Orientaux qui souvent y abordent, le perfectionneroit beaucoup dans la connoissance de leurs Langues. A Rome il fut particulièrement estimé des Cardinaux Barberin & Grimaldi, & il contracta une étroite amitié avec Lucas Holstenius, & Leo Allatius Bibliothecaire du Vatican, deux des plus sçavans hommes de ce siècle. En l'année
1656.

1656. le Cardinal Grimaldi, Archevesque d'Aix, l'envoya à Marseille au devant de la Reine de Suede, qui fut ravie du choix qu'on avoit fait d'un homme si universellement sçavant, & par consequent si capable de l'entretenir selon son goust & son genie. Au retour de ce voyage qui ne dura qu'un an & demy, Monsieur Fouquet Procureur General du Parlement de Paris, & Sur-intendant des Finances, l'attira dans sa maison, & luy donna une pension de quinze cens livres. Il sembloit que la disgrace de Monsieur Fouquet qui arriva peu de temps après, devoit entraîner Monsieur d'Herbelot par l'attachement qu'il avoit à la fortune de ce Ministre, mais cela n'empêcha point que son merite ne luy fit obtenir la Charge d'Interprete des Langues Orientales, avec des Lettres verifiées en la Chambre des Comptes. Il est vray que peu d'autres personnes étoient aussi capables que luy de cet Employ.

Quelques années s'estant écoulées, il fit encore un voyage en Italie, où il s'acquit une si grande réputation, que les personnes les plus distinguées, soit par leur science ou par leur dignité, s'empresserent à l'envi de le connoître. Le Grand Duc de Toscane Ferdinand II. luy donna des marques extraordinaires de son estime. Ce fut à Livorne que Monsieur d'Herbelot eut l'honneur de voir ce Prince pour la premiere fois; il eut avec luy & avec le Prince son fils qui est le Grand Duc d'aujourd'huy, de frequentes con-

ver.

versations, dont ils furent si satisfaits, qu'il luy firent promettre de les venir trouver à Florence. Il y arriva le 2. Juillet 1666, & y fut reçu par le Secretaire d'Etat, qui le conduisit dans une maison preparée pour son logement, où il y avoit six pieces de plein pied magnifiquement meublées, & où on luy entretint une table de quatre couverts, servie avec toute sorte de délicatesse. & un carosse aux livrées de son Altesse Serenissime. On trouvera peu d'exemples d'honneurs aussi grands rendus par un Souverain au seul merite d'un particulier. Ces honneurs furent couronnez par un present dont le choix & la maniere ingenieuse de le donner n'ont pas semblé moins estimables que le present même, quelque magnifique & precieux qu'il fust. Une grande Bibliotheque ayant esté en ce temps-là exposée en vente dans Florence, le Grand Duc pria Monsieur d'Herbelot de la voir, d'examiner les manuscrits en Langues Orientales qui y estoient, de mettre à part les meilleurs, & d'en marquer le prix. Dès que cela eut esté fait, ce genereux Prince les acheta, & en fit present à Monsieur d'Herbelot, comme de la chose qui estoit le plus selon son goust.

Un traitement aussi honorable que celuy-là, pouvoit paroître un sujet de reproche à la France, de se priver si long-temps d'un si excellent homme. Mais M. Colbert naturellement porté à faire du bien aux gens de Lettres, & sur tout à ne rien negliger de
tout

tout ce qui pouvoit faire honneur à la France, le fit inviter de revenir à Paris, avec assurance qu'il y recevroit des preuves solides de l'estime qu'il s'estoit acquise. Le Grand Duc qui regne à present, eut de la peine à le laisser partir, & n'y consentit qu'après avoir vû les ordres de ce Ministre qui le rappelloit.

A son retour en France le Roy luy fit l'honneur de l'entretenir plusieurs fois sur ses voyages, & luy donna une pension de quinze cens livres. Pendant son séjour en Italie, il avoit commencé son grand ouvrage de la Bibliothèque Orientale, & il employa avec joye le loisir dont il vint jouir en France, à continuer un travail si curieux & si utile. D'abord il composa ce Livre en Arabe, & Monsieur Colbert avoit resolu de le faire imprimer au Louvre avec des caractères que l'on devoit fonder exprés: mais après la mort de ce Ministre on changea de resolution, & Monsieur d'Herbelot fit tout son ouvrage en François pour le rendre d'un plus grand usage. A l'égard du commun des gens de Lettres, ce livre est une espece de nouveau Monde; nouvelles Histoires, nouvelle Politique, nouvelles Mœurs, nouvelle Poësie; en un mot, un nouveau Ciel, une nouvelle Terre. Ce qui n'a pû entrer dans cette Bibliothèque, a esté redigé par Monsieur d'Herbelot sous le titre d'*Antologie*, & contient ce qu'il y a de plus curieux dans l'Histoire des Turcs & dans celle des Arabes & des Perses. Il a aussi composé un

Diction-

Dictionary Turc, Persan, Arabe & Latin, que Monsieur son frere doit donner au Public incessamment, de mesme que plusieurs Traitez tres-curieux & tres-dignes d'estre mis au jour.

Ce fut en consideration de ces Talens extraordinaires, que Monsieur de Pontchartrain luy fit obtenir, il y a quelques années, la Charge de Professeur Royal en Langue Syriaque, vacante par la mort de Monsieur Dauvergne. Il mourut le 8. jour Decembre 1695. âgé de 70. ans.

Monsieur d'Herbelot n'estoit pas moins versé dans les Lettres Grecques & Latines, que dans les Langues & les Histoires Orientales, c'estoit un homme veritablement universel en toute sorte de litterature; mais ce qui estoit encore de plus estimable en luy, c'est qu'il avoit un esprit superieur à toutes ses connoissances, dont il ne parloit jamais qu'il n'y fust invité par ses amis. Il ne decidoit point avec hauteur, il ne preferoit point son sentiment à celuy des autres, Il écoutoit leurs raisons avec patience, & leur répondoit avec douceur. Son sçavoir estoit accompagné d'une probité parfaite & d'une pieté tres-solide.

Ismael Bouilleau, Astronome.

ISMAEL BOUILLEAU nâquit à Loudun le 28. Septembre 1605. Ses parens Calvinistes le mirent aux études, où il profita beaucoup en peu de temps. Son esprit pénétrant luy ayant fait voir une partie des erreurs où il étoit, il se fit instruire, & abjura l'herésie à l'âge de vingt-un an; il reçut ensuite les Ordres sacrez, & il fut promu à celuy de la Prestrie à l'âge de 25. ans.

Il apprit les Humanitez dans le lieu de sa naissance, la Philosophie à Paris, & le Droit à Poitiers. Au sortir des Ecoles, devenu capable d'entrer dans le secret des sciences, il s'appliqua fortement à la Theologie, à la connoissance de l'Histoire profane & sacrée, aux Mathematiques, & particulièrement à l'Astronomie, où il fit un si grand progrès, que dans la preface du Catalogue de la Bibliotheque de S. Victor, qu'il avoit pris soin de dresser, on luy donne la qualité d'Astronome.

En 1638. il fit imprimer un Traité de la nature de la Lumiere. Monsieur de la Chambre & Monsieur Petit, tous deux Medecins, écrivirent long-temps après, l'un contre l'autre sur le même sujet, & Monsieur Bouilleau s'étonnoit que ces deux excellens hommes osassent se mêler de parler de la Lumiere, n'ayant aucune connoissance de l'Optique. Il y a lieu d'estre

une nouvelle & véritable hypothèse, avec des Tables très-faciles. Quatre ans après il composa un Traité en faveur des Eglises de Portugal, qui depuis que ce Royaume avoit secoué le joug de la domination Espagnole, demeuroient dépourvûes d'Evêques, par le refus que faisoit le Pape de donner des Bulles à ceux que le Roy Jean IV. avoit nommez. Avant que de rien décider, il rapporte avec soin les différentes manières dont l'Eglise Catholique, suivant les temps, s'étoit pourvue de Pasteurs, & particulièrement comment l'Espagne changea dans le sixième Canon du Concile de Tolède, l'usage qui avoit esté observé jusqu'alors, en décidant qu'il seroit permis à l'avenir à l'Archevêque de Tolède d'instituer Evêques, en la place de leurs predecesseurs, ceux que le Roy auroit élus. Il ne doute point que les Rois d'Espagne & de Portugal ne soient legitimes possesseurs du droit qu'ils ont dans l'institution des Evêques, l'ayant acquis tacitement du Clergé. Il donne ses avis à peu près de cette sorte: „ Après que le Roy Jean IV. a „ supplié depuis huit ans Urbain VIII. & „ Innocent X. de donner des Bulles aux Evêques nommez, il peut les faire sacrer „ par les Metropolitains; & comme les Papes „ ont autrefois prétendu que le pouvoir d'établir des Evêques dans les Sièges vacans „ leur estoit dévolu, par la negligence des „ Princes qui avoient manqué d'y pourvoir, „ il rentrera legitimement dans son droit „ par une pareille negligence de la part des

Tomell. L *„Papes.*

», Papes. En cela il ne bleffera en rien le respect qu'il porte au Saint Siege, & il sera toujours disposé aussi-bien que les Evesques, sacrez par les Metropolitains, à luy de-mander sa confirmation, & à recevoir des Bulles. En la même année qu'il composa cet Esprit pour les Eglises de Portugal, il fit imprimer au Louvre un volume de l'Histoire Byzantine écrite en Grec par Ducas, qui commence à Iean Paleologue premier Empereur de Constantinople, & finit à Mahomet II. Empereur des Turcs: Monsieur Bouilleau tira cette histoire d'un Manuscrit Grec de la Bibliotheque du Roy, & y joignit la version Latine avec des Notes. En 1657. il donna au Public un Traité des Lignes spirales, n'ayant (à ce qu'il dit) jamais bien compris ce qu'en dit Archimede, ce qui est assez remarquable. En 1663. il publia en un volume un Traité pris de Ptolomée, avec une version Latine, intitulé, *De judicandi facultate & animi principatu*. Quelque temps après il mit au jour un grand ouvrage in folio avec ce titre, *Opus novum ad Arithmeticam infinitorum, Libris sex comprehensum, in quo plura à nonnullis hætenus edita demonstrantur*.

Outre ces ouvrages il en a composé plusieurs autres qui sont demeurez dans son cabinet: cependant la grande reputation qu'ils luy donnerent ne diminua rien de sa modestie: & un de ses amis luy ayant témoigné par une Lettre la haute opinion qu'il en avoit, Monsieur Bouilleau luy fit cette réponse;

se: Il n'y a rien au monde que j'apprehende tant que les loüanges, si ce que je fais est approuvé par les honnestes gens intelligens dans les matieres que j'ay traitées, cette approbation pure & simple sans éloges, vaut mieux que tous les panegyriques. Il demeura plusieurs années chez Monsieur du Puy Garde de la Bibliothèque du Roy, où s'assembloient tous les jours Messieurs Grotius, Blondel, de Launoy, Guyet, Menage, Bigot, Thoinart, &c. ses amis les plus intimes.

Après la mort de Monsieur du Puy, Monsieur de Thou President à la premiere des Enquestes voulut l'avoir chez luy, & le mena en Hollande lors qu'il y alla. en qualité d'Ambassadeur. Il fit plusieurs autres voyages en Italie, en Allemagne, en Pologne & au Levant. La Reine Louise de Gonzague l'attira à la Cour, le reçut honorablement, & luy fit un présent considerable. Le Roy Jean Casimir le nomma pour son Agent auprès des Etats des Provinces Unies pendant la guerre de Suede & de Pologne. En l'année 1689. il se retira dans l'Abbaye de Saint Victor; il y fit son testament le 20. Aoust 1691. & y mourut le 25. Novembre 1694.

David Blondel, Professeur en Histoire.

IL est estonnant qu'un homme qui a autant aimé la verité que celuy dont j'entreprends l'Eloge, ne l'ait pas connue dans la matiere de toutes la plus grave & la plus importante: car il a vescu & est mort dans la profession de la Religion Pretendue Reformée, dont il estoit un des Ministres. Il avoit une sagacité merveilleuse à bien discuter & à bien démeller un point d'Histoire, & peu de personnes ont esté aussi loin que luy pour en bien développer toutes les circonstances. Son fort estoit l'exacritude; & Monsieur du Puy, Garde de la Bibliotheque du Roy, l'appelloit le Grand Dataire. Il prit à tasche d'examiner à fond l'histoire fabuleuse de la Papesse Jeanne; & quoy que les ennemis de la Religion Catholique l'ayent revestue de toute la vray-semblance dont elle est capable, il en démesla si bien toutes les absurditez, qu'elle ne passa plus parmi ceux qui avoient quelque connoissance exacte de l'histoire que pour une fable grossiere & mal inventée. Entre les preuves de la fausseté de cette histoire, la profession de Monsieur Blondel qui la refute est tres considerable; c'est un Ministre que l'interest de sa Religion engageoit à soustenir cette supposition, & qui n'a pû estre porté à la combat-

battre que par la seule force de la vérité. Saumaïse s'estoit vanté que si on luy donnoit l'Escrit de Monsieur Blondel, il le dissiperoit en soufflant dessus; mais le Livre luy ayant esté donné, il vescu six ans depuis sans y répondre, & sans qu'on ait trouvé après sa mort dans ses papiers un seul mot sur cette matiere. Rivet plus sincere, a écrit qu'il doutoit qu'on püst refuter le Livre de Blondel au contentement d'un Lecteur judicieux & éclairé.

David Blondel né à Châlons en Champagne réussit parfaitement dès son jeune âge dans l'étude des belles Lettres: après avoir appris les Langues sçavantes & la Theologie, il s'appliqua à l'Histoire Ecclesiastique, & particulièrement à celles du bas Empire. Il fut receu Ministre dans un Synode de l'Isle de France en l'année 1614. & exerça son ministere à Houdau près de Paris en 1619. Il fit en cette année un Ouvrage intitulé, *Modeste Declaration de la sincerité & vérité des Eglises Reformées de France.* C'estoit une Réponse aux Ecrits de deux ou trois Auteurs Catholiques, & particulièrement du Cardinal de Richelieu, qui n'étoit alors qu'Evesque de Luçon. Ce Livre luy fit beaucoup d'honneur. Il eut toujourns des emplois considerables dans les Synodes. Il fut plus de vingt fois Secretaire dans ceux de l'Isle de France. On le deputa quatre fois aux Synodes Nationaux, où il ne manquoit jamais d'estre choisi pour dresser & recueillir les Actes. Ce fut luy que le Synode

National de Castres députa au Roy en l'année 1626. pour remercier Sa Majesté au nom de la Compagnie, En l'année 1650. les Administrateurs du College d'Amsterdam luy firent proposer d'y venir estre Professeur en l'Histoire, ce qu'il accepta & y remplit la Chaise de Vossius. Comme il estoit fort laborieux, l'extrême application qu'il eut au travail de ses études & de ses leçons, jointe à l'air humide d'Amsterdam, luy causa une si grande fluxion sur les yeux, qu'il en demeura aveugle fort long-temps. Cette fluxion tomba ensuite sur la poitrine, & il en mourut le 17. Avril 1655. âgé de soixante-quatre ans. C'estoit un homme d'honneur, d'une prodigieuse lecture, & capable de grandes choses. Quoy qu'il n'ait pas écrit avec beaucoup d'élegance ni en Latin, ni en François, & que son style soit obscur particulièrement à cause des frequentes parentheses dont il l'embarassoit, neanmoins ses ouvrages sont fort recherchez à cause de leur profonde érudition, & de l'exactitude de ses recherches. Nous avons de luy, outre les ouvrages dont j'ay parlé, une tres-belle Réponse aux emportemens de Chifflet contre la genealogie de la Maison de France, sous le titre d'*Affertio genealogiæ Francicæ*, un Traité des Sibylles; un autre intitulé, *de Formula regnante Christo*; & un autre intitulé, *Pseudo-Isidorus & Turrianus vapulantes*, qui est une Piece contre les Epistres Decretales. Nous avons encore de luy un Traité qui a pour

pour Titre, *Esclaircissement sur l'Eucharistie*
& un *Traité de la Primauté dans l'Eglise.*

Il avoit entrepris de refuter Baronius dans la plupart des endroits de ses Annales; mais on n'a trouvé de tout ce travail que quelques Notes qu'il avoit écrites sur les marges de son Baronius. Un Ministre Bearnois réfugié à Amsterdam, les ayant inserées dans un Livre qu'il fit contre ce sçavant Cardinal, elles n'ont pas esté trouvées fort importantes, non plus que tout ce que le Ministre Bearnois y avoit ajouté. Il avoit deux freres, tous deux Ministres, l'un nommé Moyse, & l'autre Aaron, qui ont esté gens de merite, & d'une érudition au dessus du commun.

Samuel Bochart.

LA profonde érudition de celui dont je vais parler ne permet pas qu'on luy refuse une place dans ce Volume, & elle luy donne un droit incontestable d'estre mis au nombre des Hommes Illustres de son siecle. Il nâquit à Rouen de René Bochart Ministre de cette Ville, & d'Esther du Moulin fille de Pierre duMoulin fameux Ministre de Charenton. Il estoit de l'illustre Famille de Bochart Champigni, de la branche de Menillet.

On peut juger du progrès qu'il fit dans l'estude des belles Lettres, par les quarante

Vers Grecs qu'il composa n'ayant encore que 13. ans à la louange de Numa Dempster, qui les publia à la teste de ses Antiquitez Romaines. * Il fit sa Philosophie a Saumur, où il soutint des Theses avec tout l'applaudissement imaginable. A son retour d'Angleterre où il demeura quelque temps avec Cameron son Maistre en Theologie qu'il y avoit suivi, il s'attacha sous Thomas Erpenius à l'estude de l'Arabe qu'il apprit à fonds, de mesme que l'Hebreu & la plupart des autres Langues Orientales. Ensuite il fut receu Ministre à Caen, où la premiere chose d'éclat qu'il fit fut une Dispute contre le Pere Veron, dans laquelle par son esprit, & avec le secours de son érudition, il remporta tout l'avantage qu'il pouvoit esperer en défendant une mauvaise cause.

Sa reputation s'augmenta beaucoup par la publication du *Phaleg & du Chanaan*, qui contiennent une Geographie sacrée de tous les Pays où les Peuples furent dispersez après la confusion des Langues à la Tour de Babel. Rien n'est égal aux Recherches curieuses qu'il y a dans ce Livre, & à la profondeur de l'érudition qui s'y trouve par tout. Il donna ensuite un Livre intitulé, *De Animalibus sacra Scriptura*, où il décrit & explique la nature de tous les animaux dont il est parlé dans le vieil & dans le nouveau Testament. Il fit encore plusieurs Traitez des *Mineraux, des Plantes, & des Pierres precieuses*, dont il est fait mention dans l'Ecriture sainte; comme aussi un Traité du *Paradis Terrestre*.

Il s'appliqua à ces sortes d'ouvrages, parce qu'il avoit entrepris de prescher sur la Genese. Il ne crut pas d'abord qu'il poufferoit si loin cette sorte de travail; mais il s'y engagea insensiblement par la connexité que ces matieres ont les unes avec les autres. Le Traité des Animaux a esté imprimé à Londres en 1663. sous le titre de *Hierozoicon*. Il a esté réimprimé à Francfort en 1675. & à Leyde en 1692. La Reine de Suede prévenue par la grande reputation de Monsieur Bochart l'attira à sa Cour, & luy fit un accueil & un traitement très honorable. De jeunes fous qui approchoient la Reine ont fait cent mauvais contes sur le voyage qu'il fit en Suede; mais rien n'y a donné lieu que sa haute reputation, & la gravité que luy donnoit son grand mérite.

Il publia une Lettre en 1650. sur l'autorité des Rois & sur l'institution des Evêques & des Prestres, une autre en 1651. contre le Jesuite la Barre, touchant la tolerance du Lutheranisme donnée dans le Synode National de Charenton: & enfin une troisieme, où il montre par plusieurs sçavantes raisons qu'il n'y a point d'apparence qu'Enée soit jamais venu en Italie. Il estoit de l'Academie de Caën, composée alors de plusieurs excellens hommes. Il mourut subitement dans cette Academie le Lundy seizième May de l'année 1667. On a crû que le déplaisir d'y entendre lire une Réponse à quelques Propositions qu'il avoit avancées, laquelle le convainquoit de s'estre trompé considerable-

ment, avoit causé sa mort ; mais il n'est guère croyable qu'un homme aussi moderé, & d'aussi bon sens, se soit laissé mourir pour une chose aussi naturelle & aussi ordinaire aux plus grands personnages. Ce bruit ne s'est répandu que par la mauvaise coutume que l'on a, d'attribuer presque toujours à des causes morales la mort de la plupart des hommes, qui n'est ordinairement que l'effet d'une cause purement physique. C'estoit un veritable homme d'honneur & d'une droiture tout-à-fait singuliere, aimant ses amis avec chaleur, & en estant aimé de mesme. Son érudition estoit extrêmement profonde, & le fort de cette érudition consistoit particulièrement dans un grand usage des Lettres profanes, jointe-à une tres-grande connoissance des Langues Orientales, & à une longue estude de la lettre de l'Écriture sainte.

*Isaac de Benferade, de l'Academie
Françoise.*

PERSONNE n'a peut-estre jamais eu plus de vivacité d'esprit que celui dont je vais parler ; & cette vivacité, qui éclata dès les premières années de son enfance, a duré sans déchoir jusqu'à la fin de sa vie.

ISAAC DE BENFERADE nâquit à Lions Ville de Normandie, proche Rouen. Son pere estoit Grand Maistre des Eaux & Forests,

Forests, & l'on assure qu'un de ses Ancêtres a esté Chambellan d'un de nos Rois, & Chastelain du Chasteau de Milan. Du costé de sa mere il estoit allié à la Maison de Vignerot, & de la Porte. Cette naissance, jointe à la beauté de son esprit, luy donnoit une honneste hardiesse, qui le rendit familier avec les plus grands Seigneurs de la Cour, dont il estoit aimé tendrement, & qui ne s'empressoient pas moins à l'avoir pour ami, que luy à leur faire sa cour.

Lors qu'il fallut luy faire recevoir le Sacrement de la Confirmation, on le mena la veille saluer l'Evesque qui devoit confirmer. Cet Evesque le voyant fort vif pour son âge (car il n'avoit encore que six ou sept ans) & sçachant qu'il s'appelloit Isaac; nom alors fort commun parmi les Huguenots, du nombre desquels son pere avoit esté long-temps, il luy demanda s'il ne vouloit pas changer de nom. *Que me donnerez vous de retour,* répondit le petit Benzerade. *On ne donne point de retour pour changer de nom,* luy répondit l'Evesque. *Je garderay donc le mien,* répondit-il. *Vous avez raison, mon fils,* luy dit l'Evesque en souriant, *car quelque nom que vous ayez, vous scaurez bien le faire valoir.*

Au sortir du College il composa trois ou quatre Pieces de Theatre qui réussirent, entre autres Iphis & Jante, & Marc-Antoine. Le Cardinal de Richelieu qui l'estimoit beaucoup luy fit du bien, & la Reine-Mere luy donna une pension de trois mille livres. Il s'at-

s'attacha à l'Admiral de Brezé, qu'il suivit dans toutes ses Expéditions; & après sa mort il retourna à la Cour, où il brilla plus que jamais.

Quoy qu'il vescût tres-familierement avec les plus grands Seigneurs du Royaume, comme je l'ay déjà remarqué, il y vivoit néanmoins avec une tres-grande circonspection. *Vous vous estonnez*, disoit-il quelquefois à ses amis, *de voir la maniere dont je parle aux plus grands Seigneurs; scachez que je suis toujours sur mes gardes avec eux, & que personne n'observe mieux que moy les longues & les breves en leur parlant. Ce sont des lions*, ajoûtoit-il, *qui par leurs carresses affectées me tendent des pièges à tous momens. Ils seroient ravis que je m'échappasse à quelque chose de trop familier, pour avoir le plaisir de me donner un coup de patte; mais, Dieu mercy, je ne leur ay point encore donné cette sorte de divertissement.*

Il estoit bien fait de sa personne, & d'une taille fort aisée; fort propre, & fort galant; qualité qu'il a conservée jusque dans sa vieillesse, sans qu'elle luy ait jamais donné du ridicule: ce qui demande dans un âge avancé bien de l'esprit & du bon sens. Ses Poësies ont fait pendant plus de quarante ans les délices de la Cour & de toute la France, particulièrement pendant la jeunesse du Roy, par les Vers admirables qu'il faisoit pour les Balets que Sa Majesté dansoit ou faisoit danser tous les hyvers. Ces Vers sont d'une espee toute nouvelle, & dont il a esté le premier Inventeur. Avant luy
les

les Vers d'un Balet ne parloient que des Personnages que l'on y faisoit entrer, & point du tout des Personnes qui les representoient. Monsieur de Benserade tournoit ses Vers d'une maniere qu'ils s'entendoient également & des uns & des autres : Et comme le Roy representoit tantost Jupiter & tantost Neptune, quelquefois le Dieu Mars, d'autrefois le Soleil, rien n'estoit plus agreable ni plus admirable tout ensemble, que la finesse des louanges qu'il luy donnoit sans s'adresser à luy. Le coup portoit sur le Personnage, & le contre-coup sur la Personne ; ce qui donnoit un double plaisir en donnant à entendre deux choses à la fois, qui belles separément, devenoient encore plus belles estant jointes ensemble. Il en estoit de mesme de tous les Seigneurs, & de toutes les Dames de la Cour, qui dansoient avec le Roy dans ces mesmes Ballets ; leurs qualitez, leurs talens, & quelquefois mesme leurs intrigues y estoient touchées si délicatement, qu'ils estoient obligez d'en rire les premiers.

Ses autres Poësies n'estoient pas moins originales. Il n'a jamais imité personne, la galanterie dont elles sont animées est toute neuve, & n'a point de modèle dans l'Antiquité la plus polie, soit Grecque, soit Romaine. Les Anciens ne songeoient qu'à mettre de la passion dans leurs Vers amoureux ; Monsieur de Benserade y a meslé une plaisanterie galante à tout le monde. Le Cardinal Mazarin estimoit fort ses Poësies, & se faisoit

faisoit honneur de dire qu'en sa jeunesse il avoit fait des Vers qui ressembloient à ceux de Benserade. Il luy fit donner une pension de deux mille livres, & une autre de mille écus sur l'Abbaye de S. Eloy.

En envoyant à une Dame de qualité une Paraphrase sur le Livre de Job, il l'accompagna d'un Sonnet qui fit beaucoup de bruit, & qui finit par ces Vers en parlant de Job :

*S'il souffrit des maux incroyables ;
Il s'en pleignit, il en parla ;
J'en connois de plus misérables.*

Comme ce Sonnet plut extrêmement, ceux qui n'aimoient pas qu'on luy donnast tant de louanges pretendoient qu'il n'approchoit pas d'un Sonnet de Voiture qu'ils luy opposoient, & que Voiture avoit fait pour une Dame sous le nom d'Uranie. Tout Paris fut partagé sur cette dispute ; il se forma comme deux partis, dont celuy de Benserade s'appelloit le Parti des Jobelins, & celuy de Voiture le Parti des Uranins. La question demeura indécidée, & l'on convint seulement que si celuy de Voiture estoit le plus beau, au gré de quelques-uns, celuy de Benserade estoit le plus galant au gré de tout le monde.

Il a fait toutes les Metamorphoses d'Ovide en Rondeaux, dont il y en a plusieurs qui sont d'une tres-grande beauté. Chaque Rondeau rapporte ce qu'il y a d'essentiel dans chaque Fable, avec des Moralitez tres-ingénieuses

nieuses & tres-agreables. Le Roy voulut bien faire la dépense de toutes les Estampes de ce Livre; qui sont belles & en tres-grand nombre. La richesse & le choix des rimes de ces Rondeaux, & de tous les Ouvrages, ont quelque chose d'estonnant. Aussi est-il vray que personne n'a jamais mieux rimé que luy.

Il a fait plusieurs Ouvrages de devotion, entre autres l'Office de la Vierge, avec plusieurs Prieres, & tous les Pseaumes de David.

Il mourut à Paris le 15. Octobre 1691. âgé de 78. ans, avec tous les sentimens d'un vray Chrestien, & après avoir souffert de tres-grandes douleurs causées par une retention d'urine, & par la pierre, dont il avoit resolu de se faire tailler.

Jean Racine, de l'Academie Françoise.

LE genie est un don de la Nature qui ne se peut cacher, & qui se manifeste dans les enfans presque aussi-tôt que la raison. Celuy dont je parle avoit esté élevé à Port-Royal des Champs, où ayant lû, en y faisant ses Estudes, les excellentes Poësies de Monsieur d'Andilly, la Traduction du Poëme de S. Prosper par Monsieur de Sacy,

Sacy, & sur tout les Traductions admirables des Hymnes de l'Eglise du même Auteur, il s'appliqua à faire des Traductions en Vers de quelque Hymnes, qui n'avoient pas encore esté traduites, lesquelles furent trouuees si belles & si dignes d'estre imprimées, qu'elles l'ont esté depuis lors que dans un âge plus avance il leur eut donné leur dernière perfection. Estant venu à Paris à l'âge de 17. ou 18. ans, il composa une tres belle Ode sur le Mariage du Roy, où il introduit la Nymphé de la Seine, qui fait une espece d'Épithalame tres fin & tres-ingenieux. Le succès qu'eut cet Ouvrage le porta à travailler pour le Theatre, & à composer la Tragedie d'Andromaque qui fit le mesme bruit à peu près que le Cid, lors qu'il fut représenté la premiere fois. D'autres Pieces de l'heatre qu'il donna ensuite, comme Titus, Bajazet, Iphigenie, & Phedre eurent une si grande reputation, que plusieurs personnes ne douterent point de le comparer au grand Corneille, & de le mettre en parallele avec cet homme incomparable. Il est vray que si Corneille le surpasse du coste des sentimens heroïques, & de la grandeur des caracteres qu'il donne à ses personnages, le mesme Corneille luy est inferieur dans les mouvemens de tendresse, & dans la pureté du langage. Quoy qu'il en soit, Monsieur Racine a eu ses partisans, & la contestation est demeurée en quelque sorte indécise. La seule chose dont tout le monde est demeuré d'accord, c'est qu'il ont fait l'un & l'autre un tres-grand

grand honneur à nostre Langue, & à nostre Nation.

On souhaita de donner pour recreation aux jeunes Demoiselles qui s'élevent dans la Maison Royale de S. Cyr, quelques spectacles qui eussent pour elles les mesmes agrémens que ces admirables Comedies. Monsieur Racine eut ordre d'y travailler, & de choisir un sujet saint pour la matiere de son Poëme. Il choisit l'Histoire d'Esther, qu'il accommoda si-bien au Theatre, que rien n'a jamais esté plus touchant, plus agreable. Il y insera quantité de Chœurs pour donner lieu à la Musique, & ces Chœurs n'estoient presque autre chose qu'un tissu des sentimens les plus tendres & les plus pathétiques des Pseaumes, des Prophetes, & de divers autres endroits de l'Écriture sainte.

Esther fut suivie, l'année d'après, de la Tragedie d'Athalie, qui ne luy ceda en rien pour la beauté de la composition, ny pour tous les ornemens qu'il y fit entrer pour la perfection du spectacle.

Son merite avoit déjà porté le Roy à le choisir, conjointement avec Monsieur Despreaux son ami intime, pour écrire l'Histoire de son Regne. C'est un malheur que la mort ait enlevé Monsieur Racine à cet Ouvrage, qui ne pouvoit estre que tres-excellent pour peu qu'il répondist à la dignité de la matiere, & à la capacité des Ouvriers. Monsieur de Valincour Secretaire de Monsieur le Comte de Thoulouse, & un des Quarante de l'Academie Françoisé, tres-digne

de succeder à Monsieur Racine, a esté nommé pour continuer ce travail avec Monsieur Despreaux. Monsieur Racine estoit aussi de l'Academie Françoisé, & y fut receu avec un grand applaudissement en l'année 1673.

Il acquit une Charge de Thresorier de France, ensuite une Charge de Secretaire du Roy, & Sa Majesté l'honora de celle de Gentilhomme ordinaire de sa Maison, avec la survivance pour son fils.

Il mourut âgé de cinquante neuf ans le 27. Avril 1699. à cinq heures du matin, avec des sentimens de pieté tres-vifs & tres-édifians. Il a esté enterré à Port-Royal des Champs, où il fut porté le lendemain, suivant la disposition de son Testament qui ne contient que cet Article, & qui est conçu en cestermes : „ Je desire qu'après ma mort mon
 „ corps soit porté à Port-Royal des Champs,
 „ & qu'il soit inhumé dans le Cimetiere
 „ aux pieds de Monsieur Hamont. Je sup-
 „ plie tres-humblement la Merè Abbessé, &
 „ les Religieuses de vouloir bien m'accorder
 „ cet honneur, quoy que je m'en reconnois-
 „ se tres indigne & par les scandales de ma
 „ vie passée, & par le peu d'usage que j'ay
 „ fait de l'excellente éducation que j'ay re-
 „ ceue autrefois dans cette Maison, & des
 „ grands exemples de pieté & de penitence
 „ que j'y ay veus, & dont je n'ay esté qu'un
 „ sterile admirateur. Mais plus j'ay offensé
 „ Dieu, plus j'ay besoin des prieres d'une si
 „ sainte Communauté, pour attirer sa mise-
 „ ricorde sur moy.

Le

Le Roy a donné une pension de deux mille livres à sa Famille. Sa Majesté envoya tres souvent sçavoir de ses nouvelles pendant sa maladie, & témoigna du déplaisir de sa mort, qui fut regrettée de toute la Cour, & de toute la Ville.

*Jean de la Quintinie, Directeur de
tous les jardins Fruitiers & Potagers du Roy.*

C'est assurément un tres-grand avantage pour réussir dans une Profession, que d'estre né de parens qui l'ont exercée, ou qui l'exercent avec succès. Les preceptes alors se pratiquent presque sans peine; & pour peu qu'on joigne de nouvelles connoissances à celles dont on herite, il est comme impossible de ne pas exceller au dessus des autres. Il arrive souvent néanmoins que lors que des hommes d'un genie extraordinaire, & que leur naissance destinoit à quelque chose de plus élevé, se trouvent comme entraînez par leur inclination naturelle à des professions au dessous d'eux, ils y font un progrès bien plus considerable, tant il est vray que la vocation de la Nature, si cela se peut dire, vaut encore mieux que celle de la naissance & de la destination des parens.

JEAN DE LA QUINTINIE nâquit pres de Poitiers en l'année 1626. & fit ses

Estudes au College des Jesuites de cette Ville. Aussi-tost qu'il eut achevé son cours de Philosophie, & pris quelques leçons de Droit; il vint à Paris se faire recevoir Avocat. Il estoit naturellement éloquent; l'art qu'il joignit à cet heureux don de la naissance luy acquit en peu de temps beaucoup de reputation dans le Barreau, & une estime singuliere dans l'esprit des premiers Magistrats.

Monfieur Tambonneau President en la Chambre des Comptes, informé de son merite souhaita de le voir, & crut ne pouvoir procurer à son fils, qu'il aimoit tendrement, un plus grand avantage que de le mettre sous la conduite d'un aussi habile homme; ce qu'il fit, en luy donnant des appointemens considerables. Quoy que cet Employ luy laissast peu de temps dont il püst disposer, il en trouva neanmoins pour satisfaire à la passion qu'il avoit pour l'Agriculture. Il se mit donc à lire Columelle, Varron, Virgile, & tous les autres anciens Auteurs qui ont traité de cette matiere, & tout ce qu'en ont écrit les Modernes; en sorte qu'il s'acquitt toute la Theorie qu'alors on pouvoit avoir de ce bel Art.

Il fit dans ce temps-là un voyage en Italie avec Monfieur Tambonneau son Disciple, où la veüe de ce qui s'y pratique dans le Jardinage luy fit faire encore une infinité de reflexions tres-curieuses & tres-utiles. Il ne luy manquoit plus que de joindre à cette Theorie l'experience & la pratique; ce qu'il fit

fit dès qu'il fut de retour à Paris. Monsieur Tambonneau luy abandonna entierement le Jardin de sa maison, où il planta tout ce qu'il voulut. Il fit un grand nombre d'experiences, avant que de se déterminer. Pour bien connoistre comment la Nature opere dans la production des racines, il planta en un mesme jour plusieurs arbres de la mesme espece, & ensuite il les arracha tous l'un après l'autre de huit jours en huit jours, pour voir le commencement, le progrès, & l'accomplissement de la production des racines. Il apprit ce qu'on ne sçavoit pas encore, qu'un arbre transplanté ne prend de nourriture que par les racines qu'il a poussées depuis qu'il est replanté, & qui sont comme autant de bouches par où il attire l'humeur nourriciere de la terre, & nullement par les petites racines qu'on luy a laissées, qu'on appelle ordinairement le chevelu. De là il nous a enseigné, que loin de conserver ces anciennes petites racines, quand on transporte l'arbre, comme on le faisoit autrefois avec grand soin, il est meilleur de les couper, parce qu'ordinairement elles se sechent & se moisissent; ce qui nuit à l'arbre, au lieu de luy aider. Il a découvert encore, par ses experiences, la methode certaine & infaillible de bien tailler les arbres. Avant luy on ne songeoit presque à autre chose, en taillant un arbre, qu'à luy donner une belle forme, & à le dégager des branches qui l'offusquoient. Il a sceu, & ensuite il a enseigné ce qu'il falloit faire pour contraindre un arbre à donner

du fruit, & à en donner aux endroits où l'on veut qu'il en vienne, mesme à le répandre également sur toutes ses branches; ce qui n'avoit jamais esté, ny pensé, ny mesme crû possible. Il pretendoit, & l'experience le confirme tous les jours, qu'un arbre fruitier qui a trop de vigueur, & qu'on abandonne entierement à luy-mesme, ne pousse ordinairement que des^e branches & des feuilles. Qu'il faut reprimer avec adresse, la forte pente qu'il a à ne travailler que pour sa propre utilité, qu'il faut luy couper de certaines grosses branches où il porte presque toute sa seve, & l'obliger par là à nourrir les autres branches foibles & comme délaissées, parce que ce sont les seules qui apportent du fruit en abondance. Il faudroit transcrire icy presque tout l'excellent Livre qu'il nous a laissé, sous le titre d'*Instructions pour les Jardins Fruitiers & Potagers*, si on vouloit rapporter toutes les découvertes dont nous luy sommes redevables. Ce Livre, qui a eu l'approbation de toute l'Europe, a esté traduit en Anglois, & il y a lieu de croire qu'il le sera dans toutes les autres Langues.

Monfieur le Prince qui, comme plusieurs autres grands Personnages, joignit l'amour paisible de l'Agriculture à la passion tumultueuse de la Guerre, prenoit un extrême plaisir à l'entendre parler de son Art. Le feu Roy d'Angleterre qui luy donna beaucoup de marques de son estime dans deux voyages qu'il fit en Angleterre, luy fit proposer une pension tres-considerable pour l'at-

tacher

tacher à la culture de ses Jardins; mais l'amour de la Patrie, & le pressentiment qu'il avoit peut-estre des services qu'il rendroit un jour à son Roy, l'empescherent d'accepter ces offres avantageuses. Il s'acquit dans ces deux voyages l'amitié de plusieurs Milords, avec lesquels il a entretenu jusqu'à sa mort un commerce de Lettres. Ces Lettres qui de sa part contenoient toujours quelques instructions pour le Jardinage, ont este la plupart imprimées à Londres, pour rendre ces Instructions utiles à tout le monde.

Le Roy augmenta en sa faveur le nombre des Officiers de sa Maison, en creant la Charge de Directeur General des Jardins Fruitiers & Potagers de toutes ses Maisons Royales, dont Monsieur Colbert expedia les Provisions, & les luy envoya.

Des qu'il fut pourveu de cet Employ il fit augmenter de beaucoup l'ancien Potager de Versailles, où la beauté des fruits & l'excellence des legumes & des herbages qu'il luy fit produire, porta Sa Majesté à faire celuy que l'on voit aujourd'huy, qui est & qui sera encore long-temps l'admiration de ceux qui le voyent, & particulièrement des Estrangers, qui n'ont rien chez eux qui en approche.

Il eut trois fils de Damoiselle Marguerite Joubert son épouse. L'aisné qui promettoit beaucoup, & le plus jeune moururent avant luy; & le second qui estoit Abbé ne luy survéquit qu'autant de temps qu'il en fallut pour faire imprimer l'excellent Livre dont

nous avons parlé. Le Roy eut la bonté de dire à sa veuve, quelques jours après sa mort, qu'il perdoit beaucoup aussi-bien qu'elle, & qu'il n'esperoit pas que personne püst jamais reparer cette perte.

*Jean Varin, Conducteur & Graveur
General des Monnoyes de France.*

Quand la Nature entreprend de rendre un homme habile dans les Arts elle y réussit mieux que les Arts mêmes avec tous leurs préceptes, & avec l'instruction de tous les Maîtres. JEAN VARIN natif de Liege, fils de Pierre Varin sieur de Blanchard, & Gentilhomme du Comte de Rochefort Prince Souverain de l'Empire, en est une preuve bien convaincante. Il fut donné à ce Prince à l'âge de onze à douze ans pour estre son Page; & s'estant appliqué tout jeune par sa seule inclination à dessiner dans les momens que les exercices de monter à cheval, de faire des armes, de danser & de voltiger luy laissoient libres, il y réussit admirablement. Comme le dessein est un chemin à la Peinture, à la Sculpture & à la Gravure, il se rendit également habile dans ces trois Arts, & estant fort industrieux de son

son naturel, il imagina plusieurs machines tres-ingenieuses pour monnoyer les Medailles qu'il avoit gravées. Le Roy Louis XIII. informé de sa capacité le fit venir à Paris, luy donna des Lettres de Naturalité. & le retint pour travailler & aux Monnoyes & aux Medailles. Peu de temps après la Charge de Garde & Conducteur General des Monnoyes de France ayant vacqué par la mort de René Olivier, il fut receu à cette Charge.

Il fit dans ce mesme temps-là le Sceau de l'Academie Françoise, qui n'est autre chose que le portrait du Cardinal de Richelieu; mais si ressemblant & travaillé avec tant d'art, que cet Ouvrage passe sans contredit pour un des plus beaux qui ait jamais esté fait en cette espece. On le fit voir au Cardinal de Richelieu, qui en fut charmé, & qui dit publiquement que l'homme qui avoit fait un si bel Ouvrage meritoit de ne mourir jamais. Le Roy Louis XIII. ayant resolu de faire faire la conversion generale de toutes les especes legeres d'or & d'argent dans toute l'estendue de son Royaume, le sieur Varin fut choisi pour avoir la conduite entiere de cette reforme, qui fut establee dans la basse Gallerie du Louvre, & sur tout pour faire les poinçons & les carrez de toutes les Monnoyes. A l'occasion de ces deux Emplois le Roy crea pour luy deux Charges, l'une de Conducteur General des Monnoyes de France, & l'autre de Graveur General des Poinçons de ces mesmes Monnoyes.

Toutes celles qu'il a faites ont esté d'une beauté si grande, que beaucoup de Curieux les conservent & les gardent comme des Medailles qui ne le cedent en rien aux Medailles antiques les plus estimées. Par tout où elles se répandirent, on les regardoit avec admiration; & les Turcs mesmes, qui ne sont pas fort sensibles aux beautez des Arts, furent si charmez des plus petites de toutes ces especes, qu'ils en faisoient le plus bel ornement de leurs habits, & les y attachoient de tous costez. Il se fit dans le mesme-temps des Pieds forts de huit & dix pistolles, qu'on peut encore mettre au rang des plus beaux Medaillons. Toute la Monnoye qui a esté fabriquée pendant la minorité du Roy, & qui est de la mesme beauté que celle qui porte l'empreinte de Louis XIII. est encore l'Ouvrage du sieur Varin, tant pour la conduite que pour les poinçons & les carrez qu'il a tous gravez de sa main.

C'est luy qui a fait toutes les Medailles de Louis XIII, celle de la Reine Mere Anne d'Autriche, celle du Roy après sa minorité, celle de son Sacre, & plusieurs autres à l'occasion des divers grands evenemens de son Regne: Il a fait les Medailles qui ont esté mises sous les fondemens du frontispice du Louvre, de l'Observatoire, de l'Eglise du Val de Grace, celle de Monsieur Frere unique du Roy, du Prince de Condé, du Cardinal Mazarin, de la Reine de Suede, de Monsieur Colbert, & de plusieurs autres personnes de distinction: toutes Pieces admirables,

bles, & qui font le principal ornement des Cabinets des Curieux. Depuis qu'il n'a plus travaillé, il ne s'est rien fait de si beau, quoy que ceux qui l'ont suivy ayent eu l'avantage de profiter de ses lumieres, en voyant son travail. Il a fait un buste du Roy qui dispute en beauté avec les plus excellens morceaux de l'Antiquité, quoy que ce soit son coup d'essay en marbre. Il fit ensuite une figure de Sa Majesté, aussi en marbre, de 7. à 8. pieds de haut, qui est d'une beauté extraordinaire. Il a fait en bronze un buste de Sa Majesté, tres-digne de tous ses autres Ouvrages. Monsieur de Menars President au Mortier a un buste d'or du Cardinal de Richelieu, du poids de 55. louis d'or, qui est de la main du mesme Varin, & qu'on regarde comme une des plus belles pieces en ce genre qui ait jamais esté faite. Outre les trois Charges qu'il eut touchant les Monnoyes. comme je l'ay remarqué, il fut encore Secretaire du Roy, Conseiller d'Etat, & Intendant des Bastimens de Sa Majesté. Il mourut à Paris le 26. Aoust 1672. âgé de 68. ans. Il estoit d'une constitution à vivre encore plusieurs années, & on croit qu'il a esté empoisonné par des scelerats, à qui il avoit refusé des poinçons de Monnoye.

*Philippes Collot, Operateur pour les
maladies de la Pierre.*

SI ceux qui excellent dans l'exercice des beaux Arts meritent le nom d'illustres, & doivent estre élevez par des Eloges au dessus du commun des hommes, quoy que souvent ces beaux Arts, tels que la Musique & la Peinture, n'ayent pour but qu'une legere satisfaction des sens, dont il seroit facile de se passer; combien ces sortes de recompenses sont-elles plus legitiment deües à ceux qui ont excellé dans des Arts infiniment utiles, & qui vont à délivrer les hommes des douleurs les plus violentes; & mesme de la mort qui seroit inevitable sans leur secours? Autrefois des Eloges n'auroient pas suffi, & il auroit fallu leur élever des statües,

Tel estoit celuy dont je vais parler, & tels estoient son pere, son ayeul, & son bisayeul, & depuis luy son fils & ses petits-fils, qui tous ont eu le don de tailler les malades de la pierre avec une adresse singuliere, & un succès presque toujours heureux.

L'on n'a point de certitude du temps où la maladie de la pierre a commencé d'estre connuë; l'on croit que les hommes en ont
toujours

toûjours esté affligé, & que si l'on n'en a point parlé, c'est qu'elle passoit pour lépre dans les premiers siècles, & que l'on s'en cachoit comme d'une maladie honteuse. Hippocrates en a écrit, & mesme a protesté de n'en faire jamais l'opération, parce qu'il la trouvoit trop perilleuse. C'est l'aveu qu'il en fait dans son serment, où il charge de cette opération ceux qui en font une profession particuliere. Aussi ne voit-on point qu'aucun Chirurgien faisant les autres opérations de Chirurgie, se soit rendu habile en celle-cy, tant à l'égard du petit appareil qui est fort ancien, que du grand appareil qui n'a esté inventé qu'en l'année 1525. par un nommé Jean des Romains natif de Cremone, qui communiqua son secret à Marianus Sanctus des Barlettes Docteur en Medecine à Padouë. Ce Marianus l'enseigna à un nommé Octavius de Ville, qui fut le Maître du bisayeul de celuy dont je parle, appelé Laurent Collot. Celuy-là exerça la Medecine en la Ville de Trésnel en Champagne, où il fit un grand nombre d'Opérations, qui le rendirent tres-celebre. En l'année 1556. Henri II. luy ordonna de venir à Paris, & de s'y establir. Il le gratifia d'un present considerable, le fit Chirurgien de sa maison, & crea pour luy une Charge d'Operateur pour la pierre, qui a esté possédée par ses descendans jusqu'au Sieur Collot d'aujourd'huy, qui la posséderoit encore, s'il avoit voulu en donner l'argent qu'on luy en a demandé. C'estoit alors
le

le seul, qui par la mort d'Oétavien de Ville, fust instruit du secret du grand appareil. Il l'apprit à son fils, qui ne se rendit pas moins habile ni moins celebre que son pere. C'est d'eux que parle Ambroisé Paré, dans son *Traité des Monstres*; où après avoir rapporté plusieurs exemples des belles Operations qu'ils avoient faites, il assure qu'il ne croit pas que ni le pere ni le fils ayent jamais de pareils dans leur profession. Ce fils fut pere d'un troisiéme Laurent Collot, qui herita de leur habileté, & qui donna la vie à Philippes Collot, celuy dont j'entreprends l'Eloge.

PHILIPPES COLLOT nâquit en l'année 1593. & dés qu'il fust en âge de mettre en pratique les preceptes de l'Art de ses peres, non seulement il y apporta toute la dexterité qu'il tenoit d'eux, mais il purifia leur maniere d'operer de tout ce qu'elle avoit de rude & de difficile; en sorte que de son temps, & depuis luy, peu de gens sont morts dans le travail, & dans la suite de cette Operation. Il estoit tellement occupé par le grand nombre de malades qu'il avoit à Paris; que le Cardinal Chigi, qui depuis a esté Pape sous le nom d'Alexandre VII. ayant voulu l'obliger de venir à Cologne où il estoit malade de la pierre, Monsieur Collot ne put luy donner cette satisfaction; il luy envoya le Sieur Giraut son neveu qu'il avoit instruit, & avec lequel il estoit associé. Il est vray que dans la suite plusieurs Chirurgiens se sont rendus habiles dans le mesme Art; mais

mais comme c'est de luy & de ses Ancestres, qu'ils ont puisé tout ce qu'ils sçavent, ou qu'ils ont sceu, plus le nombre en est grand, & plus grande est l'obligation qu'on luy a d'avoir rendu commun un remede si utile & d'un si grand secours pour les malades.

Il est vray encore que quelque excellent qu'ait esté dans ses Operations celuy dont je parle, on a encore enchori sur ses connoissances. Son petit-fils qui vit presentement, & qui est le fixième de pere en fils qui possede ce precieux talent, a trouvé un moyen d'oster presque tout le peril, & une grande partie de la douleur, en faisant l'Operation à deux fois differentes, en ne faisant que la playe le premier jour, & remettant à tirer la pierre huit jours après, lors que la playe n'est plus douloureuse. Mais comme la nature de toutes choses est de se perfectionner avec le temps, & que de plus cette invention vient de son fils, on ne peut pas dire qu'elle luy soit tout à-fait estrangere. Ce fils s'est vû obligé de tailler son pere, malade de la pierre. Le bruit a couru que ne pouvant s'y resoudre, il y avoit esté contraint par un Arrest du Parlement. Mais cette circonstance n'est pas vraye; rien ne l'a engagé à cette Operation qu'une louable & vigoureuse resolution, & de la part de son pere, & de la sienne. Ce seroit icy le lieu de rapporter toutes les Cures que cette suite d'habiles gens ont faites dans leur temps, de mesme que nous rapportons les Ouvrages des sçavans personnages. Et comme de sau-
ver

ver la vie à un homme, ou du moins de le délivrer d'une douleur si grande, ne vaut pas moins que de composer un Livre tel qu'il soit, nous devrions leur rendre le même honneur. Mais le nombre en est trop grand. Et d'ailleurs, il n'y a personne qui n'ait connu beaucoup de ces sortes de malades, remis en parfaite santé. Il mourut à Luçon, âgé de 63 ans. Il y estoit allé traiter un malade de la pierre au commencement du mois de Mars de l'année 1656.

On pourroit le blasmer d'une chose qui luy a esté commune avec ses Ancestres, & avec ses Descendans; c'est d'avoir tenu caché le secret qu'il avoient, & de ne l'avoir communiqué à aucun homme de leur profession. Ils auroient peu faire ce present au Public sans se faire aucun tort, puisqu'on auroit eu toujours recours à eux preferablement à tous les autres. Des secrets peuvent se garder dans des Familles, quand ils ne vont qu'à la simple curiosité; mais lors qu'ils sont assez utiles pour conserver la vie, il semble qu'on doive les mettre, autant qu'il se peut, dans les mains de tout le monde, quand mesme cela ne se pourroit faire sans souffrir quelque prejudice.

*Simon Vouët , Premier Peintre du
Roy.*

Ceux qui naissent pour reussir dans quelque Art ou dans quelque Science, n'attendent pas long-temps pour l'ordinaire à donner des marques de l'habileté où ils doivent arriver; A peine Simon Vouët, fils d'un Peintre mediocre à Paris, eut-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'il fut choisi pour aller en Angleterre faire le Portrait d'une Dame de grande qualité, qui estoit sortie de France pour se retirer à Londres. Peu de temps après Monsieur de Harlay Baron de Sancy, qui avoit esté envoyé Ambassadeur à Constantinople le mena avec luy, pour luy faire peindre le Grand Seigneur. Quoy que la chose fust tres-mal-aisée, à cause de la difficulté qu'il y a de le voir, & qu'il n'ait pû y parvenir qu'une seule fois qui fut lors que l'Ambassadeur eut Audience, cependant il l'observa si-bien qu'estant de retour il en fit un Portrait tres-ressemblant, & dont tous ceux qui avoient veu le Grand Seigneur furent tres-satisfaits. De Constantinople où il fit plusieurs autres Portraits, il alla à Venise & de là à Rome, & en l'une & l'autre de ces deux grandes Vil-

les il acquit beaucoup de reputation. Le bruit qu'il y fit ayant passé en France, le Roy Louis XIII. luy fit une pension de 400. livres pour luy aider dans les estudes, & cette pension augmenta d'année en année, ainsi que sa capacité & son merite. Il fit un voyage à Gennes en 1620. où il travailla pendant un an pour le Seigneur Doria, & quelques autres personnes de grande qualité. De retour à Rome il fut élu Prince de l'Academie de Saint Luc, & y fit plusieurs beaux Tableaux, entre autres celuy qui est dans l'Eglise de Saint Pierre au grand Autel de la Chapelle, où les Chanoines font tous les jours l'Office, & celuy qu'il a peint à Saint Laurent *in Lucina*.

Le Roy ayant jetté les yeux sur luy pour en faire son premier Peintre, & pour le préposer à tous les ouvrages de Peinture qui se faisoient pour l'ornement de ses Maisons Royales, & à la conduite de ses Tapifferies, Monsieur de Bethune, alors Ambassadeur à Rome, eut ordre au commencement de l'année 1627. de le faire venir en France. Le Roy le receut avec beaucoup d'accueil, & comme Sa Majesté prenoit un singulier plaisir à la Peinture, il luy fit faire en pastel les Portraits de la plupart des Seigneurs de la Cour, & de ses Officiers. Il voulut encore que Vouët luy apprist à dessiner & à peindre en pastel pour se divertir, & pour faire les Portraits de ses plus familiers Courtisans. Sa Majesté y réussit, & on voit au-
 jourd'huy

jourd'huy plusieurs Portraits de sa main, qui sont tres-ressemblans.

En l'année 1632. il peignit la Gallerie & la Chapelle du Palais Royal, & la Chapelle de la Maison que le Cardinal de Richelieu avoit à Ruel. Il avoit déjà travaillé à Chilli pour le Mareschal d'Effiat Sur-Intendant des Finances; & pour le President de Fourcy Sur-Intendant des Bastimens du Roy, en sa Maison de Cheffi. C'est luy qui a peint la Gallerie, & plusieurs autres endroits de la Maison de Monsieur de Bullion Sur-Intendant des Finances, & presque tout ce qu'il y a dans l'Hostel de Seguier. Le nombre des Tableaux qu'il a faits pour des particuliers est trop grand, pour les pouvoir rapporter icy. Il n'y a gueres d'Eglise ny de Palais à Paris, qui ne soient ornez de ses Ouvrages. Il a fait un grand nombre de Vierges, & il avoit un talent particulier pour les représenter.

Quelque habile qu'il ait esté dans son Art, on peut dire cependant que son plus grand merite consiste dans le grand nombre d'excellens Eleves qu'il a faits, & d'avoir esté en quelque sorte le Restaurateur de la Peinture. C'est de son Ecole que sont sortis, le Brun, Mignard, le Sueur, Person, Corneille, Tortebat, du Fresne, & plusieurs autres; mais non seulement il a fait des Peintres; il a fait aussi des hommes singuliers dans toutes les parties qui dépendent du Dessin. Monsieur le Nostre a appris sous luy à dessiner, & luy est redevable d'une

ne partie de cette grande habileté qu'il s'est acquise dans la belle ordonnance des Parterres, & des autres ornemens du Jardinage. Sa premiere maniere tenoit de celle du Valentin, & il a fait de ce gouft-là plusieurs Tableaux qui ont beaucoup de force, ensuite il en prit une qui luy a esté particuliere, & qui n'a gueres esté imitée & conservée jusqu'à la fin, que par Dorigni son gendre, & l'un de ses Disciples. Ce qu'il avoit de plus recommandable estoit la liberté & la fraischeur du pinceau, qui charmoit la veue par la vive opposition des ombres & des lumieres, quoy que pour l'ordinaire elles fussent un peu trop fortes & trop marquées. Il mourut le 5. de Juin 1648. âgé de 59. ans & six mois. Il est enterré dans l'Eglise de S. Jean en Greve.

*Pierre Mignard Premier Peintre
du Roy.*

PIERRE MIGNARD nâquit à Troyes en Champagne au mois de Novembre 1610. Son pere passa la plus grande partie de sa vie à la Guerre, ou il receut plusieurs blessures qui l'obligerent enfin à quitter le Service. Il eut deux fils; l'aîné ayant pris le parti de la Peinture, il destina à la Medecine le cadet, qui est celuy dont

dont je parle. Ce jeune fils avoit une si forte inclination pour la Profession de son frere, & tant de genie pour ce bel Art, que lors qu'il accompagnoit le Medecin qu'on avoit choisi pour l'instruire, il ne s'occupoit qu'à dessiner les attitudes des malades, & de ceux qui les servoient. Il peignit dès lors dans un mesme Tableau la femme du Medecin, ses enfans, & un domestique avec tant de ressemblance & un si bon goùst, quoy qu'il n'eust pas encore douze ans, que les plus habiles auroient pû l'avouër.

Ce premier essay, qui marquoit ce qu'il devoit estre un jour, déterminâ son pere à luy laisser suivre une Profession pour laquelle la Nature luy avoit donné de si heureuses dispositions. Le progrès qu'il y fit en tres-peu de temps fut tel, que le Marechal de Vitry ayant vû les Ouvrages de ce jeune Peintre, qui n'avoit que 15. ans, le demanda à son pere pour peindre sa Chapelle de Coubert, où tous ceux qui la virent furent frappez de la beauté de son imagination. Le Marechal charmé de sa vivacité l'emmena à Paris, & le mit sous la conduite de Monsieur Voüet premier Peintre du Roy, homme alors d'une grande reputation. Il s'attacha d'abord à imiter son Maistre, & le fit si parfaitement, qu'on ne pouvoit distinguer leurs Ouvrages. Mais l'excellence de son genie luy fit bien-tost reconnoistre ce qu'il y avoit de foible dans Voüet; & dès qu'il eut vû les Tableaux que le Marechal de Crequy rapporta d'Ita-

lie, il forma le deſſein d'aller à Rome, où il arriva ſous le Pontificat d'Urbain VIII.

Sa première application fut de quitter la manière de Vouët ; Il chercha de meilleurs modèles dans les Antiques, & dans les Tableaux de Raphaël & du Titien. Le bon goût qu'il prit dans cette Eſtude mit ſes Tableaux en ſi grande réputation, qu'ils ſe répandirent bien-toſt dans la Sicile, dans la Catalogne, & dans l'Eſpagne. Les Italiens mêmes, naturellement jaloux des Eſtrangers & remplis du mérite de leurs Peintres, ne purent ſ'empêcher de luy rendre juſtice.

Il alla de Rome à Veniſe, & fut comblé d'honneurs & de preſens par tous les Princes dans les Eſtats deſquels il paſſa. A Veniſe il ſ'attacha particulièrement à l'éſtude du coloris, où il acheva de ſe perfectionner. Il demeura depuis à Rome 22. ans de ſuite, pendant leſquels il peignit les Papes Urbain VIII. Innocent X. & Alexandre VII. Les Cardinaux & les grands Seigneurs ſouhaiterent tous d'avoir leurs Portraits de ſa main. Il continuoit à travailler avec un grand ſuccès, lors que le Cardinal Mazarin luy envoya les ordres du Roy & de la Reine Mere pour revenir en France, où il a peint le Roy dix fois, & pluſieurs fois toute la Famille Royale.

Les principaux Ouvrages qu'il fit depuis ſon retour en France ſont la Coupe du Val de Grace, qui eſt le plus grand morceau de Peinture à freſque qui ſoit dans l'Europe.

Il a peint aussi à fresque la Chapelle des Fonds de Saint Eustache, un plafond dans l' Arsenal, & un autre à l'Hostel de Longueville qui représente une Aurore. Il a peint à Versailles la petite Gallerie du Roy, & un grand Cabinet de l'Appartement de Monseigneur. Mais son chef-d'œuvre est la Gallerie & le grand Sallon de Saint Cloud, qu'il acheva en moins de quatre ans. Il paroist dans ces Ouvrages une si belle ordonnance, tant de force & tant de grace, que les Connoisseurs qui viennent d'Italie y trouvent, comme le remarqua d'abord le Cardinal Ranucci, toute la beauté des Peintures des Caraches, du Guide, & du Dominicain.

Le Roy pour honorer son merite, luy donna des Lettres de Noblesse en 1687. & Monsieur le Brun, premier Peintre du Roy, estant mort en 1690: Sa Majesté luy donna les Charges de son premier Peintre, de Directeur & Chancelier de son Academie Royale de Peinture & Sculpture, & de Directeur des Manufactures des Gobelins.

Dans le temps qu'il tomba malade de la maladie dont il est mort, il finissoit un Tableau de Saint Luc où il s'est peint luy-mesme, tenant une palette & des pinceaux. Il y a mesme un petit bout de tapis qu'il laissa imparfait. Quatre mois auparavant il avoit achevé un Saint Matthieu. On voit dans ces deux derniers Tableaux faits pour le Roy, que l'âge n'avoit rien diminué de la correction de son Dessin, de la force &

de la legereté de son pinceau, quoy qu'il fust alors dans une extreme vieillesse. Il mourut le 30. May 1695. âgé de 85. ans.

Il estoit extrêmement gracieux dans ses Dessesins, dans les Attitudes nobles & distées qu'il donnoit à ses Figures, & dans la fraîcheur agreable de son coloris. Il peignoit également en grand & en petit; ce qui se rencontre rarement dans les plus grands Maistres. Il a donné aux Sculpteurs plusieurs Dessesins de Figures, & particulièrement de plusieurs Termes qu'on voit à Versailles, & qui ont esté travaillez sous sa conduite.

Il estoit fort laborieux, & disoit souvent, qu'il regardoit les paresseux comme des hommes morts. Cependant il ne pouvoit suffire à l'empressement des personnes de qualité, qui desiroient d'avoir leurs Portraits de sa main.

Ses bonnes qualitez ne se bornoient pas au talent de sa Profession; son esprit, la douceur, & l'agrément de son commerce luy firent un grand nombre d'amis qui luy furent toujourns fort attachez. Son amitié estoit seure, reguliere, tendre & solide. La probité & la droiture luy furent naturelles; Enfin les honnestes gens trouvoient dans sa conversation autant de charmes, que les Connoisseurs en remarquent dans ses Ouvrages. Comme il a travaillé pendant 73. ans, il est mort avec des biens considerables. Il a laissé quatre enfans, trois garçons, & une fille pour laquelle il eut une tendresse singuliere, qui a toujourns esté re-
ci-

aproque. Elle a épousé le Comte de Feuquieré.

On a remarqué que lors qu'il avoit à représenter ou des Vertus ou des Déeses, il les peignoit souvent sous le visage & sous la taille de sa fille; mais comme c'est une personne d'une rare beauté, on ne doit pas trouver estrange qu'il s'en soit servi pour embellir ses Ouvrages.

Jacques Blanchart, Peintre.

IL n'y a jamais eu de Peintre si également fort dans toutes les parties de la Peinture, qu'il n'ait excellé dans quelqu'une beaucoup plus que dans les autres. Celuy dont je parle s'est particulièrement signalé dans le Coloris, qu'il a eu si beau, si frais, & si naturel, qu'on l'appelloit communément le Giorgion ou le Titien de la France. Le Dessin suivoit de près ce précieux talent de la couleur: & c'est ce qui luy a fait faire tant de beaux Tableaux, si aimez des curieux, quoy qu'il n'ait pas vescu beaucoup d'années.

JACQUES BLANCHART nâquit à Paris le premier jour d'Octobre 1600. Il estoit fils de Gabriel Blanchart natif de Coindrieu, lequel ayant esté député à Paris pour les affaires de sa Ville, & s'estant logé par hazard chez Jerosme Boleri le meilleur Pein-

tre de son temps, épousa sa fille dont il eut trois enfans, Jacques, Pierre, & Jean; l'aîné est celuy dont je parle.

Dés qu'il eut commencé à faire quelque progrès dans l'Art de la Peinture chez son Maître Jerosme Boleri, il prit la resolution de voyager en Italie. En passant à Lyon il y fut arresté par Henri le Blanc Peintre d'une grande reputation, qui luy trouvant un pinceau naturel & agreable luy fit achever plusieurs ouvrages qu'il avoit commencez pour divers particuliers avant que d'aller à Paris, où il estoit appellé par Monsieur d'Angoulême pour peindre la Gallerie du Chateau de Gros-Bois.

Il avoit fort souhaité que Blanchart eût voulu venir à Paris pour luy aider dans le travail de cette gallerie; mais le desir qu'avoit Blanchart de se perfectionner dans la profession qu'il avoit embrassée, ne luy permettant pas d'accepter ce parti, il prit le chemin de Rome, où il ne fut pas plûtost arrivé que Jean Blanchart son frere, qui s'estoit engagé dans la mesme profession, l'y vint trouver, & luy aida dans son travail. Au bout d'un an les affaires tournerent d'une telle sorte à Rome, que les François n'y estoient pas en seureté. Il prit le parti d'aller à Venise, où il s'appliqua uniquement à étudier & à imiter les ouvrages du Titien, du Tintoret, & de Paul Veronese. Le progrès qu'il fit dans ce travail luy fit meriter le surnom du Titien moderne. Il fit plusieurs Tableaux pour les Nobles Venitiens, où

où il prit pour sujet divers endroits des Metamorphoses ; mais un de ces Messieurs l'ayant mal payé de son travail, après l'avoir occupé fort long temps à peindre son Palais à la campagne, l'envie luy prit de revenir en France. En passant par Turin, il y fut arresté par le Duc de Savoye, qui luy fit faire sept à huit Tableaux des amours de Venus & d'Adonis. Ces Tableaux sont à Paris presentement, ayant esté enlevez dans le debris du Palais des Favorites.

De Turin il vint à Lyon, où Horace le Blanc le receut encore avec beaucoup de joye & d'amitié. Là il peignit pour luy, & pour plusieurs Curieux de cette Ville divers Tableaux, la plûpart de femmes nuës, & de sujets tirez de la Metamorphose ; la fraischeur de son pinceau estoit merveilleuse pour les carnations, & pour en exprimer vivement la teinte naturelle. Enfin après cinq ans de voyage & de sejour à Rome, il revint à Paris ; mais avant que de se separer de son ami il fallut qu'il en fit le portrait pour le luy laisser, & que cet ami fit le sien reciproquement, afin qu'il emportast avec luy cette marque de son estime & de son amitié.

Il peignit à Paris un Salon pour Monsieur Morin, fameux Fleuriste, où il fit quatre grands Tableaux qui representent des Bacchanales. Ces Tableaux peuvent estre mis au rang de ses plus beaux Ouvrages. Il en fit deux pour Monsieur Goulas, un de Jupiter venant voir Semele, l'autre d'une Venus qui se chauffe, pendant que Cerés & Bacchus

chus s'éloignent d'elle. Il peignit pour Monsieur de Montoron sa Chapelle de la Chevrette, où il a représenté l'histoire de la Vierge en plusieurs Tableaux tout autour de la Chapelle. Il a aussi peint la Gallerie du logis de Monsieur de Bullion, où il a représenté les douze mois de l'année. Ce travail luy valut une pension de 1200. livres, dont il a esté payé jusqu'à sa mort. La Gallerie de la Maison du President Perrault sur le Quay Mal-Aquest, est aussi de sa main.

Ensuite de tous ces Ouvrages il fit le beau Tableau de la Descente du Saint Esprit, qui est à Nostre - Dame. L'ordonnance en est d'une beauté singuliere; mais sur tout la lumiere y est si vive & si bien répandue de tous costez, que rien n'approche davantage de l'idée de ce divin Mystere. Madame la Duchesse d'Aiguillon en a fait offrir 10000. livres à Messieurs de Nostre-Dame, s'engageant de leur en fournir une Copie faite par tel Peintre qu'ils voudroient choisir. Il fit pour un de ses amis plusieurs Tableaux, dont on luy a voulu donner la mesme somme; mais cet ami n'a point voulu s'en désaisir, soit qu'il crust qu'ils valoient davantage, soit que par là il ait voulu marquer l'estime qu'il faisoit des Ouvrages & des liberalitez de son ami.

Il mourut âgé de 38. ans, & laissa un fils & deux filles. Les filles sont mortes peu de temps après avoir esté mariées; & le fils, qui est Peintre de l'Academie Royale, suit de fort près les traces de son pere. L'Estam-

tampe qui est au devant de cet Eloge est gravée sur son portrait, fait par luy-mesme, cinq ou six ans avant sa mort.

Jacques Sarrasin, Sculpteur.

S'il est vray qu'on n'ait guere moins d'obligation à ceux qui ont fait revivre quelque bel Art, qu'à celuy qui en a esté le premier inventeur, nous devons regarder l'homme dont j'entreprends l'éloge, avec les mêmes yeux que nous le regarderions, s'il estoit l'auteur du bel art de la Sculpture. Car il est vray que par ses études, & particulièrement par la force de son genie, il luy a rendu toutes les beautez que la longue durée des guerres civiles luy avoit ostées. Il a fait dans ce bel Art ce que Voüet dont je viens de parler a fait dans la Peinture; & (ce qui ne leur est pas moins honorable) ils ont formé l'un & l'autre des Eleves qui ont porté ces deux Arts à une très-grande perfection: car de même que Voüet a fait les Blanchards, les le Sueurs & les le Bruns, celuy-cy a formé les Anguiers, les Marfis, les Desjardins & les Girardons; de sorte qu'ils se sont rendu illustres & par leur propre gloire, & par celle de leurs disciples.

JACQUES SARRASIN nâquit à Noyon, d'une bonne & honneste famille. Il vint à Paris dès sa plus tendre enfance,

où

où il apprit à dessiner & à modeler ; mais comme la France sortoit encore d'une espece de barbarie pour les beaux Arts, que la guerre y avoit amenée , & que les ouvrages de Sculpture manquoient de gens qui en conussent la beauté, il alla à Rome où il demeura pendant l'espace de dix-huit années, Là il travailla à Fiescati par les ordres du Cardinal Aldobrandin neveu du Pape Clement VIII. où il fit un Atlas & un Polypheme qui jettent une prodigieuse quantité d'eau en forme de girandole. La beauté de ces figures se soutient parfaitement, quoy qu'exposées à la comparaison qu'on ne peut s'empêcher d'en faire avec les plus beaux ouvrages de l'antiquité qui les environnent. En revenant de Rome il passa à Lyon, où il fit un Saint Jean Baptiste & un Saint Bruno dans la Chartreuse de cette Ville, qui en font un des plus singuliers ornemens. De retour à Paris il fit des Anges de stuc, pour le principal Autel de Saint Nicolas des Champs, une figure de Sainte Anne, & une de Saint Louis pour l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Monsieur le Marquis d'Effiat Surintendant des Finances, l'employa à sa Maison de Chilly, où il orna d'un très grand nombre de beaux ouvrages & la Chapelle & la Gallerie de ce Chateau. Monsieur des Noyers alors Surintendant des Bastimens, luy fit faire ces grandes figures qui ornent un des dômes du Louvre du côté de la Cour. Ce sont des Cariatides qui, quoy que colossales, sont néanmoins très-feltes

seveltes & semblent très-legeres. Le Roy Louis XIII. en fut si satisfait, qu'il luy fit une pension très considerable, & luy donna un logement dans les Galleries du Louvre. La Reine Anne d'Autriche dans le temps qu'elle estoit enceinte de son premier enfant, qui regne aujourd'huy, luy ordonna de faire jetter en fonte sur ses modèles un Ange d'argent de trois pieds & demi de haut, tenant un enfant aussi fondu d'or, representant le Dauphin qu'elle attendoit, pour s'acquitter d'un vœu qu'elle fit pendant sa grossesse. Ce groupe de figures a esté porté à Nostre-Dame de Laurette où elle l'avoit destiné. Il a fait deux morceaux d'ouvrage très-beaux & très-considerables dans l'Eglise des Jesuites à Paris; le premier, deux grands Anges d'argent volans en l'air, & tenans chacun d'une main un cœur d'argent dans lequel est enfermé le cœur de Louis XIII. Je dis que ces Anges sont en l'air, parce qu'ils ne sont attachez à l'arcade sous laquelle ils semblent voler effectivement, que par quelques barres de fer qu'on ne voit point. Le second est le Tombeau d'Henri de Bourbon Prince de Condé, ayeul de Monsieur le Prince d'aujourd'huy. Ce Mausolée est orné de quatre grandes figures de bronze, qui representent la Diligence, la Justice, la Pieté, & ce qui est assez bizarre une Minerve, pour marquer l'amour qu'il avoit pour la guerre & pour les beaux arts. Ce meflange du sa-
cré

cré avec le profane, de la Picté avec Minerve, est un reste de la licence mal-entenduë que nos Ancestres se sont donnée dans leurs Poesies, qui de là a passé dans les ouvrages de Peinture & de Sculpture. Dans les bas reliefs des piedestaux de la balustrade de l'Autel sont des batailles représentées avec la mesme licence; car on y voit des Dieux de fleuve appuyez sur leurs urnes. C'est un des plus beaux ouvrages de Sculpture qu'il y ait à Paris. Monsieur Perrault President en la Chambre des Comptes, & Intendant de la Maison de ce Prince, luy a fait élever ce Monument pour une marque éternelle de sa reconnoissance.

Il fit pour la Chapelle de Saint Germain en Laye deux Crucifix, l'un d'or & l'autre d'argent, & deux Anges de stuc qui portent les Armes du Roy. On voit de luy dans l'Eglise des Carmelites du faux-bourg Saint Jacques, le Tombeau du Cardinal de Berulle; dans l'Eglise du Noviciat des Jesuites, & dans celle de Saint Jacques de la Boucherie deux Crucifix de sa main, l'un & l'autre d'une beauté singulière. Parmi les beaux morceaux de Sculpture qui sont à Versailles, on admire un groupe d'une chèvre & de deux enfans, qui est encore de sa façon. Il ne seroit pas possible de rapporter tous ses ouvrages. Cependant le genie qu'il avoit ne s'est pas renfermé dans ce talent seul, il a aussi éclaté dans la Peinture, & il a laissé plusieurs Tableaux qui se font
distinguer

distinguer parmi ceux des plus excellens Maistres. Il a fait aux Minimes de la Place Royale un Tableau de la sainte Famille. Dans une des Chambres des Enquestes au Palais un Crucifix, accompagné de la Vierge, de Saint Jean, & de la Magdeleine, & plusieurs autres encore; ce qui luy fait avoir une grande conformité avec Michel Ange, qui par le ciseau & par le pinceau s'est rendu celebre par toute la terre.

Claude Melan, Graveur en Taille-Douce.

Celuy dont je vais parler avoit deux grands avantages sur la plûpart de ceux de sa Profession, quoy que tres-habiles. Le premier, c'est qu'il n'avoit pas seulement le don de graver avec beaucoup de grace & d'élégance les plus beaux Tableaux des plus excellens Maistres; mais qu'il estoit aussi l'Auteur & l'Ouvrier de la plûpart des Dessains qu'il gravoit: de sorte qu'on le doit regarder comme un habile Graveur, & comme un grand Dessinateur tout ensemble; on pourroit ajoûter, & comme Peintre encore, car il a peint plusieurs Tableaux d'un tres-bon gout, & d'une tres-belle ordonnance. Le second avantage, plus grand encore que le premier, c'est qu'il a inventé luy-mesme la maniere admirable de graver, dont il s'est servi dans la plûpart de ses Ouvrages. Les Graveurs ordinaires ont presque autant de tailles différentes, qu'ils ont de differens objets à re-
Tome II. O pre-

présenter. Autre est celle dont ils se servent pour la chair, soit du visage, soit des mains, ou des autres parties du corps; autre celle qu'ils employent pour les vestemens, autre celle dont ils représentent la terre, l'eau, l'air, & le feu; & mesme dans chacun de ces objets ils varient leur taille & le maniement de leur burin en plusieurs façons différentes. Melan imitoit toutes choses avec de simples traits mis les uns auprès des autres, sans jamais les croiser en quelque maniere que ce soit, se contentant de les faire ou plus forts ou plus foibles, selon que le demandoient les parties, les couleurs, les jours & les ombres de ce qu'il representoit.

Il a porté cette Gravure à une telle perfection, qu'il n'est pas possible d'y rien ajouter; & pas un de ceux qui l'ont suivi, n'a entrepris d'aller plus loin dans cette sorte de travail. Ce n'est pas qu'il ne sceust pratiquer à la maniere ordinaire des autres Graveurs; il a fait beaucoup d'Estampes à double taille qui sont tres-belles & tres-estimées; mais il s'est plus adonné à celle qui est simple: & c'est par celle-là qu'il s'est plus distingué. Parmi ses Ouvrages dont le nombre est tres grand, il y en a un qui me semble meriter plus encore d'être admiré que tous les autres. C'est une teste de Christ dessinée, & ombrée avec sa couronne d'épines, & le sang qui ruisselle de tous costez, d'un seul & unique trait, qui commençant par le bout du nez, & allant toujours en tournant, forme tres-exactement tout ce qui est

est représenté dans cette Estampe, par la seule différente épaisseur de ce trait, qui selon qu'il est plus ou moins gros, fait des yeux, un nez, une bouche, des jouës, des cheveux, du sang, & des épines; le tout si bien représenté & avec une telle marque de douleur & d'affliction, que rien n'est plus triste ni plus touchant. Son Oeuvre, ou le Recueil de ses Ouvrages contient une infinité de Pièces tres-curieuses. Il fut choisi pour représenter les figures antiques & les bustes du Cabinet de Sa Majesté. Son burin réussit parfaitement dans ces sortes d'Ouvrages, qui étant tout d'une couleur, s'accoutument bien de l'uniformité de sa graveure, laquelle n'estant point croisée conserve une blancheur tres-convenable au marbre quelle represente.

Il avoit encore cecy de particulier, que les choses qu'il avoit gravées avoient plus de feu, plus de vie & plus de liberté, que le Dessin mesme qu'il imitoit, contre ce qui arrive à tous les autres Graveurs, dont les Ouvrages sont toujours moins vifs & moins animez que le Dessin ou le Tableau qu'ils copient; ce qui ne peut venir que du goust qu'il prenoit à son travail, & de l'extrême facilité qu'il avoit à conduire son burin en la maniere qu'il luy plaisoit. Il avoit son logement aux Galleries du Louvre, que son merite seul luy avoit fait donner.

Il y est mort le 9. jour de Septembre de l'année 1688. âgé de 94. ans. Il est enterré dans l'Eglise de saint Germain Lauxerrois.

François Chauveau, Dessinateur & Graveur.

Comme c'est une chose tres-fatigante, & néanmoins tres-ordinaire, de rencontrer des hommes, qui avec un merite fort mediocre ont une grande opinion d'eux mesmes, il est aussi tres-agreable & tres-rare tout ensemble d'en trouver qui joignent beaucoup d'humilité avec bien du merite. Celuy dont je fais l'Eloge estoit du nombre de ces derniers. Et il n'est pas croyable combien ces deux bonnes qualitez se donnoient de relief l'une à l'autre. Personne n'a peut-estre jamais eu une imagination plus feconde pour trouver & disposer des sujets de Tableaux, tout y estoit heureux pour la beauté du spectacle, tout y estoit ingenieux pour la satisfaction de l'esprit, & il entroit dans ses Dessesins encore plus de Poësie que de Peinture. Cela se peut verifier dans le nombre presque infini d'ouvrages qu'il nous a laissez, & particulierement dans les Estampes qui representent ce qui est contenu dans les Livres où elles sont. Il n'y en a point qui n'explique admirablement la pensée de l'Auteur, & qui souvent ne l'enrichisse agreablement & judicieusement par de certaines circonstances Poëtiques qu'il y ajoute. Non seulement il estoit l'Inventeur de la pluspart des choses qu'il gravoit; mais quantité de Peintres s'adressoient à luy secretement pour en tirer des desseins de Tableaux, dont ensuite ils se faisoient honneur. Quand on luy proposoit quelque ouvrage il pre-

noit

noit une ardoise, sur laquelle il desſinoit la pensée qu'on luy avoit proposée, en autant de façons différentes qu'on le souhaitoit, jusqu'à ce que l'on fust content, ou qu'il le fust luy-mesme: car on l'estoit souvent, qu'il ne l'estoit pas encore.

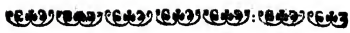
Il commença à graver au burin sous la conduite de Laurent de la Hire, habile Peintre dont il gravoit les Ouvrages, & où il prit une maniere fine & agreable; mais la vivacité de son imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il se mit à graver à l'eau forte, & à ne graver plus que ses pures pensées; ce qui luy a fait produire une infinité d'Ouvrages de toutes sortes de caracteres. Quelques-uns ont répondu qu'il manquoit quelque chose à la beauté de ses Desſeins, faute d'avoir esté en Italie, où il auroit pris un certain gouſt qu'ils disent qu'on ne trouve pas ailleurs. Mais cette pensée n'est autre chose qu'une pure prévention de Curieux, qui ne connoissent guere que les noms & le Pays des Peintres, & qui ne jugent que par là de la beauté de leurs Ouvrages. L'homme dont nous parlons en est une des plus grandes preuves. Peu de gens ont possédé plus que luy ce mesme gouſt dont ils parlent, & qu'ils croient ne point voir en luy, parce qu'ils ſçavent qu'il n'a pas esté à Rome. Il est vray que sa gravure n'a pas la douceur ni l'agrément de plusieurs autres Graveurs, qui ont porté cette délicatesse jusqu'au dernier point de perfection. Mais pour le feu, la
force

force des expressions, la variété, & pour l'esprit qui s'y rencontre, je ne sçay s'il y a eu quelqu'un qui l'ait surpassé dans cette partie. Peu de temps avant sa mort il commença à graver l'Histoire de Saint Bruno, peinte aux Chartreux par le Sueur. Il en a fait les Dessesins, mais il n'en a gravé qu'une partie; il eust esté à souhaiter qu'il les eust gravez tous.

Il avoit commencé une suite de sujets de l'Histoire Grecque & Romaine, qui devoit composer un ouvrage considerable. Il peignoit aussi fort agreablement; de sorte qu'on pouvoit le regarder comme ayant les talens de trois Professions differentes: celuy de Peintre, celuy de Graveur, & celuy de Dessinateur. Il a eu beaucoup de Peintres au dessus de luy, il a eu des Graveurs à l'eau forte qui luy ont esté égaux; mais peu de gens l'ont surpassé dans l'abondance, la variété, & le tour ingenieux du Dessin: Et c'est particulierement par cet endroit que nous l'avons consideré, lors que nous luy avons donné place dans ce Volume. Il mourut en l'année 1674.

Un de ses fils tres-excellent Sculpteur a passé en Suede, où non seulement il fait de sa main de tres-beaux Ouvrages; mais où il fournit de Dessesins à plusieurs autres Sculpteurs fort habiles. Il a hérité de son pere cette heureuse fécondité, qu'on ne peut trop louer, & qui élève si glorieusement certains hommes au dessus des autres.

F. I. N.



T A B L E

DES HOMMES ILLUSTRES contenus dans le Second Tome.

J <i>Aques Davi du Perron, Cardinal,</i>	<i>Page 7</i>
<i>Le Cardinal d'Offat,</i>	<i>12</i>
<i>Nicolas Coëffeteau, Evêque, de Dardanie, & nommé à l'Evêché de Marseille,</i>	<i>17</i>
<i>Vincent de Paul, Instituteur, & premier Supérieur General de la Congregation de la Mission,</i>	<i>20</i>
<i>Jean de Launoy, Docteur en Theologie, &c.</i>	<i>25</i>
<i>Pierre L'Allemand, Prieur de Ste. Geneviève,</i>	<i>29</i>
<i>Sebastien le Nain de Tillemont,</i>	<i>34</i>
<i>Jean Bapt. Santeuil, Chanoine Reg. de S. Victor,</i>	<i>39</i>
<i>Hierosme Vignier, Prestre de l'Oratoire,</i>	<i>44</i>
<i>Le Pere François de Combefis,</i>	<i>48</i>
<i>Marin Mersenne, Mathématicien, de l'Ordre des PP. Minimes,</i>	<i>52</i>
<i>Henry de Lorraine Comte d'Harcourt, &c.</i>	<i>55</i>
<i>Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Pair, Marechal & Grand Maistre de l'Artillerie, &c.</i>	<i>59</i>
<i>Le Marechal de la Meilleraye,</i>	<i>64</i>
<i>Le Marechal de Gramont, Duc & Pair de Fr.</i>	<i>67</i>
<i>Le Marechal de Luxembourg,</i>	<i>70</i>
<i>Jean de Gassion, Marechal de France,</i>	<i>75</i>
<i>Abraham de Fabert, Marechal de France,</i>	<i>79</i>
<i>Abraham du Quesne, Lieutenant General des Armées Navales de France,</i>	<i>84</i>
<i>Honoré d'Urfé, Chevalier de Malthe.</i>	<i>89</i>
<i>Claude Berbier du Metz, Lieutenant General,</i>	<i>92</i>
<i>Sebastien de Pontault de Beaulieu, Ingenieur & Marechal de Camp des Armées du Roy,</i>	<i>97</i>
<i>J</i> <i>Jaques</i>	

T A B L E

<i>Jacques de Solesfel, Escuyer du Roy, &c.</i>	100
<i>Michel le Tellier, Chancelier de France,</i>	104
<i>Jean Baptiste Colbert, Marquis de Seignelay,</i>	109
<i>Achilles de Harlay, Premier President au Parle- ment de Paris,</i>	114
<i>Pomponne de Bellievre, Premier President,</i>	117
<i>François Pitbou, Avocat en Parlement,</i>	121
<i>Nicolas le Fevre, Precepteur de Louis XIII.</i>	124
<i>François de la Motte le Vayer, de l'Academie Françoise,</i>	129
<i>Joseph Juste Scaliger,</i>	132
<i>Nicolas Rigault, Garde de la Biblioth. du Roy,</i>	137
<i>Olivier Patru, Avocat en Parlement, & Doyen de l'Academie Françoise,</i>	141
<i>Gilles Menage,</i>	145
<i>Adrien Valois, Historiographe du Roy,</i>	149
<i>Barthelemy d'Herbeiot, Interprete des Langues Orientales,</i>	154
<i>Ismaël, Bouilleau, Astronome,</i>	19
<i>David Blondel, Professeur en Histoire,</i>	174
<i>Samuel Bochart,</i>	177
<i>Isaac de Benferade, de l'Academie Françoise,</i>	180
<i>Jean Racine, de l'Academie Françoise,</i>	185
<i>Jean de la Quintinie, Directeur de tous les Jar- dins Fruitiers & Potagers du Roy,</i>	189
<i>Jean Varin, Conduckeur & Graveur General des Monnoyes de France,</i>	194
<i>Philippe Collos,</i>	198
<i>Simon Vouët, premier Peintre du Roy,</i>	203
<i>Pierre Mignard, premier Peintre du Roy,</i>	206
<i>Jacques Blanchart, Peintre,</i>	211
<i>Jacques Sarrazin, Sculpteur,</i>	215
<i>Claude Mellan, Graveur en Taille-Douce,</i>	219
<i>François Chauveau, Dessinateur & Graveur,</i>	222



005650595

